DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12731 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 3 JANVIER 1986

LE TERRORISME ET LES ACCUSATIONS CONTRE TRIPOLI

M. Kadhafi menace d'« embraser » le monde en cas de représailles

Alors que la plupart des experts occidentaux de la lutte antiterroriste mettent de plus en plus directement en cause le colonel Kadhafi, celui-ci a réagi, le mercredi 1er janvier, au cours d'une conférence de presse, affirmant notamment qu'en cas d'agression contre la Libye celle-ci déclencherait « une guerre qui embrasera toute la Méditerranée, le Proche-Orient et probablement le monde entier ». (Lire nos informations page 3.)

Le même jour, devant la Knesset, M. Shimon Pérès a prononcé un discours pratiquement consacré à la dénonciation de la Libye en tant qu'Etat « *qui pratique le crime sous toutes ses formes* ». Le premier ministre israélien a évoqué la possibilité d'une opération militaire contre la Libye, mais ne l'a pas explicitement retenue. « *On devrait d'abord,* a-t-il dit, *se poser une question simple : pourquoi pardonne-t-on à la Libye et ferme-t-on les yeux sur ses agissements ? On traite Kadhafi en respectant les règles diplomatiques, comme si lui-même les honorait.* »

Mercredi également, l'Espagne a fait savoir qu'elle avait expulsé à la fin décembre trois officiels libyens, dont deux étaient porteurs de passeports diplomatiques, les soupçonnant de préparer un attentat contre un opposant libyen. Le même jour, les autorités grecques faisaient savoir qu'elles venaient d'arrêter huit Palestiniens, liés aux mouvements hostiles à Yasser Arafat, qui préparaient également un attentat. Or on sait qu'Abou Nidal, considéré comme l'organisateur des attentats de Vienne et de Rome, est maintenant installé à Tripoli. Dernier épisode de cette chronique « terrorisme » : l'arrestation en Belgique de deux Arabes non identifiés mais dont l'un aurait subi un entraînement dans un camp terroriste. Elle a permis à la police de découvrir une importante cache d'armes et d'arrêter deux Belges.



Complaisances...

« La Libye centre mondial du terrorisme. » L'accusation portée publiquement par M. Shimon Pérès, approuvé par Washington, n'est pas véritablement une nouveauté, tant le colonel Kadhafi s'est vanté d'entretenir à grands frais des opposants de tous bords et les Palestiniens les plus extrémistes. Mais la convergence des accusations et les menaces explicites portées contre son pays à la suite des attentats meurtriers de Vienne et de Rome l'ont amené à réagir.

Condamnant à son tour le terrorisme – mais les mots n'ont pas toujours le même sens à Tripoli qu'ailleurs, – le dirigeant libyen a menacé Israël, les Etats-Unis et le monde d'un « conflit interminable » en cas d'agression contre la Libye.

Ces rodomontades pourraient faire sourire si le colonel Kadhafi n'avait transformé son pays en véritable arsenal avec toute la panoplie nécessaire à la réalisation de ses buts. De six mille à neuf mille conseillers militaires soviétiques stationnent en Libye pour entretenir un armement qui continue d'arriver à flots.

Poursuivant depuis des années les mêmes objectifs : détruire Israël, reconstituer la « grandeur de la nation arabe », faire triompher la « révolution populaire » à travers le monde, le dirigeant libyen n'a lésiné sur aucun moyen pour y arriver. Ses échecs répétés n'ont entamé en rien sa résolution. Au demeurant, il n'est pas seul, et il trouve des oreilles complaisantes dans de nombreux pays.

Le débat en France entre adversaires et partisans du maintien de bonnes relations avec la Libye n'a-t-il pas vu triompher ces derniers quand le gouvernement a cru pouvoir signer un accord en bonne et due forme avec Tripoli pour l'évacuation des contingents français et libyen du Tchad ? Alors même que le colonel Kadhafi avait renié sa parole, M. Mitterrand ne s'est-il pas rendu ensuite en Crète pour le rencontrer ? Pour quel profit ? Sinon un gain politique pour les dirigeants libyens. Reçu à Paris en novembre dernier, M. Ali Triki, ministre libyen des affaires étrangères, ne s'est-il pas félicité des bonnes relations des deux pays, annonçant pour le début de cette année la réunion de la commission mixte ?

N'est-ce pas non plus quelques milliers d'Américains, il est vrai en rupture de ban avec leur pays, qui permettent l'extraction du pétrole dont les revenus sont indispensables à la poursuite du rêve kadhafien ? Le dirigeant libyen n'a-t-il pas été reçu à plusieurs reprises à Vienne ?

Isolez le colonel Kadhafi, réclame aujourd'hui M. Shimon Pérès. Il y faudrait une volonté politique qui fait pour l'instant défaut, à moins que la nette baisse des revenus de la Libye ne la rende moins attrayante aux investisseurs occidentaux, longtemps attirés par les dollars faciles. Et pourquoi le Kremlin se priverait-il de cette base stratégique dans la Méditerranée ? Fou, le colonel Kadhafi ? Pas tellement. Et trop nombreux encore sont ceux qui utilisent à leur profit son délire ou la crainte qu'il inspire.

CGT ET FO, CONTRE ; CFDT, POUR...

Les syndicats s'affrontent sur la flexibilité

Le gouvernement va-t-il décider de convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour tenter de faire adopter son projet de loi sur l'aménagement du temps de travail avant les élections ? La question agite le monde politique et syndical. Elle pourrait être tranchée d'ici à la fin de la semaine. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, pourrait alors annoncer très vite son choix et ainsi couper court aux spéculations.

C'est parce qu'elles ont conscience que les heures sont désormais comptées que les organisations syndicales se livrent à une ultime guerre d'influence. Toutes, directement ou indirectement, ont pris pour cible M. François Mitterrand, dont elles savent qu'il s'était accordé un délai supplémentaire de réflexion et n'a pas encore arrêté sa position.

Après M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, qui choisissait un 31 décembre pour lancer sa « *contre-attaque* » en faveur du projet (*le Monde* du 2 janvier), c'était le tour de M. André Bergeron de riposter le Jour de l'an. Dans un télégramme adressé au président de la République, le secrétaire général de Force ouvrière demandait « *instamment de surseoir à toute décision* » concernant le projet de loi, « *avant qu'ait eu lieu un entretien* » qu'il sollicitait avec insistance pour « *exposer les raisons de son opposition* ».

« *Le projet de loi, s'il était définitivement voté, permettrait de mettre en cause plusieurs dispositions importantes du code du travail* », plaidait M. Bergeron, en soulignant que « *les problèmes en cause* », avec l'aménagement du temps de travail, « *peuvent et doivent être discutés dans le cadre de l'accord interprofessionnel sur la durée du travail conclu le 17 juillet 1981* ».

Face à cette surenchère, à cette concurrence entre groupes de pression, la CGT décidait à son tour de se manifester publiquement. Farouchement hostile au projet, organisatrice de plusieurs manifestations nationales dont l'ampleur avait été parfois contestée, la première organisation ouvrière ne pouvait rester sans voix dans ce concert. M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT et numéro deux de la centrale de M. Krasucki, accordait donc un entretien au quotidien communiste *l'Humanité*, publié ce jeudi 2 janvier, pour répéter son argumentation et célébrer une victoire qu'il estime prochaine.

« *La perspective de retrait du projet constitue un formidable encouragement pour la lutte des salariés en 1986* », déclare M. Viannet, pour qui cela « *montre que la lutte paie* ». Affirmant que les journées d'action menées par la CGT contre le projet répondaient aux aspirations des travailleurs, le dirigeant CGT assure qu'« *on n'avait pas vu cela depuis 1980* » et, en prime, à l'adresse de MM. Maire et Bergeron, pour souligner que la CGT ne participe pas à « *ce concours d'initiatives de syndicalisme de salon* ».

ALAIN LEBAUBE.

(*Lire la suite page 21.*)

L'« incivisme » des jeunes

« *L'éducation civique, pour quoi faire ?* » **Un débat public sur ce thème, organisé par France-Culture et *le Monde* et animé par Marie-Christine Navarro, sera diffusé sur cette chaîne, le vendredi 3 janvier, à 20 h 30.**

Il réunira M. Robert Fabre, médiateur de la République ; Mme Anne-Marie Franchi, présidente de l'association Civisme et Démocratie de la ligue de l'enseignement ; MM. Philippe Joutard, président de la commission de réforme de l'enseignement de l'histoire ; Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, et Claude Nicolet, auteur du rapport sur l'éducation civique.

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

Près d'un million et demi de jeunes Français en âge de voter ne sont pas inscrits sur les listes électorales (1). Voilà un chiffre qui justifie à lui seul la décision du gouvernement de relancer l'éducation civique à l'école. Il est urgent d'apprendre aux futurs électeurs les règles élémentaires de la vie publique, si l'on ne veut pas que la démocratie se vide de son sens, par la démission de ceux qui en sont les dépositaires.

« *L'Etat républicain est fait de personnes libres et responsables ayant le sens de l'intérêt général. On naît citoyen ; on devient un citoyen éclairé* », peut-on lire en tête des nouvelles instructions rédigées par M. Chevènement (2). Noble programme ! En se voyant ainsi assignée la tâche de former des « *citoyens éclairés* », l'école retrouve l'une des missions qui lui avaient confiées les fondateurs de la République et qu'a rappelées M. Claude Nicolet dans son rapport au ministre de l'éducation nationale : la République, explique-t-il, n'est pas un don du ciel, mais une conquête. Un combat permanent pour le droit, la justice sociale, l'égalité devant la loi. Le rôle de l'école est de former les soldats de cette cause-là. « *Il y a un* analphabétisme civique *qui doit aussi et surtout être combattu par une* instruction », écrit-il dans son rapport (3).

Le consensus qui a accueilli ce rétablissement de l'éducation civique montre qu'il y a dans notre pays accord sur ces objectifs. Et pourtant les choses sont-elles si simples ? Apparemment pas, à en juger par les difficultés qui surgissent lorsqu'on cherche à définir le contenu et les implications concrètes de cette instruction d'un type particulier.

Déjà, dans un article célèbre paru dans *le Débat*, l'historienne Mona Ozouf avait souligné l'illusion qu'il y aurait à vouloir revenir à un enseignement correspondant à une période historique déterminée, marquée par l'exaltation patriotique et la croyance en l'universalité des valeurs républicaines.

Trop d'eau a coulé sous les ponts depuis cet âge d'or, trop d'événements sont venus troubler cette bonne conscience pour que l'on puisse croire en une possible « *restauration* » de ce rêve des pères fondateurs. D'autant que cet enseignement était essentiellement une morale, un ensemble de mythes et de comportements, puisés dans une certaine vision de l'histoire et mobilisés pour l'instauration d'un ordre nouveau.

L'instruction civique de cette fin du dix-neuvième siècle reposait sur l'idée de l'unité nationale et du rôle missionnaire de la France dans le monde. La société de la fin du vingtième siècle a appris le pluralisme et la relativité des cultures, le prix des minorités, la fragilité des civilisations. Les idéologies se sont brouillées. Les sociétés n'émettent plus de messages clairs, susceptibles d'être traduits en préceptes de manuels.

Tout l'effort du ministre de l'éducation nationale tend à gommer ce décalage, à faire ressortir les analogies entre la France d'aujourd'hui et celle de Jules Ferry.

(*Lire la suite page 9.*)

(1) Le Centre d'information civique estime à environ 10 % du corps électoral la proportion des non-inscrits, soit plus de trois millions et demi de personnes. 43 % d'entre elles ont moins de vingt-cinq ans (*Bulletin* du CIC, n° 79, troisième trimestre 1985).

(2) *Programme et instructions de l'école élémentaire*. Livre de poche.

(3) « Pour une restauration de l'éducation et de l'instruction civique ». *Le Débat*, N° 34, mars 1985. Voir, dans le même numéro, l'article de Mona Ozouf, « Histoire et instruction civique »

LES CONFLITS DE L'AFRIQUE DE L'EST

Les méfaits du tribalisme

Comme un véritable cancer, le tribalisme ronge l'Afrique, faisant fi des Etats et de leurs frontières, la plupart du temps artificiellement tracées par le colonisateur. Les récents affrontements tribaux à Durban témoignent, s'il en était besoin, que même dans cette Afrique du Sud régie par l'apartheid, le sentiment d'appartenir à une tribu est aussi fort que la volonté de lutte contre la domination blanche.

De notre correspondant

Nairobi. – Etre « tribaliste », ça n'arrive qu'aux autres... Les puissants du moment – c'est clair – n'ont d'autre souci en tête que la recherche du bien commun. Ceux qui combattent l'idée qu'ils s'en font sont, souvent, soupçonnés d'utiliser à leur profit l'arme ethnique. Comme, autrefois, les colonisateurs qui l'avaient découverte en Afrique, étaient passés maîtres dans l'art de la manier. « *Ma tribu, c'est le Kenya* », affirmait récemment M. Daniel Arap Moi, chef de cet Etat, pour mieux dénoncer « *l'université, laboratoire du tribalisme...* »

Tribalisme, un mot tabou, donc, s'il s'agit d'éclairer la politique des gens au pouvoir. « *Explication trop courte et trop facile* », objectent de distingués africanistes. Dieu sait, pourtant, si, d'un bout à l'autre du continent, les événements se sont amplement chargés de prouver le contraire, le dernier en date étant le coup d'Etat militaire en Ouganda, né de divisions ethniques au sein même de l'armée.

Inutile de remonter le temps, d'élargir l'horizon pour évoquer les guerres civiles au Nigeria, au Cameroun, au Tchad, qui furent autant de guerres tribales, féroces et sans pitié. La seule Afrique de l'Est suffit, aujourd'hui, à nourrir la démonstration. L'Ouganda est l'exemple achevé de conflits et de sous-conflits ethniques qui ont conduit à la décomposition de l'Etat, et dont on ne voit raisonnablement pas la fin. A la faveur d'un putsch ou d'une simple révolution de palais, une tribu chasse l'autre.

Changement de rôles : les oppresseurs deviennent les victimes de ceux qu'ils ont persécutés. Les Banyarwandais ont payé très cher leur « collaboration » avec la dictature d'Idi Amin Dada, comme les Bougandais leur hostilité au régime de M. Milton Obote.

JACQUES DE BARRIN.

(*Lire la suite page 5.*)

débats

L'AFFAIRE BARBIE

La cassation de l'arrêt de renvoi de Klaus Barbie devant les assises, qui élargit la notion de crime contre l'humanité, soulève des polémiques. Henri Noguères s'en prend à Serge Klarsfeld, qui aurait voulu distinguer entre les juifs « innocents » et les autres victimes du système nazi. C'est la notion même de « crime contre l'humanité » que conteste Joseph Rovan, alors qu'Yves Laurin demande que l'on dépasse le cadre des frontières pour juger ces forfaits.

Les victimes et les bourreaux

Pourquoi l'on ne peut être d'accord avec la conception qu'a Serge Klarsfeld du « crime contre l'humanité »

par HENRI NOGUÈRES (*)

J'AI appris avec tristesse – mais sans étonnement – que Serge Klarsfeld avait jugé « *regrettable* » l'arrêt par lequel la chambre criminelle de la Cour de cassation avait fait droit aux principaux pourvois formés par un certain nombre de parties civiles contre l'arrêt par lequel la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon avait confirmé en tous ses points, même les plus contestables, l'ordonnance rendue dans l'affaire Barbie par le juge d'instruction.

Pourquoi tristesse ? Parce que, surtout s'agissant de l'affaire Barbie, je regrette d'avoir à me séparer de Serge Klarsfeld : j'éprouve, en effet, pour l'action menée par Beate et Serge Klarsfeld (on ne peut les dissocier...), pour le courage moral et physique dont ils ont donné, depuis des années, tant de preuves, pour leur obstination et pour les résultats qu'ils ont finalement obtenus, une admiration qui n'est pas de commande.

Innocents ?

Pourquoi pas d'étonnement, alors ? Parce que l'étonnement, c'est l'été dernier que je l'ai ressenti lorsque Serge Klarsfeld m'a appris qu'il n'entendait pas relever appel de l'ordonnance rendue par le juge Riss, car il n'était pas choqué de voir que pour celui-ci il ne pouvait y avoir de crime contre l'humanité que dans la mesure où des juifs en avaient été les victimes.

Dans un arrêt qui restera très certainement un des très grands arrêts criminels rendus par notre Cour suprême, et dont la portée dépasse de très loin la misérable personne de Klaus Barbie, la Cour de cassation a rappelé qu'il peut y avoir, dans certains cas, tout à la fois crimes de guerre et crimes contre l'humanité, notamment lorsque des actes atroces et inhumains procèdent de la mise en œuvre d'une doctrine d'Etat ayant institutionnalisé le crime sous sa forme la plus abjecte. Et cela quelles que soient les victimes, sans qu'il y ait lieu d'opérer, comme l'avait fait jusqu'à l'absurde le juge Riss à propos du dernier convoi parti de Lyon le 11 août 1944, un tri sordide entre les juifs et les autres, tous les autres, qu'ils fussent résistants ou non.

Pour tenter de justifier son propos, Serge Klarsfeld reproche à la chambre criminelle de n'avoir pas maintenu, comme l'avaient fait le juge d'instruction et la chambre d'accusation de Lyon, une distinction entre les juifs « innocents » et les autres victimes du système nazi.

Innocents ? Est-ce à dire que les autres, tous les autres, étaient, au regard de la loi, de notre loi, des coupables ? Il me semble que poser la question, c'est déjà approuver la réponse qui vient d'être donnée par la Cour de cassation.

Au demeurant, ce mot « innocent » évoque – justement s'agissant des juifs que certains desservent en voulant trop les servir – une autre utilisation que, pour ma part, je ne suis prêt ni à oublier ni à pardonner.

C'était, Serge Klarsfeld ne peut l'avoir oublié, au soir de l'attentat commis contre la synagogue de la rue Copernic. Le premier ministre de l'époque – celui-là même qui vient de redécouvrir et de reprendre à son compte la devise « Travail, Famille, Patrie » – avait déploré que, outre les juifs réunis pour la prière, des « innocents » qui passaient par là aient été victimes des terroristes.

L'innocence des victimes est-elle le meilleur critère lorsqu'il s'agit de juger la folie sanguinaire, la sauvagerie inhumaine, l'idéologie monstrueuse des bourreaux ?

Il s'est trouvé, au sommet de l'institution judiciaire d'un des derniers Etats de droit de cette planète, des juges pour préférer une autre démarche. Que ceux qui n'ont cessé, depuis que Barbie est incarcéré à Lyon, de condamner ce procès avant même qu'il ne soit ouvert se rassurent : même si l'« affaire Barbie » n'avait servi qu'à cela, elle n'aurait pas été inutile.

(*) Ancien président de la Ligue des droits de l'homme.

Un procès impossible

Une victoire posthume de l'hitlérisme. Parce qu'est remise en cause la règle de la prescription trentenaire, ... un des fondements de l'Etat de droit

par JOSEPH ROVAN (*)

INTERROGÉ par la télévision allemande, le lendemain de l'enlèvement de Klaus Barbie, je disais que, si j'avais eu du pouvoir dans cette affaire, j'aurais fait administrer à l'ancien responsable de la Gestapo lyonnaise une piqûre mortelle dans l'avion. Après quoi l'on aurait dit que le vieillard n'avait pu supporter le voyage. Je ne suis donc pas suspect de sympathie pour un homme qui a fait prendre et torturer tant de mes camarades de la Résistance lyonnaise.

En m'exprimant de la sorte je tenais à faire comprendre que j'étais fermement opposé au procès que la justice française allait être obligée d'organiser, comme d'ailleurs à tous les procès de criminels de guerre se déroulant postérieurement au délai de prescription prévu par le droit commun, qui est en l'occurrence le droit tout court. Non seulement parce que après trente, quarante et bientôt cinquante ans, la plupart des témoins sont morts et qu'il n'est guère possible de se fier à la mémoire détaillée des survivants.

De ces difficultés, chacun des grands procès de criminels de guerre qui se sont déroulés en Allemagne au cours des dix dernières années a fourni des preuves surabondantes. Non seulement parce que le procès Barbie est programmé d'avance comme un procès contre la France et contre la Résistance française par un avocat dont les dons redoutables, l'absence de scrupules et la passion politique me sont connus depuis le temps où, au lieu de défendre simplement et individuellement ses clients algériens, comme le faisait le plus novice des lieutenants commis d'office devant les tribunaux militaires, il cherchait avant tout à tirer des procès contre les membres du FLN ou les combattants algériens des avantages pour sa lutte politique.

Je considère, bien au-delà de ces arguments de fait (que les responsables n'auraient cependant pas dû écarter même s'ils ne pouvaient connaître à l'avance le nom de l'avocat qui joindrait ainsi Barbie aux militants de la décolonisation dont il s'était précédemment fait le défenseur), que la règle de la prescription trentenaire est un des fondements de l'Etat de droit pour lequel nous avons combattu contre les nazis, et que tout ce qui met en cause cette règle, enracinée aussi bien dans le droit formel que dans le droit naturel, constitue une victoire posthume accordée à l'hitlérisme. C'est pourquoi j'ai d'ailleurs joint ma voix à celles qui, en Allemagne, se sont opposées à la prolongation des délais de prescription pour les crimes de guerre.

Nuremberg et le droit

La décision récente de la Cour de cassation française, qui a choisi une interprétation très large de la notion de « crime contre l'humanité », est venue renforcer ma conviction. Les textes qui fondent cette notion sont tous postérieurs à la date où ces crimes ont été commis. Il en était ainsi de l'accord interallié du 8 août 1945 créant le tribunal de Nuremberg, et il en fut ainsi de la loi française qui a introduit cette notion avec son imprescriptibilité dans notre propre législation.

La violation de la règle de la non-rétroactivité des lois me paraît encore plus grave, en ce qui concerne le fondement de l'Etat de droit, que la suppression de la prescription. L'ordre légal repose essentiellement sur cette règle, et, même si le crime, comme dans le cas du génocide, dépasse tout ce que l'imagination avait paru auparavant concevoir, les lois existantes doivent suffire à punir les coupables.

En fait, le tribunal de Nuremberg, jugeant au nom d'un droit international pénal qui n'existait pas et qui n'existe hélas ! toujours pas (et devant lequel, s'il avait existé, un des gouvernements créateurs du tribunal aurait dû être jugé pour des crimes analogues à ceux des hitlériens), a laissé planer sur la condamnation des crimes nazis un doute sinon de légitimité du moins de légalité qui aurait pu être évité si Goering et ses complices avaient été jugés par un tribunal allemand en application de la législation allemande en vigueur avant 1933. Celle-ci aurait largement suffi pour les envoyer tous à la guillotine.

La manière dont la Cour de cassation par son interprétation extensive de textes si douteux qu'à mon avis ils n'auraient jamais franchi le barrage du Conseil constitutionnel s'il avait existé à l'époque, ou s'il avait été invoqué à temps, transforme en crimes contre l'humanité, une grande partie des crimes de guerre, quarante ans après la fin de la guerre dont il s'agit, démontre d'une manière éclatante la fragilité des fondements de l'édifice élaboré depuis 1945 autour de la notion de crime contre l'humanité, dotée pardessus le marché de l'imprescriptibilité et de la rétroactivité.

Un droit international pénal suppose une structure gouvernementale, administrative, policière, capable d'en imposer l'application, qui de toute évidence n'existe pas et n'est malheureusement pas près d'exister. Le seul bien que l'on peut espérer du procès Barbie – à côté de la satisfaction légitime d'un besoin de vengeance qu'on aurait pu obtenir autrement – sera peut-être de mieux faire comprendre par l'opinion française et allemande que l'Etat de droit ne doit pas faire fi des règles élémentaires du droit.

(*) Déporté de la Résistance (Dachau nº 76 657), commandeur de la Légion d'honneur.

Cour pénale internationale et crimes contre l'humanité

C'est devant la communauté mondiale que certains coupables devraient répondre de leurs actes

par YVES LAURIN (*)

UN code des infractions internationales aux droits de l'homme et une cour chargée de l'appliquer devraient être créés. L'opinion publique y est à nouveau sensibilisée à l'occasion des procès engagés pour juger en Argentine les membres des juntes militaires et en France Klaus Barbie.

Ces procès largement présentés et commentés suscitent une réflexion non seulement au plan juridique mais aussi au regard de l'histoire.

Ils ont rappelé le précédent du tribunal international de Nuremberg et les projets de juridictions internationales menés au lendemain de la seconde guerre mondiale. Car les violations les plus graves aux droits de l'homme atteignent l'humanité tout entière et engagent la responsabilité de leurs auteurs devant la communauté internationale.

Elles correspondent à la notion de crime contre l'humanité apparue pour la première fois dans la charte du tribunal de Nuremberg du 8 août 1945.

Ultérieurement, ce concept a encore été défini par les conventions internationales sur la prévention et la répression du crime de génocide et sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*.

D'autres atteintes pourraient y être assimilées, notamment les disparitions forcées de personnes et, parmi les traitements inhumains et dégradants, la pratique de la torture et celle des internements psychiatriques.

Par ailleurs, les textes proposés après la guerre, en particulier au sein de l'ONU, pour instituer une cour internationale devraient être repris et mis à jour.

Ainsi l'idée d'un haut commissariat aux droits de l'homme serait associée au fonctionnement de cette juridiction pour jouer un rôle préventif d'alerte et aussi pour ouvrir les poursuites.

Aujourd'hui, les décisions récentes prononcées à Buenos-Aires, où les disparitions forcées de personnes ont été condamnées, et à Paris, où la notion de crime contre l'humanité a été précisée, sont d'une grande portée.

Elles permettent en effet de mieux dessiner ce corps de règles internationales qui seraient appliquées par la cour pénale.

Après une longue attente, une étape importante vient d'être franchie pour établir une garantie pénale internationale aux droits de l'homme.

(*) Secrétaire de la Fédération internationale des droits de l'homme.

COURRIER DES LECTEURS

Curieux argument

Vous avez trouvé utile de publier (*le Monde* du 19 décembre) la lettre d'un lecteur qui « s'étonne » des réactions suscitées par la visite de Jaruzelski. La raison de cet étonnement ? Eh bien... Giscard d'Estaing avait « *reçu à sa table un certain Bokassa* ». Ben voyons ! Ainsi, de précédent en précédent, les erreurs et déficiences de l'un autoriseraient et excuseraient indéfiniment les erreurs et déficiences (et la morgue) de l'autre !

Tout le débat politique français est de cette farine. (...) Ce genre d'argument non seulement donne une idée peu favorable de l'état moral de la nation française, il est de surcroît intellectuellement dérisoire (...).

R. DAUMIÈRES
(La Haye).

RATP : on attend les sanctions

Je lis dans *le Monde* du 26 décembre, à la fin de l'article sur la RATP : « *la fermeté de la direction...* », etc. La fermeté de la direction ?

J'ai été le 20 décembre l'un des millions d'otages pris par la poignée de grévistes sauvages de la RATP (...). Quelle a été la réaction de la direction ? Tout lâcher tout de suite, sans sanction, et même *en payant les heures de grève sauvage !*

On a eu beau après coup maquiller la chose par des communiqués « mussoliniens », la CGT a eu beau, pour essayer de sauver la face (et le poste) du président, ex-permanent du PC, ex-militant de choc de la CGT, souligner dans le tract dont vous parlez les « *quatre heures de négociations coupées par deux pauses* », la réalité est là.

Quelle est cette veulerie ambiante où l'on n'a même pas le courage d'avouer qu'on s'est déculotté ?

Quand la loi est bafouée sans sanction, cela s'appelle le désordre. On attend à présent avec intérêt la réaction du gouvernement.

Normalement, le président de la RATP aurait dû démissionner. Comme il ne l'a pas fait, que compte faire le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports ?

J'ai voté Mitterrand à l'élection présidentielle parce que je crois à la justice et au courage.

Attendons.

JEAN NÈGRE
(Le Thor).

« LA DISSUASION CIVILE » de C. Mellion, J.-M. Muller et J. Semelin

Non-violence

Surprise : la Fondation pour les études de défense nationale publie une réflexion sur la non-violence (1). Les trois auteurs sont des militants de la non-violence, et l'un d'eux, jésuite et enseignant, est membre d'un comité pour le désarmement nucléaire. C'est, bien sûr, de résistance à un agresseur extérieur qu'il s'agit, et le sérieux des auteurs, les limites qu'ils ont fixées à leurs propositions, l'honnêteté de leur analyse, justifient l'apparente audace de l'éditeur.

Il faut d'abord situer la menace. Celle-ci est en Union soviétique, ce qui n'est pas nouveau, mais a de grandes conséquences pour la stratégie que l'on présente. Celle-ci visera d'abord à refuser toute légitimité aux occupants ou à leurs séides. Ce n'est pas si simple, on le sait depuis Vichy, et il importe de préparer le citoyen à y voir clair. Originalité de cette approche : elle déclare périmée la convention de droit qui reconnaissait à l'occupant victorieux des devoirs, donc une certaine souveraineté.

Analogies multiples

La non violence, n'est pas proposée ici comme substitut mais comme complément à notre actuelle dissuasion nucléaire. Les auteurs précisent, en effet, que leur affaire, à eux aussi, c'est la dissuasion. Les analogies sont multiples entre les deux dissuasions. Même analyse du risque et de l'enjeu, la dissuasion nucléaire faisant valoir le risque, la dissuasion non violente minimisant la valeur de l'enjeu, que le « vainqueur » ne peut plus exploiter à sa guise. Même justification morale par le but exclusivement défensif, et, donc, même inaptitude à l'action hors des frontières. Dans l'une et l'autre stratégie, on ne demande plus au citoyen de mourir pour la patrie.

Enfin les deux stratégies, nucléaire et non violente, se rejoignent dans le refus d'envisager leur échec.

Le choix non violent n'est rien ; l'épreuve commence à la défaite. C'est là que le bât blesse. Adopter une attitude de non-violence active devant l'occupant est une chose. Préparer à l'avance des comportements d'après défaite militaire, c'est accepter celle-ci, ce qu'aucun gouvernement français ne saurait faire.

Autre problème : celui de la compatibilité d'une résistance armée et d'une résistance non violente. Pour tenter de sortir du dilemme, on prend ici le parti de l'efficacité, rejetant peu ou prou l'éthique fondatrice de la non-violence.

L'ouvrage ne cache pas qu'il n'existe aucune expérience historique d'un succès de la non-violence face à une agression extérieure. Aussi bien les mesures de préparation préconisées pour notre défense sont-elles modestes : que l'on étudie enfin en haut lieu les possibilités de stratégie complémentaire qu'offre la non-violence ; et que l'on « maintienne ouverte » l'option que les auteurs recommandent.

Ce livre était nécessaire. Au non-violent tenté par l'utopie, il montrera que l'efficacité requiert le compromis. Au stratège militaire, il rappellera que la victoire va volontiers à qui refuse de jouer le jeu.

Général LE BORGNE (CR).

(*) *La Dissuasion civile : principes et méthodes de la résistance non violente dans la stratégie française*, par Christian Mellion, Jean-Marie Muller et Jacques Semelin. FEDN Hôtel national des Invalides, 75007 Paris, 65 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

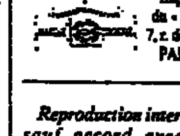
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pés. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

«Les pistolets à silencieux et les haut-parleurs étouffant la vérité sont les deux attributs de la Libye»

déclare M. Shimon Pérès

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Shimon Pérès a lancé mercredi 1er janvier, à la tribune de la Knesset, un virulent réquisitoire contre la Libye, « *un Etat qui pratique le crime sous toutes ses formes* ». Le premier ministre israélien a évoqué l'éventualité d'une opération militaire contre le régime du colonel Kadhafi. Mais il n'a ni clairement repris à son compte ni écarté l'idée d'une telle action.

« *L'organisation d'Abou Nidal*, a déclaré M. Pérès, *a perpétré cette année trente trois attaques ou tentatives d'attaques, faisant quatre-vingt-dix morts et trois cent cinquante blessés. Ce groupe n'existe pas dans le vide. Il a des bases opérationnelles en Syrie et surtout en Libye. Ce dernier pays se livre au crime organisé, au crime d'Etat, au crime déguisé contre les autres nations et contre les personnes.* »

« *Des individus*, a poursuivi le premier ministre, *quittent la Libye avec leurs pistolets à silencieux et y retournent après avoir commis leurs meurtres de sang-froid. La Libye finance le terrorisme, donne des réceptions en l'honneur des terroristes et diffuse des déclarations applaudissant leurs prétendues opérations héroïques. Les pistolets à silencieux et les haut-parleurs étouffant la vérité sont les deux attributs de la Libye.* »

« *Certains proposent une opération militaire contre la Libye*, a ajouté M. Pérès (en faisant allusion, semble-t-il, à une suggestion américaine). *Pourtant, on devrait d'abord se poser une question simple : pourquoi pardonne-t-on à la Libye et ferme-t-on les yeux sur ses agissements ? On traite Kadhafi en respectant les règles diplomatiques, comme si lui-même les honorait.* »

« Si l'on continue de pardonner... »

M. Pérès a ensuite repris en des termes généraux deux thèmes chers à Israël : la nécessité de resserrer la coopération internationale contre les terroristes et de leur rendre la pareille. « *Si l'on continue de pardonner aux organisations violentes, si l'on ne frappe pas les pays qui encouragent le crime, la guerre contre le terrorisme ne sera jamais gagnée.* »

« *Tous les pays responsables*, a-t-il observé, *doivent renforcer leurs liens dans le domaine du renseignement. Il faut appliquer des sanctions contre les rangs qui financent, arment et accueillent les terroristes. Pour nous, le monde se divise en deux camps : ceux qui recherchent la paix et ceux qui prêchent la violence. Israël veut la paix mais n'hésitera pas à frapper ceux qui sabotent le processus de paix dans la région. Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition : les opérations préventives, l'affrontement direct, les actions punitives.* »

Avant cette profession de foi, M. Pérès avait une nouvelle fois dénoncé « *l'OLP, qui reste l'organisation terroriste en chef* ». « *Au mieux, celle-ci a une diplomatie mais pas de politique. On ne peut distinguer en son sein entre extrémistes et modérés. Les premiers exécutent, les seconds expriment des regrets. La seule distinction possible est entre des « situations modérées » et des conséquences pratiques extrêmes. Ainsi la Tunisie est un pays modéré, mais elle abrite des installations terroristes. C'est pourquoi, lorsque nous avons attaqué le quartier général de l'OLP en Tunisie, nous avons pris soin de ne pas frapper la Tunisie elle-même.* »

La presse israélienne accueille favorablement le fait que les Etats-Unis se sont déclarés favorables au principe d'une opération punitive, fût-ce en territoire libyen, contre les auteurs des attentats de Rome et de Vienne. « *Cette prise de position a une grande signification*, note *Maariv*. *L'idéal, en l'occurrence, serait de monter une opération conjointe. Plus on sera nombreux à réagir, mieux cela vaudra.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LA VILLE DE KIRYAT-SHMONA (HAUTE GALILÉE) TOUCHÉE PAR UNE ROQUETTE

Jérusalem (*AFP*). – La ville de Kiryat-Shmona, en Haute Galilée, a été touchée, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 janvier, par une roquette tirée à partir du territoire libanais, a-t-on appris de source militaire israélienne. Il n'y a pas eu de victimes, mais de nombreuses voitures ont été endommagées par l'explosion de la roquette.

C'est la première fois depuis le début de la guerre du Liban (le 6 juin 1982) qu'une roquette atteint directement la ville de Kiryat-Shmona, et une grande partie des habitants de l'agglomération ont passé la nuit dans les abris, a rapporté, de son côté, la radio israélienne.

Deux autres roquettes étaient tombées dans le même secteur quelques heures auparavant. Dans la nuit de mardi à mercredi, rappelle-t-on, une patrouille de l'armée israélienne a intercepté non loin de la frontière libano-israélienne, au sud du Liban, un commando armé qui s'apprêtait à perpétrer des attentats anti-israéliens. Le cadavre d'un des membres de ce commando a été retrouvé mercredi ainsi que de nombreuses armes.

Le colonel Kadhafi menace les Etats-Unis et Israël d'une « guerre interminable »

Le colonel Kadhafi a menacé, au cours d'une conférence de presse donnée mercredi 1er janvier à Tripoli, de déclencher « *une guerre qui embrasera toute la Méditerranée, le Proche-Orient et probablement le monde entier en cas d'agression contre la Libye* ».

Le dirigeant libyen, selon l'agence d'information libyenne Jana captée à Paris, a affirmé qu'« *une agression* [par les Etats-Unis et Israël] *contre la Libye marquerait le début d'une guerre interminable contre l'impérialisme et le sionisme.*

» *Nous espérons que les Etats-Unis et Israël commettent l'erreur de nous agresser car cela entraînera une guerre englobant le Proche-Orient, la Méditerranée et probablement le monde entier* », a-t-il ajouté.

« *Une agression contre la Libye*, a-t-il poursuivi, *constituerait une agression contre la paix et contre ceux qui luttent pour la cause de la paix* », soulignant que « *le peuple arabe libyen a le soutien de la nation arabe et de tous les peuples épris de paix et de liberté* ».

Le colonel Kadhafi a, en outre, affirmé vouloir la paix et souhaiter « *voir le monde vivre en paix* », mais que cela n'est possible, selon lui, que si sont « *préalablement détruites les bases internationales du terrorisme : les Etats-Unis et Israël* ».

En réponse à une question, le dirigeant libyen a affirmé que « *la paix et la sécurité ne pourront être restaurées dans la région méditerranéenne que moyennant un retour des juifs dans leurs pays d'origine, y compris les juifs originaires de Libye* ». Il a estimé que ces derniers « *ont commis une grave erreur en quittant la Libye pour la Palestine occupée* (Israël) ».

Le colonel Kadhafi a par ailleurs « *rejeté catégoriquement les accusations de terrorisme dirigées contre les Palestiniens* ». « *La lutte du peuple palestinien est la lutte la plus sacrée existant aujourd'hui dans le monde* », a-t-il ajouté. « *C'est l'action d'un peuple qui a subi l'injustice* » et qui a été privé de sa terre « *par la force et par le terrorisme* », a-t-il dit.

« *Le peuple arabe libyen*, a-t-il poursuivi, *est bien entraîné au maniement des armes. Il saura assurer son autodéfense comme il saura assurer la défense des étudiants, des techniciens et des enseignants palestiniens résidant en Libye. Et si ces derniers venaient à être agressés en Libye, nous pourchasserions les Américains dans les rues de l'Amérique et les Israéliens dans les rues de la Palestine occupée* », a-t-il conclu.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Grèce : huit Palestiniens arrêtés à Athènes

On a appris, mercredi 1er janvier, à Athènes, l'arrestation de huit Palestiniens, six hommes et deux femmes, qui selon certaines sources s'apprêtaient à commettre un attentat contre l'OLP et son leader Yasser Arafat. Ils font partie d'un groupe intitulé « Armée secrète pour la libération de la Palestine » qui serait proche des dirigeants palestiniens Abou Nidal et George Habache.

Le chef du groupe et une femme étaient venus une première fois à Athènes en septembre dernier. Ils étaient partis en Tunisie avant de revenir le 24 décembre. Les six autres membres du commando sont arrivés de Syrie et de Chypre le 20 décembre dernier.

La police grecque essaie d'établir les liens éventuels du commando avec les récents attentats contre les aéroports de Rome et de Vienne. La presse grecque fait par ailleurs état mardi et mercredi d'une série d'interpellations à Athènes de personnes d'origine arabe dans le cadre de l'enquête sur ces mêmes attentats.

Le ministre grec de l'intérieur et de l'ordre public, M. Thanassis Tsouras, avait annoncé lundi dernier que la Grèce et l'OLP allaient coopérer pour combattre les actions terroristes en Grèce. Cette annonce faisait suite à la visite à Athènes d'un haut responsable de l'OLP, M. Hayel Abdel Hamid (*le Monde* du 1er janvier). – (*AFP*.)

Belgique : un arsenal dans une vidéothèque

De notre correspondant

Bruxelles. – Samedi, 10 heures du matin : deux « *Arabes* » – ni leur nom ni leur nationalité n'ont été révélés – arrivent à l'aéroport international de Bruxelles, dans un avion en provenance d'Athènes.

Au moment des contrôles de police, les gendarmes constatent que le nom de l'un d'eux apparaît sur leur fichier informatisé : il aurait suivi un stage de formation dans un camp terroriste du Liban ! Les deux hommes, qui étaient attendus par le propriétaire belge d'une vidéothèque, sont aussitôt mis sous surveillance. Ils se rendent à Hasselt, en Flandres, à 100 kilomètres de Bruxelles.

Lundi, 18 heures, à Hasselt : les gendarmes en civil, répartis en petits groupes, « *donnent l'assaut* » et se ruent vers la vidéothèque, ouverte seulement depuis quinze jours, et une petite épicerie. Etonnés par cette attaque-éclair, certains clients pensent un temps qu'ils ont affaire à la tristement célèbre bande des tueurs du Brabant.

Les gendarmes arrêtent quatre personnes, dont le patron de la vidéothèque, déjà condamné, ainsi que les deux Arabes. Un véritable arsenal est découvert dans la vidéothèque, ainsi qu'au domicile du propriétaire : plus de 15 kilos d'explosifs, quatre carabines 22 long rifle, une mitrailleuse 30 (du type de celles qui sont placées sur les jeeps ou les blindés), des armes de poing, des armes blanches, des grenades à main, quelques centaines de munitions, des mécanismes de mise à feu à retardement, des mécanismes pour *mines terrestres...*

La question essentielle qui se pose est, bien entendu, de savoir à quel usage étaient destinées ces armes. Certains parlent d'un éventuel attentat contre l'aéroport de Bruxelles. Les quatre personnes arrêtées, qui sont toujours gardées par la police, se sont, pour le moment, montrées peu loquaces. Comme d'ailleurs le procureur du roi de Hasselt, chargé de l'enquête. Celui-ci a déclaré, mardi matin, que les carnets, notes, numéros de téléphone trouvés au domicile du propriétaire de la vidéothèque permettraient peut-être de savoir si le groupe avait des ramifications.

J.-A. F.

ESPAGNE : expulsion de trois Libyens

(*De notre correspondant.*)

Madrid. – Le gouvernement espagnol a expulsé, en décembre, trois fonctionnaires de l'ambassade libyenne, a-t-on appris le 1er janvier à Madrid. Les trois hommes préparaient un attentat contre un opposant de leur pays actuellement en exil, qui s'apprêtait à visiter la capitale espagnole.

Leur identité n'a pas été rendue publique, mais il semble que deux d'entre eux disposaient d'un passeport diplomatique. L'expulsion aurait eu lieu quelques jours à peine avant les deux attentats contre la *compagnie israélienne El Al* de Rome et de Vienne. C'est la CESID (organisme des services secrets militaires) qui a apparemment découvert, en collaboration avec la police, les activités illégales des trois fonctionnaires. Tout porte à croire que l'ambassade de Libye à Madrid est *soumise à une discrète surveillance* des services d'information, le gouvernement espagnol soupçonnant Tripoli, sans disposer de preuves irréfutables, de soutenir les indépendantistes basques de l'ETA militaire.

Dans les milieux diplomatiques espagnols, on fait valoir que les preuves présentées contre les personnes expulsées étaient assez solides pour que la Libye se soit abstenue de protester contre cette mesure. Celle-ci n'avait pas été rendue publique pour éviter une nouvelle détérioration des relations entre les deux pays, déjà difficiles malgré la rencontre que le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, et le « guide de la révolution libyenne », le colonel Kadhafi, avaient eue à Palma-de-Majorque en décembre 1984.

Th. M.

DIPLOMATIE

DANS LEURS MESSAGES TÉLÉVISÉS AUX PEUPLES SOVIÉTIQUE ET AMÉRICAIN

MM. Reagan et Gorbatchev ont, l'un et l'autre exprimé leur volonté de paix

Dans un échange de messages télévisés diffusés mercredi 1er janvier en URSS et aux Etats-Unis, le président Reagan et M. Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, ont adressé leurs vœux respectivement au peuple soviétique et au peuple américain. C'est la première fois depuis 1972 – époque de la visite à Moscou de M. Richard Nixon – qu'un président des Etats-Unis pouvait s'adresser directement aux téléspectateurs d'URSS.

La lecture de chacun des deux messages a duré cinq minutes. A Moscou, M. Gorbatchev est apparu sur un décor de tapisserie classique. Le visage grave, il n'arborait aucune décoration sinon son insigne de député au Soviet suprême. A Washington, le président Reagan, souriant, était flanqué de la bannière étoilée des Etats-Unis.

Les deux hommes ont, l'un et l'autre, exprimé leur volonté de paix et exprimé la conviction que leur rencontre de Genève a ouvert de bonnes perspectives pour une amélioration des rapports entre leurs deux pays. M. Gorbatchev a mis l'accent sur l'arrêt de la course aux armements, notamment de type nouveau – c'est-à-dire dans l'espace. M. Reagan a évoqué l'intérêt des Américains pour les « *questions humanitaires* » et souhaité le règlement pacifique des divers conflits armés qui se poursuivent dans le monde.

Le président américain a rappelé qu'il comptait recevoir M. Gorbatchev aux Etats-Unis dans le courant de l'année 1986. Selon des indications en provenance de son entourage, cette rencontre pourrait avoir lieu à l'automne et non au mois de juin comme cela avait d'abord été envisagé. Le *Washington Post* croit savoir que ce nouveau calendrier est envisagé à la demande des Soviétiques.

On lira ci-dessous de larges extraits des messages de M. Reagan et de M. Gorbatchev.

Le président américain : travaillons ensemble pour faire de 1986 une année de paix

« Voici un peu plus d'un mois, *a notamment déclaré M. Reagan*, le secrétaire général Gorbatchev et moi nous sommes rencontrés pour la première fois à Genève en vue d'entamer un nouveau chapitre dans nos relations et d'essayer de réduire les soupçons et la méfiance réciproques. Nous avons fait, je crois, un bon début. (...)

» A Genève, j'ai fait part à M. Gorbatchev du profond désir de paix du peuple américain et lui ai dit que les Américains ne voulaient aucun mal au peuple soviétique. Malgré de nombreux domaines de désaccord – ce qui était à prévoir, – nous avons quitté Genève avec une meilleure compréhension l'un de l'autre et de nos objectifs. Nous sommes résolus à œuvrer sur cette compréhension dans les mois et les années à venir.

» L'un des points les plus importants sur lesquels nous sommes tombés d'accord est la nécessité de réduire les arsenaux nucléaires massifs des deux parties. (...) Nous sommes convenus d'accélérer les négociations là où il y a un terrain d'entente, de réduire et finalement d'éliminer les moyens de destruction nucléaires. (...) M. Gorbatchev et moi sommes convenus de rechercher des accords basés sur des réductions de 50 % des armes nucléaires offensives, ainsi qu'un accord intérimaire sur les systèmes nucléaires à moyenne portée. (...)

» Les Etats-Unis et l'URSS font, l'un et l'autre, des recherches sur les moyens d'affecter de nouvelles technologies à la cause de la défense. Si ces technologies deviennent réalité, je poursuis le rêve de nous voir un jour tous délivrés de la menace d'une destruction nucléaire.

» L'un des plus sûrs moyens de réaliser la compréhension mutuelle est de permettre aux peuples américain et soviétique de mieux se connaître. A Genève, nous avons signé un nouvel accord pour l'échange de nos meilleurs artistes, savants et musiciens. Nous avons aussi décidé d'élargir les contacts entre nos peuples pour qu'étudiants, enseignants et jeunes puissent se connaître directement. (...)

« Le respect de tous... »

» J'ai aussi évoqué le vif intérêt des Américains pour les questions humanitaires. Notre système démocratique est fondé sur la foi en la sainteté de la vie humaine et sur les droits de l'individu – liberté d'expression, de réunion, de mouvement ou de culte. C'est pour nous une vérité sacrée que chaque individu est un don unique de Dieu, doté des talents, des capacités, des espoirs et des rêves qui lui sont propres. Le respect de tous est essentiel à la paix. Et, comme nous en sommes convenus à Genève, le fait de progresser vers la solution de questions humanitaires dans un esprit de coopération contribuerait grandement à faire de 1986 une année meilleure pour nous tous.

» L'établissement d'une paix sûre et durable suppose également le règlement pacifique des conflits armés qui causent tant de douleur humaine dans de nombreuses parties du monde. J'ai proposé plusieurs mesures concrètes pour aider à résoudre de tels conflits. J'espère qu'en 1986 nous accomplirons des progrès dans cette direction. (...)

» Il y a beaucoup à faire. M. Gorbatchev se rendra en visite aux Etats-Unis plus tard cette année. Je me réjouis de lui montrer notre merveilleux pays et j'espère rencontrer beaucoup d'entre vous.

» *Au nom du peuple américain*, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année. Travaillons ensemble pour faire une année de paix. (...) »

● RECTIFICATIF. – Dans notre article sur « La France vue d'Australie : passif nucléaire et clichés culturels », la date du bicentenaire de l'Australie n'est pas 1987, comme indiqué par erreur, mais 1988.

Le chef du PC soviétique : écarter la menace qui pèse sur l'humanité

« La façon dont nous entamons l'année nouvelle, qui a été proclamée année de la paix, me paraît de bon augure, *a dit M. Gorbatchev*. Nous la commençons par un échange de messages directs (...).

» A mon avis, c'est un signe encourageant de changement qui, bien que modeste, est néanmoins un changement vers le mieux dans nos relations. Les quelques minutes pendant lesquelles je vais vous parler symbolisent à mes yeux notre volonté de continuer à progresser les uns vers les autres, comme votre président et moi avons commencé de le faire à Genève. Pour amorcer une discussion de cette nature, nous étions mandatés par nos peuples, qui veulent qu'un dialogue soviéto-américain constructif se poursuive sans interruption et produise des résultats tangibles.

» En m'adressant à vous aujourd'hui, je tiens à dire que les Soviétiques sont dévoués à la paix (...). Dans notre pays, aucune famille, aucun foyer n'a oublié ses proches qui ont péri dans les flammes de la guerre – la guerre dans laquelle les peuples soviétique et américain étaient alliés et combattaient côte à côte. Je dis cela parce que notre quête commune de la paix plonge ses racines dans le passé et que nous avons ainsi une expérience historique de coopération qui peut aujourd'hui inspirer nos efforts communs au nom de l'avenir.

» Les nombreuses lettres que j'ai reçues de vous et mes conversations avec vos compatriotes (...) m'ont convaincu qu'aux Etats-Unis aussi les gens se rendent compte que nos deux nations se doivent de ne jamais entrer en guerre, que leur collision serait la plus grande des tragédies.

» C'est une réalité du monde actuel qu'il est absurde de rechercher plus de sécurité pour soi au moyen de nouveaux types d'armes. De nos jours, chaque pas dans la course aux armements accroît le risque et le danger pour les deux parties et pour toute l'humanité.

» La vie elle-même exige avec force que nous allions vers la réduction des arsenaux nucléaires et la préservation de la paix dans l'espace. C'est là-dessus que nous négocions à Genève, et nous aimerions beaucoup que ces entretiens aboutissent cette année.

» Dans nos efforts pour la paix, nous devons être guidés par le fait qu'aujourd'hui l'histoire fait porter à nos deux nations une responsabilité énorme envers les peuples de nos deux pays, et à vrai dire envers les peuples de tous les pays, pour préserver la vie sur la terre.

» Nous devons à tout le genre humain de lui présenter de sûres perspectives de paix, pour qu'il puisse sans crainte aborder le troisième millénaire. Consacrons-nous à écarter la menace qui pèse sur l'humanité. Ne nous déchargeons pas de cette tâche sur les épaules de nos enfants.

« Surmonter la méfiance »

» Il est douteux que nous puissions atteindre un tel objectif si nous ne commençons pas par accumuler petit à petit le plus précieux capital qui soit : la confiance entre les nations et les peuples. Et il est absolument indispensable de commencer par éliminer le manque de confiance dans les relations soviéto-américaines.

» Je crois que l'un des principaux résultats de ma rencontre avec le président Reagan est que, en tant que dirigeants et en tant qu'êtres humains, nous avons été capables des premiers pas pour surmonter la méfiance. (...)

» Le fossé qui nous sépare est encore large. Il ne sera pas aisé de le combler, mais nous avons vu à Genève que cela pouvait être fait. (...)

» Une œuvre remarquable de la littérature américaine s'intitule *l'Hiver de notre mécontentement* (1). A cette formule, permettez-moi de changer un mot pour que espoir remplace mécontentement. Et que non seulement cet hiver mais également toutes les saisons de cette année et des années à venir soient remplies de l'espoir d'un meilleur avenir, un espoir qu'ensemble nous pouvons transformer en réalité. Je peux vous assurer que nous n'épargnerons aucun effort pour y parvenir. (...) »

(1) *The winter of our discontent*, de John Steinbeck.

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'ATTENTAT
CONTRE LE CHEF DE LEUR SERVICE DE SÉCURITÉ

Les Forces libanaises portent de graves accusations contre le président Gemayel

De notre correspondant

Beyrouth. — L'épreuve de force au sein du camp chrétien a atteint une dimension nouvelle avec les accusations directes et graves formulées par les Forces libanaises (milice chrétienne unifiée) à l'encontre du président de la République, M. Amine Gemayel, à la suite de l'attentat contre le chef de leurs services de sécurité, M. Assaad Chaftari.

Dans un communiqué diffusé avec une insistante répétition par leurs stations de radio et de télévision, les Forces libanaises affirment catégoriquement que cet attentat a été *« préparé et exécuté par Eid Nasr, chef du service de sécurité du président de la République, M. Amine Gemayel »*, rappelant à cette occasion plusieurs attentats perpétrés en secteur chrétien — contre la résidence du supérieur des moines maronites, le père Boulos Naaman, la voiture du député M. Albert Mokheiber, et contre l'auteur de théâtre satirique Elias, notamment, — et les attribuant tout aussi catégoriquement à *« l'homme du président »*, M. Nasr, qui, soulignent à l'occasion les Forces libanaises, est toujours en fonction. Le même M. Nasr serait, selon elles, également responsable de l'enlèvement ce 1er janvier d'un journaliste du quotidien *Al-Joumhouriya*, lié à la milice chrétienne, M. Assaf Kfoury, qui a été relâché après avoir été battu.

Autre précision fournie par les Forces libanaises : la cible réelle de l'attentat du 31 décembre n'aurait pas été M. Chaftari, mais leur chef, M. Eli Hobeika, signataire de l'accord de Damas qui faisait convoi avec son adjoint mais s'en était détaché quelques kilomètres auparavant.

Le président Gemayel, qui se rend ce 2 janvier à Damas pour une rencontre avec le président Assad, a réagi en ordonnant au procureur de la République de faire immédiatement la lumière sur cette affaire en vue de sanctionner les coupables. Sa position, lors de cette dixième rencontre avec son homologue syrien, déjà inconfortable, le devient plus encore.

Le chef de l'Etat, tenu à l'écart de l'accord de Damas mais qui constitue une pièce centrale de sa mise à exécution, n'a en effet aucun intérêt à la convention précitée. Mais, en tant que responsable suprême du pays et sur le plan pratique, il lui est difficile de dire non à l'accord et à la Syrie. Aussi a-t-il adopté une attitude de *« oui mais »* dont le cap ne sera pas facile à tenir.

Les graves convulsions au sein du camp chrétien, prévisibles dès lors que les Forces libanaises concluaient leur accord avec les milices musulmanes, ont amené M. Camille Chamoun à prendre la tête d'un regroupement de différents mouvements chrétiens, incluant le parti phalangiste, dont la position est d'appuyer la cessation de l'état de guerre prévue par l'accord mais non ses dispositions institutionnelles et politiques.

LUCIEN GEORGE.

EUROPE

Hongrie

Le fossé reste profond entre les Tsiganes et le reste de la population

Ils sont 380000 selon les autorités, 500000 selon eux-mêmes, mais ils n'existent pas officiellement en tant que tels : les Tsiganes de Hongrie, qui constituent la plus importante minorité nationale du pays, ne sont pas considérés comme une nationalité et ne sont pas comptabilisés lors des recensements. Cependant, les problèmes s'accentuent et le fossé se creusent entre la situation de cette minorité et celle de la majorité hongroise, un Conseil national tsigane et une Union tsigane sont en cours de formation.

« Depuis quarante ans, la situation des Tsiganes a beaucoup évolué, affirme l'écrivain Menyhert Lakatos, porte-parole incontesté de sa communauté. *Il y a maintenant des intellectuels tsiganes, ce qui est tout à fait nouveau. Mais, en même temps, le fossé s'est creusé entre nous et les Hongrois dans tous les domaines. »*

En 1964, le gouvernement lance un grand programme de suppression des maisons traditionnelles, en pisé ou torchis. Celles-ci, insalubres, perpétuaient la ségrégation entre quartiers tsiganes et hongrois. les Tsiganes bénéficièrent de prêts sans intérêt de l'Etat, qui leur permirent d'acquérir un logement : maisons paysannes vétustes dans un village en déclin ou petites maisons construites spécialement pour eux. Les sommes prêtées étant très faibles, ces constructions répondent à des « normes réduites » : une pièce, une cuisine, pas d'eau courante, pas d'installation sanitaire, matériaux rudimentaires. Et, de nouveau, la ségrégation.

Ainsi à Esztergom, à une soixantaine de kilomètres au nord de Budapest, une route de terre mène vers une douzaine de ces maisons construites en plein champ, derrière une usine, à l'écart de la ville. Les vitres sont brisées, les toitures endommagées, les peintures ne sont plus qu'un souvenir. Dans ces maisons s'entassent des familles comptant souvent huit ou dix membres. *« Il est sûr que ces maisons sont un progrès par rapport aux « putris »* [nom des anciennes habitations], explique un sociologue. *Mais, pendant ce temps, le reste de la population hongroise, surtout les paysans, a beaucoup amélioré ses conditions de logement. Il n'y avait pas auparavant une telle différence entre la maison des paysans pauvres et celle des Tsiganes. »*

Les emplois les plus mal payés

La majorité des Tsiganes vivent dans l'est du pays, dans des régions défavorisées où le travail est rare. Si bien que la plupart des hommes ne trouvent pas d'emploi près de leur domicile et qu'un tiers d'entre eux doivent se rendre à Budapest pour travailler. Ce sont eux qui occupent la quasi-totalité des emplois dans le bâtiment. Ils ont des postes de manœuvre dans les entreprises les plus anciennes. Ce sont également eux qui remplissent la majorité des emplois saisonniers dans l'agriculture. D'une façon générale, leurs emplois sont le plus mal payés, ce qui explique que les deux tiers des familles tsiganes vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Jusqu'à un passé assez récent, les « musiciens » formaient l'élite sociale et économique tsigane. Mais leur situation est de plus en plus difficile. *« Quatre mille à cinq mille personnes vivent de la musique à Budapest,* constate Tivadar Fatyol, célèbre musicien et compositeur tsigane. *Mais leurs salaires sont très bas et le chômage de plus en plus important. La concurrence de la musique disco et pop les repousse au second plan. »*

La condition des femmes est encore plus mauvaise. Elles ne peuvent souvent pas travailler, car elles ont, très jeunes, de nombreux enfants (fréquemment sept ou huit) et vivent seules puisque leur mari doit s'éloigner pour trouver du travail. Et celles qui pourraient avoir une activité professionnelle sont victimes d'une discrimination antitsigane.

Leur niveau de vie et d'instruction et si bas que les Tsiganes ne peuvent pas participer à la seconde économie, « parallèle », qui leur garantirait des conditions de vie plus correctes. Il leur interdit également d'obtenir des emplois plus qualifiés. De cette façon aussi, le fossé entre Tsiganes et majorité hongroise se creuse.

L'analphabétisme a pratiquement disparu pourtant chez les jeunes qui sont tous scolarisés. Encore un progrès important par rapport à la situation d'avant guerre. Mais, alors que la quasi-totalité des enfants hongrois achèvent les huit classes obligatoires, 28 % seulement des enfants tsiganes y parvenaient en 1978. Les 20 % d'entre eux dont la langue maternelle est le tsigane ou le roumain ont beaucoup de mal à suivre les cours des écoles hongroises. Plus grave encore, environ 15 % des élèves sont envoyés dans des écoles pour enfants déficients mentaux, alors que leur handicap est culturel. Il est à peu près impossible de sortir de ces institutions et de rattraper le retard scolaire.

Une question avant tout culturelle

Et pourtant, une couche « intellectuelle » commence à se constituer avec des poètes, des écrivains, des peintres, quelques ingénieurs et médecins... Certains essaient de faire oublier leur origine tsigane, mais d'autres revendiquent leur appartenance et se sentent investis d'une mission. Menyhert Lakatos dit ainsi : *« Je pourrais écrire sur d'autres sujets, mais j'ai des choses importantes à dire sur les Tsiganes, que personne n'a dites auparavant. C'est ma responsabilité vis-à-vis des miens. »*

Selon lui, la « question tsigane » est avant tout culturelle : la culture tsigane n'évolue plus et, bien que les Tsiganes vivent au sein de la culture hongroise, ils ne la connaissent pas et n'y participent pas.

Le ministère de la culture a récemment proposé la création d'une association culturelle tsigane, destinée à prendre en charge ces problèmes. *« Mais nous, nous ne marchons pas ! »* s'exclame Menyhert Lakatos et, avec lui, les autres responsables tsiganes. *« Une association ne s'occupe que des intérêts de ses membres et nous n'avons pas besoin d'un ministre pour la créer. Ce que nous voulons est une union culturelle qui représenterait légalement tous les Tsiganes et aurait les moyens de contribuer à leur évolution culturelle. Et cela dans tous les domaines, depuis les écoles jusqu'à la création d'un journal. Quant au Conseil national tsigane, il s'agit simplement d'une manipulation : aucun de ses membres n'a été désigné par des Tsiganes. »*

Le président du Conseil national tsigane, Joseph Choli Daroczi, a d'ailleurs lui-même reconnu dans une interview que les buts de ce conseil n'étaient pas encore très clairs. Il semble qu'il s'agirait plutôt d'un rôle consultatif.

La communauté tsigane et ses dirigeants ne formulent aucune revendication d'ordre politique. Ils restent étrangers aux débats de l'opposition démocratique. Ils ne demandent même pas la reconnaissance de leur « nationalité », qui leur donnerait, par exemple, le droit d'avoir leurs propres écoles. Le pouvoir ne la leur accorderait d'ailleurs pas, puisqu'ils ne peuvent se réclamer d'aucun pays étranger (critère officiel pour être minorité nationale), et qu'il espère parvenir un jour à l'assimilation de la minorité tsigane.

Mais le problème n'est pas l'assimilation. En 1980, 40 % des personnes interrogées, lors d'un sondage, estimaient encore nécessaire de prendre des mesures discriminatoires à l'encontre des Tsiganes. Le plus urgent, c'est tout simplement de mettre fin à l'intolérance et au racisme.

SUZANNE SATORY.

URSS

Une réponse élégante

A l'occasion de son voyage à Paris, M. Gorbatchev avait promis que les cas humanitaires seraient réglés en URSS, à l'exception de ceux concernant les détenteurs de secrets d'Etat.

Il en est un que *le Monde* et ses confrères ont signalé à plusieurs reprises : celui de la petite Elisabeth Gladiline, citoyenne française, que son père, Anatole, vivant à Paris, souhaiterait enfin connaître : elle est née il y a six ans à Moscou, après le séjour en France de sa mère.

Le père de l'enfant a tout d'abord simplement invité la mère et l'enfant à lui rendre visite. Devant les refus opposés par l'administration soviétique, il a demandé l'intervention des autorités et de diverses personnalités françaises. Pour donner toutes les garanties possibles à Moscou, le général Fernand Gambiez, l'un des présidents de l'Association d'amitié franco-soviétique, a lui-même invité l'enfant. Rien n'y fit.

Douze députés français ont demandé l'appui du premier ministre et du président de la République, et la petite Elisabeth figure depuis sur la liste des cas humanitaires soulevés par la France.

La réponse, indirecte, est enfin arrivée. C'est un hebdomadaire satirique, *Krokodil*, qui a été chargé de la donner. Il a publié dans son numéro de novembre un de ces articles indignes dont il a le secret, signé bien entendu d'un nom inconnu.

Au lieu du visa de sortie attendu pour Elisabeth, c'est un seau d'ordures qui est déversé sur sa mère, et dans le genre le plus ignoble. Et par la même occasion sur deux autres émigrés soviétiques. Le tout est d'un tel niveau qu'on se dispensera d'entrer dans les détails. Quant au père, l'écrivain Anatole Gladiline, naturalisé français, on l'égratigne au passage pour ses livres et ses émissions à Radio-Liberté.

Quant à la mère d'Elisabeth, Irène, une modeste dactylo, son téléphone a été coupé. Le KGB s'en tiendra-t-il là, ou n'est-ce que la première étape du scénario classique : une perquisition, puis la trappe, sous une forme ou sous une autre ?

A.-M. B.

POINT DE VUE

Recherche scientifique et entreprises font mauvais ménage

par KRISTIAN FEIGELSON (*)

LA science reste une des priorités fondamentales de l'Etat soviétique. Les débats actuels qui opposent en URSS courants réformateurs et conservateurs mettent à jour les relations entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

La difficulté à mettre en œuvre une politique efficace d'application de la science nous oblige à interroger les carences du système soviétique. Les problèmes ne sont pas uniquement d'ordre économique. Ainsi, avec un budget en augmentation — mais ne représentant encore que 5 % du budget de l'Etat, les investissements en développement-recherche devraient, dans le cadre du plan quinquennal 1986-1990, atténuer les disfonctionnements du passé. Les cloisonnements sont à un autre niveau.

Sur le plan des institutions, deux organisations sont responsables du développement technique : le GKNT (1), insufflant des directives en matière de recherche appliquée, et l'Académie des sciences, orientant les projets les plus fondamentaux dans la coordination des différents instituts scientifiques. La coexistence de ces deux circuits, l'un faisant intervenir le politico-administratif, l'autre interne à la recherche, constitue un des premiers freins importants. La mauvaise circulation de l'information constitue un facteur supplémentaire.

Si l'on peut parler en URSS d'un réel esprit scientifique, expression d'un tissu culturel inventif, on ne peut évoquer une science de type privée, où seraient reconstitués les contextes personnels d'une découverte. D'ailleurs, les cloisonnements entre recherche théorique et recherche appliquée se retrouvent au niveau de la profession, rendant ce groupe social hétérogène. La disparité dans les rémunérations, ne correspond le plus souvent ni au savoir, ni aux compétences mais à des facteurs externes comme la cooptation, le lien au Parti, etc.

Le secteur global de l'innovation, excepté certaines de ses applications militaires de pointe, reste en matière de recherche civile un élément fragile de la chaîne. Des projets de création technique trop novateurs incluent des risques, au niveau de la sophistication comme de la mise en œuvre. Ils restent incompatibles avec la nature de l'entreprise soviétique, où les problèmes de sureffectifs, de responsabilités disséminées, de contrôle social accru, bloquent la diffusion de l'innovation. D'autre part, les objectifs du plan ne coïncident pas toujours avec ceux de l'entreprise, empêchant toute initiative durable.

Pourtant, si la circulation des flux entre usines, instituts, laboratoires s'effectue mal à tous les niveaux, on trouve néanmoins une volonté rationnelle de réduire le fossé entre l'innovation de procédé et l'innovation de produit. Chaque institut dispose d'un bureau chargé des expertises où des spécialistes enregistrent et archivent les innovations. Chaque usine expérimentale peut y déléguer un « rationalisateur » dont la tâche est de vérifier l'efficience d'une innovation. Mais l'invention, relevant d'une initiative isolée restera le fait de bricoleurs ingénieux travaillant dans des laboratoires prototypes.

Les impulsions contradictoires et l'absence de débats vraiment ouverts en matière de choix technologiques accentuent ces difficultés, encore aggravées par le faible taux de croissance. Des secteurs clés de l'économie soviétique sont ainsi devenus obsolètes. Les transferts de technologie occidentale sont devenus un palliatif aux carences du système. On estime aujourd'hui que les usines construites en URSS avec du matériel occidental sont responsables à 40 % de la production d'engrais, à 80 % des fibres synthétiques, à 70 % du parc automobile.

Le retard technologique sur l'Ouest n'en demeure pas moins important. Si la conception d'ordinateurs remonte au milieu des années 50, les premiers modèles lancés en 1971-1973 correspondent en terme de mémoire et de vitesse de calcul à l'IBM 360 américain produit en 1964-1965, tandis que les modèles de la série 2 conçus en 1978 en URSS équivalaient à l'IBM 370 produit aux Etats-Unis en 1970-1972.

La modernisation telle qu'on l'entend aujourd'hui, avec une reprise en main des secteurs clés, ne concerne pas l'innovation au sens occidental. Elle appelle à remédier à une autarcie généralisée. En innovant, on se dirige plutôt vers les stratégies de développement contrôlé, où la modernisation de structures productives existantes reste prioritaire sur l'innovation de fond.

(*) Sociologue.

(1) Comité d'Etat pour la science et la technique.

AFRIQUE

Les politiques de développement négligent les facteurs humains

estime un rapport de l'UNICEF

« Et si l'on aidait les hommes et les femmes d'Afrique à devenir des agents actifs de leur propre développement ? » Tel pourrait être le titre d'un rapport sur l'Afrique au sud du Sahara que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) vient de publier (1). A ce titre, il faudrait ajouter un sous-titre : *« Pour une meilleure prise en compte des particularités locales et régionales »*. Ces idées pourront paraître à certains évidentes, à d'autres simplistes. Elles ont, en effet, déjà fait couler beaucoup d'encre.

Aujourd'hui, l'UNICEF constate qu'elles ont été largement oubliées lors de l'élaboration des projets et leur concrétisation.

Il n'y a pas « une » mais « des » causes à l'immense crise que traverse actuellement le continent africain : les forces économiques internationales au nombre desquelles la récession, la dégradation des termes de l'échange et l'accroissement du fardeau de la dette, ainsi que les conditions climatiques défavorables, la guerre et la violence à grande échelle résultant de conflits coloniaux non résolus... » « Mais, lit-on dans le rapport, *il faut également affirmer haut et fort que la tragédie africaine actuelle, dont la fin est loin d'être proche, est l'aboutissement des principaux défauts et échecs de politiques de développement des gouvernements nationaux et des organismes d'assistance étrangers.* » Cet échec, explique l'UNICEF provient de ce qu'on néglige souvent de prendre en compte *« la dimension humaine du développement »*.

Immédiatement après l'indépendance des Etats africains, des plans et des projets optimistes ont été conçus à grande échelle et ont démarré dans la fièvre et dans une bonne volonté débordante. *« Malgré le soutien politique et international dont ils ont bénéficié, ils ont rarement pu profiter à l'Africain moyen. Ils n'ont pas su établir le contact humain, qui est la seule garantie de succès. »*

Outre la perte d'argent et d'énergie, ils conduisent à une méfiance et à un découragement progressifs aussi bien dans les pays donateurs que dans les pays bénéficiaires, quand ils ne créent pas d'effets pervers. Car la liste est longue des projets qui, cherchant à résoudre un problème, finissent par en créer d'autres.

Les femmes et la terre

Bien que l'UNICEF comprenne les impératifs du Fonds monétaire international qui demande aux pays africains — les plus endettés — de prendre de sévères mesures d'ajustement économique, il montre aussi les conséquences désastreuses que ces mesures peuvent avoir, quand elles sont mal adaptées : étranglement des secteurs de santé, d'éducation... des domaines déjà touchés dangereusement et qui affecteront gravement les plus pauvres et surtout *« les enfants... l'avenir du continent »*.

Le secteur agricole fourmille de programmes inadaptés. On a ainsi vu naître un grand nombre d'initiatives pour favoriser les cultures industrielles en négligeant totalement le rôle des femmes dans l'agriculture. Les hommes ont accaparé les meilleures terres pour ce qui devrait être une source de revenus certains, les femmes ont dû trouver des champs plus loin quand elles n'ont pas carrément abandonné les cultures vivrières dont elles s'occupaient.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : les organismes internationaux constatent une augmentation de la malnutrition, et le fait que de plus en plus de pays ne sont pas autosuffisants en agriculture.

De relais en relais

Mais l'UNICEF voit un espoir dans cette crise africaine : *« Le climat est favorable au réexamen de l'expérience passée et à la révision des stratégies futures pour l'Afrique... Un grand nombre de gouvernements comme d'organismes et pays donateurs reconnaissent que la crise de développement suivie jusqu'ici n'est pas la bonne, même si la destination elle-même reste valable. »*

Si chacun accepte de tenir enfin compte des besoins réels et du tissu social des populations et désire faire participer, toutes les personnes concernées, à leurs projets, les conditions seront réunies pour une meilleure réalisation des programmes.

Cette organisation internationale qui a fait de la protection de l'enfant l'objectif de son action reconnait qu'*« une responsabilité communautaire accrue dans le développement soulève des problèmes et des difficultés »*, mais ajoute : *« Le fait est qu'il n'y a pas d'autre solution. »*

Elle-même cherche à mettre en pratique cette théorie, dans un secteur qui lui semble prioritaire pour les enfants : la santé et plus particulièrement la vaccination. Si l'UNICEF participe à des campagnes de mobilisation nationales de vaccination, elle s'efforce de susciter et de renforcer des services de soins de santé primaire, qui, s'appuyant sur des relais traditionnels, pourront prendre à leur tour le relais et continuer les efforts ponctuels. La vaccination figure à ses yeux parmi ces opérations qui peuvent donner des résultats rapides et donc mobiliser les gens, les aider à se prendre en charge.

Autre priorité pour l'UNICEF : la formation des femmes, qui ont été trop longtemps négligées. Cette formation consisterait à offrir des notions élémentaires d'hygiène, de santé ou même d'agriculture.

L'organisation internationale estime qu'il devient urgent de se soucier de ce qui pourrait alléger la charge des femmes. Par exemple, des puits, construits de façon simple, avec si possible des matériaux locaux et la population du village qui en aurait la responsabilité.

Enfin, l'UNICEF estime qu'il serait dangereux de négliger l'éducation des enfants. Là aussi l'organisation pense qu'il faudrait peut-être modérer ses ambitions, mais que, à coup sûr, il devient indispensable d'accorder une plus large place à l'enseignement pratique et technique. Celui-ci adapté aux réalités locales sera bien accepté à condition toutefois que le même traitement soit appliqué aux enfants des villes de façon à ne pas créer à la campagne le sentiment d'être méprisés.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) « A portée de main : un avenir pour les enfants d'Afrique. »

République Sud-Africaine

Onze morts le Jour de l'an

Johannesburg. — Le bilan des violences qui ont eu lieu le jour du Nouvel An en Afrique du Sud s'élève à onze morts. Des affrontements se sont, d'autre part, produits à Durban, station balnéaire très fréquentée pendant la période des fêtes de Noël, où quelque cinq mille noirs ont investi une plage réservée aux Indiens, avant d'attaquer à coup de pierres des véhicules sur l'avenue du front de mer.

La police anti-émeute a ouvert le feu sur la plage, et dix personnes ont été blessées. Dans son message de Nouvel An, le président sud-africain, M. Pieter Botha, a affirmé que son pays continuera de *« perpétuer les valeurs chrétiennes et les normes de civilisation »* et a félicité les forces de l'ordre pour *« leurs efforts disciplinés et dévoués »* dans leur tâche de maintien de l'ordre.

Les autorités de Pretoria ont prorogé de six mois l'interdiction de réunion frappant plusieurs organisations anti-apartheid dans trente districts judiciaires du pays, augmentant de soixante-quatre à soixante-quatorze le nombre des organisations concernées. De son côté, le Front démocratique uni (UDF) a promis que 1986 serait l'année de *« l'union de toutes les forces en lutte contre le régime d'apartheid »* et qu'elle verrait *« l'intensification tous azimuts du combat de nos masses »*

L'UDF se félicite, d'autre part, de la décision prise samedi dernier lors d'une conférence de pédagogues et de dirigeants politiques noirs de suspendre le mouvement de boycottage des écoles, à partir du 28 janvier, et ce afin de mieux *« mener la guerre contre l'ignorance »*. — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Un numéro spécial de la revue « Autrement »

Bien qu'elle soit fréquemment à la « une » de l'actualité, l'Afrique du Sud est mal connue. Ce pays dont le nom évoque uniquement l'apartheid offre une multitude de facettes attrayantes, déroutantes, ou détestables. Il faut du temps pour les connaître toutes, pour comprendre cet Etat mis au ban de la communauté internationale pour avoir codifié dans les plus singuliers détails un système de ségrégation, fruit d'une histoire et d'une confrontation. Pour comprendre l'apartheid, pour saisir cette société et pour appréhender cette terre *« riche, dure, déchirée »* actuellement en pleine tourmente, la revue *Autrement* vient de publier un ouvrage. Une approche nuancée d'une réalité multiforme, dont le but est de permettre de saisir l'enjeu, la portée et les données d'un débat qui va dominer les années à venir.

Par touches successives réalisées par près d'une quarantaine de personnes, sans manichéisme facile ni militantisme réducteur, cet ouvrage, qui n'a pas la prétention d'être exhaustif, dessine, par le biais d'analyses, de portraits, de photos, les contours de ce pays en mutation. *Autrement* donne la parole à des gens venus d'horizons les plus divers, pour l'essentiel des journalistes, des personnes qui ont vécu ou vivent dans le pays. Parmi eux, des Sud-Africains qui racontent, selon la formule de Georges Lory, qui a dirigé ce numéro hors-série, *« ce microcosme à l'image de la planète avec une minorité de plus en plus riche et des démunis de plus en plus nombreux »*.

★ *Afrique du Sud*, nº 15, revue *Autrement*, 80 francs.

★ Aux éditions Karthala, la revue Politique africaine a publié un numéro 19 un article sur « l'Afrique australe face à Pretoria ».

Les méfaits du tribalisme

(Suite de la première page.)

C'est au tour des Langs, aujourd'hui en disgrâce, de payer durement le prix de leurs multiples abus de pouvoir. La roue tourne...

Au Burundi, la « tragédie de 1972 » a coûté la vie à plus de cent mille Hutus. La leçon de ces massacres, de ce véritable génocide, était on ne peut plus claire : pas question, pour la minorité tutsi, de se laisser évincer du pouvoir comme cela s'était passé, en 1969, au Rwanda voisin. Si, à Bujumbura, les « longs » utilisent toutes sortes de subterfuges pour se maintenir aux affaires, à Kigali, les « courts » (1) jouent franc jeu pour éviter de mauvaises surprises. N'ont-ils pas créé une carte d'identité ethnique afin de pouvoir plus aisément se livrer à de savants dosages, notamment en matière d'emploi ?

Autre point noir : le Zimbabwe où le conflit entre deux hommes — MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo — et entre leurs deux partis — la ZANU et la ZAPU — a de fortes résonances tribales, même si les uns et les autres s'efforcent d'élever — ou plutôt de déplacer — le débat de fond. D'un côté les Shonas, de l'autre, les Ndebeles. Conséquence de cet état de fait : une vaste région — le Matabeleland — dont le pouvoir central essaie, en vain, de réduire la « dissidence » en employant la manière forte. Au bout du compte, des centaines de victimes innocentes et, aux récentes « législatives », un cuisant revers électoral puisque, aucun des candidats officiels n'a réussi à mettre le pied dans ce bastion.

Des mosaïques

Beaucoup de pays constituent une mosaïque de tribus dont aucune n'est en mesure de confisquer le pouvoir à son seul profit. D'où un jeu de coalitions aussi compliquées que fragiles. En Ouganda, la sainte alliance des « nordistes » Acholi et Langi, formée autour de M. Obote, vient de se dissoudre. En Somalie, la « cohabitation » est difficile entre les deux mouvements d'opposition au régime du général Syaad Barre, l'un d'ethnie mijertein et l'autre d'ethnie issak, dont les tentatives d'unification ont jusqu'à maintenant échoué.

Du vivant de Jomo Kenyatta, qui était l'un des leurs, les Kikouyous — la tribu majoritaire au Kenya — ont largement dominé le paysage politique. Issu du clan très minoritaire des Kalenjins, M. Daniel Arap Moi, le successeur du « père de l'indépendance », a la tâche moins facile pour assurer les bases de son pouvoir, ce qui l'oblige à manœuvrer avec prudence entre les différentes ethnies, en ménageant les susceptibilités des uns et en calmant les appétits des autres. Lors du récent congrès de son propre parti, M. Mugabe a dû procéder à un habile dosage tribal à la tête du bureau politique. Les quatre premiers dirigeants de la ZANU représentent les quatre principales ethnies du Zimbabwe, à savoir les Zezurus, les Karangas, les Manicas et les Ndebeles.

Il arrive aussi que ces rivalités ethniques ignorent les frontières, trop hâtivement tirées au cordeau à l'époque de la colonisation. Ainsi les autorités de Mogadiscio ont-elles longtemps entretenu le rêve d'une « Grande Somalie » qui aurait « mordu » non seulement sur le nord-est du Kenya mais encore et surtout sur la partie de l'Ogaden située en territoire éthiopien, sous prétexte que ces régions sont habitées par des tribus somalis. Si elles ont récemment normalisé leurs relations avec Nairobi, ces mêmes autorités continuent, depuis le conflit de 1977-1978, d'entretenir avec Addis-Abeba un état de guerre larvée.

> *Les Africains n'aiment guère que l'on ait recours au tribalisme pour expliquer crises et guerres. Et pourtant en Afrique de l'Est notamment...*

Connotations racistes

Souvent, les clivages tribaux se teintent de connotations racistes dans la mesure où les ethnies claires — parfois les plus industrieuses et les plus évoluées — tiennent en peu d'estime leurs compatriotes à la peau plus sombre que la leur. A Madagascar, les Mérinas des hauts plateaux méprisent les côtiers d'origine africaine.

En Ethiopie, les Amharas, en majorité chrétiens, se méfient des Gallas, qui, dans les premiers temps de la révolution de 1974, avaient vu dans l'arrivée au pouvoir de l'un des leurs, le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, « l'empereur rouge », le symbole de leur revanche sur des siècles d'humiliation.

On pourrait imaginer que l'ouverture de ces mondes clos sur l'extérieur ait eu un effet décapant, qu'elle ait eu raison de comportements irrationnels, ou du moins mal adaptés aux exigences des temps modernes. Si la « civilisation », entendue au sens large du terme, a ébranlé les structures ethniques, elle n'a, cependant, pas entamé les réflexes claniques, pas désorganisé un système de références par rapport à la morale, à la religion et à la culture, un ensemble d'attitudes face à la vie et à la mort. Même vidée de ses traditions, la chrysalide tribale demeure vivace.

Il est significatif de constater que, dans les pays où le multipartisme survit vaille que vaille, les divisions ethniques l'emportent, souvent, sur les clivages politiques. Au Zimbabwe, la ZAPU de M. Nkomo, qui recrute essentiellement ses troupes parmi les Ndebeles, n'a avec la ZANU aucun contentieux idéologique. En Ouganda, le Parti démocratique, la principale formation de l'opposition sous le régime nordiste de M. Obote, a de solides attaches dans l'ancien royaume du Bouganda. Le système du parti unique comme antidote contre le tribalisme ne changerait rien au fond, contrairement à ce que pense M. Mugabe. Il aurait pour seule « vertu » d'occulter la réalité.

Des ravages impressionnants

Des solidarités ethniques qui n'apparaissent pas à première vue donnent parfois un éclairage neuf et inédit à tel comportement ou tel événement. Parmi les douze membres de l'armée de l'air kenyane mêlés de près au coup d'Etat manqué du 1er août 1982 qui ont été condamnés à mort et aurait été pendus début juillet, dix appartiennent à l'ethnie luo, celle-là même dont se réclame M. Oginga Odinga, le vieux chef socialiste qui, il y a trois ans, à la veille du putsch avorté, avait exprimé l'intention de créer un « parti du peuple » et qui reste aujourd'hui le symbole d'une opposition sourde au régime de M. Arap Moi.

Comment mener une guerre sans merci contre le tribalisme, qui entrave le développement économique ? Comment éliminer ce fléau, *« signe, d'après certains, d'une société primitive »*, qui dicte, consciemment ou non, la conduite de tout un chacun, y compris aux plus hauts niveaux de l'Etat ? Très récemment, un député kenyan a déposé sur le bureau du Parlement une proposition de loi visant à nommer un médiateur — un « ombudsman » — dont la mission aurait été de recueillir les doléances des citoyens de base — les wananchi — lésés par des pratiques tribalistes et de prendre les mesures disciplinaires nécessaires. En définitive, à la demande du gouvernement, cette proposition a été retirée de l'ordre du jour car elle n'aurait fait, paraît-il, qu'ajouter aux divisions.

On mesure sans peine les ravages du tribalisme. Ravages d'autant plus impressionnants et plus inquiétants que l'on ignore presque tout des moyens de venir à bout de ce que les plus lucides des Africains comparent à un « terrible cancer ».

JACQUES DE BARRIN.

LE CONFLIT DU SAHARA-OCCIDENTAL

MM. Ben Bella et Aït Ahmed demandent « la cessation de la guerre non déclarée entre le Maroc et l'Algérie »

MM. Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed demandent *« la cessation de la guerre non déclarée entre le Maroc et l'Algérie »*, dans un entretien publié par le journal marocain d'opposition *Al Ittihad Al Ichtiraki*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Les deux personnalités algériennes en exil, qui doivent lancer un appel pour *« l'instauration de la démocratie »* dans leur pays (*le Monde* du 17 décembre), *« réaffirment la marocanité du Sahara-Occidental »*, estimant que le conflit *« ne peut être résolu que dans le cadre du Maghreb »*.

Ils souhaitent la convocation d'une réunion élargie des personnalités, des partis et des organisations du Maghreb en vue de *« sortir de la crise actuelle »*, et pensent *« qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'Algérie de dépecer le Maroc »*. Ils préconisent aussi *« une forme d'union entre le Maroc et la Mauritanie dans la perspective de l'union de l'ensemble du Maghreb »*.

D'autre part, un avion de tourisme piloté par un habitant de la région parisienne, M. Guy Lecante, seul à bord, a disparu le 27 décembre à proximité des côtes du Sahara-Occidental, a-t-on appris cette semaine au Sénégal.

L'appareil, un monomoteur, a été perdu de vue par le centre de contrôle aérien de Dakar après son passage à Nouadhibou (nord de la Mauritanie), et n'a jamais atterri à El Ayoun (Sahara-Occidental) où il devait faire escale.

L'appareil pourrait avoir été abattu par le Front Polisario établi dans la partie sud du Sahara-Occidental, entre la Mauritanie et le mur de défense marocain. En effet, celui-ci a annoncé, dans un communiqué publié à Alger, que ses forces avaient détruit samedi *« un avion de guerre de l'armée marocaine »* dans la région de Dakhla (l'ancienne Villa-Cisneros), et que le pilote avait été tué.

En février 1985, des tireurs du Polisario avaient abattu dans la même région un Dorlier-228 ouest-allemand, de retour d'une expédition scientifique au pôle sud, parce qu'il l'avaient confondu, ont-ils assuré, avec des appareils utilisés par l'armée marocaine pour des missions de surveillance des côtes.

Enfin, deux navigateurs français, dont le voilier s'était échoué le 12 décembre sur les côtes du Sahara-Occidental, ont été remis, le mardi 31 décembre, par le Front Polisario, à un fonctionnaire du consulat de France en Algérie, venu les chercher dans la région de Tindouf.

Laurence Gauchet et Jean-Arnaud Slyper venaient des îles Canaries et voulaient rallier le port de Nouadhibou, mais à la suite d'une erreur de navigation leur voilier, *le Tael*, a heurté la côte environ 160 kilomètres plus au nord dans une région totalement inhabitée du Sahara-Occidental.

Au bout de quatre jours, ils ont été secourus par un détachement du Polisario qui les a ensuite acheminés jusqu'à la frontière algérienne. — *(AFP, AP)*.

A Bamako

APPEL A LA RÉCONCILIATION ENTRE LE MALI ET LE BURKINA

Les affrontements armés qui ont opposé pendant six jours le Mali et le Burkina constituent, en réalité, une *« tentative de déstabilisation »* du régime de Ouagadougou et n'ont rien à voir avec un conflit frontalier, a affirmé, mercredi 1er janvier, à Dakar, le ministre burkinais des affaires étrangères, M. Basile Guissou.

A Bamako, le président malien, M. Moussa Traore, a, de son côté, lancé un appel à la réconciliation entre les deux pays, déclarant notamment : *« Les peuples malien et burkinais sont des peuples frères, que l'histoire et les contingences géographiques ont uni de tout temps. »* Soulignant la *« disponibilité du Mali pour effacer définitivement cette page sombre de l'histoire commune des deux pays »*, le chef de l'Etat malien a affirmé : *« Nous n'avons jamais convoité un pouce de territoire d'un pays frère et voisin. »*

A Ouagadougou, d'autre part, le ministre libyen des affaires étrangères, M. Ali Triki, a remercié le Burkina et le Mali qui ont accepté la « médiation » libyenne, et, parlant de la Côte-d'Ivoire — qui s'est opposée à la présence d'observateurs militaires libyens sur le terrain, — il a déclaré que ce pays *« n'est pas le maître de la sous-région pour prétendre empêcher la Libye d'être solidaire des peuples malien et burkinais »*. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Afghanistan

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Kaboul a fait une proposition informelle de retrait des troupes soviétiques

Le gouvernement afghan a présenté de manière informelle un calendrier de retrait de la totalité des troupes soviétiques d'Afghanistan d'ici à un an dans le cadre d'un accord général de règlement politique dans ce pays, a rapporté mercredi 1er janvier le *New York Times*.

Le journal, qui cite un responsable non identifié du département d'Etat, ajoute que ce calendrier a été remis au sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques, M. Diego Cordovez, par le ministre afghan des affaires étrangères, M. Mohammed Dost, à l'occasion d'une série de conversations pakistano-afghanes tenues à Genève sous l'égide de l'ONU entre le 16 et le 19 décembre *(le Monde* du 24 décembre). Le calendrier n'a pas été discuté lors de ces conversations, le chef de la diplomatie pakistanaise, M. Sahabzada Yaqub Khan, ayant refusé de négocier sur ce point directement avec son homologue afghan s'il ne fournissait pas la preuve que L'URSS approuvait le calendrier. Le Pakistan ne reconnaît pas le gouvernement afghan de M. Babrak Karmal.

L'élaboration d'un calendrier de retrait des quelque cent vingt mille soldats soviétiques stationnés en Afghanistan a constitué jusqu'à présent le principal obstacle aux négociations sur un règlement pacifique du problème de l'Afghanistan, occupé par l'armée soviétique depuis décembre 1979. Selon le responsable cité par le *New York Times*, le document *« prévoit un retrait des troupes sur une période relativement courte, inférieure à un an, mais ne comporte pas de dates précises de début et de fin »*.

Selon lui, bien que la présentation informelle de ce calendrier soit un développement positif, il ne pourrait y avoir d'accord général sans que tous les éléments soient acceptés par toutes les parties. La prochaine série de conversations pakistano-afghanes de Genève aura lieu en février.

Par ailleurs, le gouvernement afghan a officiellement remis mercredi au chargé d'affaires d'Allemagne fédérale une note protestant contre ce qu'il considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures de la part de ministres ouest-allemands et du chancelier Helmut Kohl lui-même, ces personnalités ayant exprimé leur sympathie pour la résistance anticommuniste.

Enfin, le premier ministre danois, M. Poul Schlueter, a vivement critiqué l'intervention soviétique en Afghanistan, déclarant que plusieurs centaines de milliers de personnes avaient été tuées avec une *« brutalité incompréhensible et impitoyable »*. Dans son discours du Nouvel An, M. Schlueter a commenté avec satisfaction l'amélioration des relations américano-soviétiques, ajoutant toutefois : *« Nous ne devons jamais fermer les yeux sur l'occupation inhumaine de l'Afghanistan par l'Union soviétique. »*. – *(AFP, Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

Indochine « Alerte à l'histoire »

La série d'émissions consacrées par Antenne 2 en 1984 à l'histoire contemporaine de l'Indochine avait suscité de vives réactions dans les milieux intéressés, et le producteur, Henri de Turenne, avait accordé un droit de réponse à certains de ses détracteurs (*le Monde* du 16 mai 1984). Le dossier est repris, cette fois-ci, par un certain nombre d'universitaires, d'acteurs et de témoins qui entendent remettre les pendules à l'heure. *Ni opprobre, ni oubli*, ont-ils sous-titré leur ouvrage *Alerte à l'histoire* publié, conjointement, par l'Académie des sciences d'outre-mer, l'Institut de l'Asie du Sud-Est et l'Association nationale des anciens d'Indochine.

Cette nouvelle réponse à Henri de Turenne contient du bon et du moins bon. La présence française en Indochine n'a pas eu que des aspects négatifs. Peut-être fallait-il le redire. Solange Thierry rappelle, avec à propos, l'œuvre de l'École française d'Extrême-Orient. Il était également opportun de redire que le protectorat français sur le Cambodge, au milieu du XIXe siècle, a accordé un sursis à un pays convoité à la fois par les Siamois et les Vietnamiens.

Mais les textes sont inégaux et les dossiers – notamment celui sur l'armée sud-vietnamienne – parfois mal défendus. L'histoire des deux guerres du Vietnam a déjà fait l'objet de publications nombreuses, notamment aux Etats-Unis. Les éditeurs de cette *Alerte à l'histoire* auraient gagné à en tenir davantage compte. En outre, cet ouvrage pèche par manque d'homogénéité et aurait pu faire l'économie de certaines contributions qui n'apportent pas grand-chose au débat.

J.-C. P.

★ *Alerte à l'histoire*, éd. de l'Académie des sciences d'outre-mer, 418 p., 135 F.

NOUVEL AN A MANILLE

Folle nuit, triste réveil...

Six morts, plus de six cents blessés et quelque cinq mille sans-abri, tel serait le bilan du Jour de l'an à Manille selon les estimations de la presse philippine. C'est qu'on a, là-bas, le sang aussi chaud que le climat et le goût parfois immodéré de la fête, du pétard et de la gâchette. De surcroît, la campagne pour l'élection présidentielle, qui bat son plein, a fait encore monter la tension.

Alors les coups de revolver tirés *« en l'air »* par les fêtards, les balles perdues, les coups de couteau qui ne l'*étaient* pas, les explosions de liesse et les rixes en tous genres ont fait beaucoup de dégâts. Dans les bas quartiers et taudis de la capitale, l'utilisation imprudente et immodérée des feux d'artifice coûtera, une fois encore, très cher. Il paraît que les gerbes d'étincelles colorées, et les incendies qu'elles ont provoqués ont illuminé et enfumé le ciel des heures durant. Folle nuit, triste réveil. Que la loi interdise l'usage du pétard, du pistolet et autres engins aussi meurtriers qu'incendiaires dans un environnement propice aux catastrophes n'y change rien.

Vietnam

UN CODE PÉNAL POUR LA DÉFENSE DU RÉGIME SOCIALISTE

Hanoï *(AFP)*. – Le premier code pénal de l'histoire du Vietnam réunifié, qui accorde une large place à la répression des délits politiques et économiques, est entré en vigueur mercredi 1er janvier. En préparation depuis dix ans, adopté en juin dernier par l'Assemblée nationale, il doit, selon ses promoteurs, *« compléter la Constitution de 1980 pour fonder les bases d'une nouvelle légalité socialiste »*. Il comprend deux cent quatre-vingts articles, dont deux cent neuf consacrés au recensement des délits.

Destiné, selon son article premier, à *« défendre le régime socialiste »*, le code consacre les vingt-neuf articles de son premier chapitre aux *« délits violant la sécurité nationale »*, dont plusieurs sont passibles de la peine de mort.

Outre la haute trahison, l'espionnage, le terrorisme ou le sabotage, le code prévoit une répression sévère de toute opposition politique : l'article 73, par exemple, énonce des peines allant de douze ans de prison à la peine capitale pour *« les activités subversives contre le pouvoir populaire »*. *« L'opposition au pouvoir populaire »* (art. 81) ou la *« propagande contre le socialisme »* (art. 82) seront passibles de trois à dix ans de prison.

la *« fuite à l'étranger »* est passible de la même peine. Originalité : pour quinze délits contre la sécurité nationale la même peine s'applique s'ils ont été commis *« dans des pays socialistes frères »* (art. 86).

Autre délit menaçant la sécurité du régime : le *« sabotage culturel »* (art. 99), et notamment la *« diffusion de livres, revues, photos, films, musique à caractère décadent »*, passible de six mois à douze ans de prison.

« La défense de la sécurité politique de notre régime constitue la priorité de notre travail pénal » face à *« la guerre de sape multiforme et aux actes de sabotages »* dont le Vietnam est victime, a déclaré le ministre de la justice, M. Phan Hien.

La deuxième priorité, a ajouté le ministre, concerne la répression des délits économiques. Deux chapitres et trente-six articles du code leur sont consacrés. Certains sont passibles de la peine de mort : la vente de matériel frelaté ou les atteintes à la *« propriété socialiste »*, notamment, la spéculation sera punie de dix ans de prison à la détention à perpétuité ; les fraudes sur les prix de trois mois à sept ans de prison ; le trafic et le recel d'or ou de devises de dix à vingt ans.

A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

La « belle » du Nouvel An

Arlon. – Quatre détenus de la prison belge d'Arlon, près de la frontière luxembourgeoise, ont profité du réveillon de la Saint-Sylvestre pour s'évader. Peu avant minuit, trois détenus, deux Belges et un Marocain, étaient parvenus à s'emparer d'un couteau et d'un poinçon servant au cordage des raquettes de tennis. Sous la menace, ils ont contraint les gardiens à ouvrir les cellules de leurs codétenus et, accompagnés de onze d'entre eux, ont quitté par la grande porte l'établissement pénitentiaire. Le principal instigateur de cette « belle » du Nouvel An, Pascal Van Hoof, vingt ans, avait été condamné à une peine de vingt ans d'emprisonnement pour un meurtre commis dans la région de Liège.

NICARAGUA

Fermeture de la radio de l'archevêché de Managua

Les autorités nicaraguayennes ont ordonné mercredi 1er janvier la fermeture de la Radio catholique, organe de l'archevêché de Managua, pour avoir violé la loi sur les médias, a-t-on annoncé de source officielle. Un communiqué précise que cette décision a été prise après que la radio eut refusé de se joindre le 31 décembre à un programme radiophonique, au cours duquel devaient être diffusés les vœux du président Daniel Ortega. Le communiqué n'indique pas la durée de la fermeture. La Radio catholique a déjà été fermée pour deux jours à la fin du mois d'octobre pour avoir diffusé une homélie de l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando, sans avoir reçu d'autorisation officielle. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Mme Bandaranaike rétablie dans ses droits

Colombo. – Le président de Sri-Lanka, M. Jayewardene, a rétabli, mercredi 1er janvier, les droits civiques de l'ancien premier ministre, Mme Sirima Bandaranaike, suspendus pour sept ans en octobre 1980 par le Parlement. L'intéressée a aussitôt réclamé la tenue d'élections générales. Une commission présidentielle avait reconnue Mme Bandaranaike coupable d'abus de pouvoir de 1960 à 1965 et de 1970 à 1977, époques où elle était chef du gouvernement. Dans les heures qui ont suivi le rétablissment de ses droits, l'ancien premier ministre a déclaré : *« Le plus grand problème auquel le pays est aujourd'hui confronté est la question ethnique. Organisons des élections générales et que le peuple décide. »* Pour Mme Bandaranaike, le gouvernement de Colombo devrait demander au premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, de convaincre les dirigeants séparatistes tamouls luttant pour la création de leur propre Etat au Sri-Lanka de déposer les armes et de s'en remettre au choix des urnes. *« Que les Tamouls choisissent leurs représentants au Parlement. A l'heure actuelle, nous n'avons aucun représentant tamoul avec qui discuter de la question ethnique »*, a-t-elle dit. Les seize représentants tamouls au Parlement ont démissionné en 1983, à la suite de l'adoption de lois les forçant à prêter serment de loyauté à l'Etat unitaire de Sri-Lanka. – *(Reuter.)*

TOGO

Une délégation d'Amnesty International est refoulée

Venant enquêter sur l'inculpation de quinze personnes, fin septembre, pour *« activités subversives »*, une délégation d'Amnesty International, qui est arrivée mardi 31 décembre à Lomé, a été refoulée et a dû reprendre un avion mercredi matin. La police togolaise a estimé qu'Amnesty n'avait pas tenu compte du souhait des autorités de différer ce voyage. – *(AFP.)*

ZAIRE

Des avions militaires angolais à Kinshasa

Un avion militaire angolais, un Antonov-26, transportant seize militaires dont neuf officiers, qui avait atterri lundi 30 décembre, à l'aéroport de N'Djili, à Kinshasa, a été autorisé à repartir, mercredi, pour l'Angola, après que les autorités zaïroises eurent établi que l'atterrissage de l'appareil avait bien été provoqué par le mauvais temps. Un deuxième appareil angolais, un avion civil de type Lockeed 382, qui s'était posé dans les mêmes conditions à Kinshasa avec un seul passager à bord, avait été autorisé à reprendre sa route mardi. C'est la seconde fois en un mois que l'équipage d'un avion militaire angolais s'affirme contraint de se poser au Zaïre. Un appareil transportant 44 militaires cubains avait atterri début décembre, à environ 300 kilomètres au sud-est de Kinshasa, dans la province de Bandundun. Les militaires cubains, qui avaient mis le feu à leur appareil, avaient été autorisés par le président Mobutu à repartir à Luanda le 23 décembre. – *(AFP).*



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un professeur de New-York se félicite de l'« invasion » des mots français

Correspondance

Washington. – Dans le *New York Times*, M. Herbert London, doyen d'une des universités de New-York, s'en prend sur un ton moqueur au nationalisme linguistique français, et notamment au « chauvinisme » (un mot français, note-t-il) de M. Lang. Faudra-t-il que nous passions à la contre-attaque, se demande le professeur et, par exemple, remplacer les mots français « élan » et « panache » par *ardor* et « verve » ou encore ne plus dire « pâté » mais *shopped liver* (foie hâché) ni « quiche » mais *egg pie... ?* Et qui voudrait angliciser les mots « croissant », « brioche » et autres produits de la gastronomie française ? L'invasion des mots français a été réussie, estime le professeur London, en se demandant s'il devra renoncer à envoyer ses vêtements au *French cleaner* (un spécialiste du nettoyge à sec) et empêcher sa femme d'acheter ses robes dans une « boutique ».

« Où s'arrêter ? écrit-il. *Si nous devions restreindre l'emploi des mots allemands, yiddish, italiens, arabes et espagnols, nous ne pourrions plus jamais passer une commande dans un restaurant de New-York. » « Restreindre la langue, c'est restreindre la vie »*, estime le professeur London, qui ajoute : *« Si les Français décident d'homogénéiser leur langue... tant pis pour eux. Ils mettront en péril leur avenir technologique. »* Mais, malgré *« l'intrusion du français dans notre culture »*, le professeur n'envisage pas une contre-attaque. *« L'omelette est mon plat favori au breakfast. La Fayette a sauvé la révolution américaine. Louis Jourdan a rendu* Gigi *inoubliable et Brigitte Bardot a hanté mes rêves d'adolescent... Je porte un béret et j'espère acquérir du savoir-faire... »*

« Je dois beaucoup aux Français... Je voudrais seulement qu'ils reconnaissent leur dette envers nous... », conclut le professeur London. Faut-il l'appeler Londres ?

HENRI PIERRE.

● *Mutinerie dans un pénitencier de haute sécurité de l'Etat de Virginie-Occidentale.* – Des prisonniers d'un pénitencier de haute sécurité de l'Etat de Virginie-Occidentale se sont mutinés mercredi 1er janvier prenant en otages quatorze employés de la prison et le contrôle total de l'établissement. Un prisonnier a été tué. Les détenus, dont on ignore le nombre et qui sont armés de coutelas fabriqués en prison, ont appelé une station de télévision locale et ont exigé de rencontrer le gouverneur de l'Etat, afin de lui faire part de leurs exigences. Des policiers des unités anti-émeutes ont encerclé le pénitencier, bouclé ses abords et comptent reprendre le contrôle de l'établissement. – *(AP.)*

● *Campagne américaine contre la présence de la Gulf Oil en Angola.* – Un groupe conservateur américain vient de lancer une campagne, soutenue par un budget de 1 million de dollars, destiné à faire pression sur la compagnie pétrolière Chevron pour que celle-ci ferme sa filiale Gulf Oil en Angola, accusée de *« travailler main dans la main avec Fidel Castro et Gorbatchev »*. Les opérations de la Gulf Oil fournissent *« plus de 2 milliards de dollars par an »* au gouvernement marxiste d'Angola, a affirmé le président du groupe conservateur, M. Howard Phillips. La Cabinda Gulf Oil Co., qui associé la Gulf Oil de Chevron et le gouvernement angolais, exploite quelque deux cents puits de pétrole en Angola. – *(AFP.)*

Brésil

Le « protecteur » des favelas de Rio s'évade en hélicoptère

Rio-de-Janeiro *(AFP)*. – José Carlos dos Reis Encina, alias « Escadinha », détenu à la prison d'Ilha Grande, dans l'Etat de Rio-de-Janeiro, s'est échappé, mardi 31 décembre, de l'établissement pénitentiaire à bord d'un hélicoptère.

Encina, qui accomplissait une peine de trente ans de prison depuis janvier 1985 pour trafic de drogue et attaque contre un véhicule transportant des fonds, s'est enfui à bord de l'appareil, qui avait réussi à se poser sur la prison, malgré la présence des gardiens.

Aucun autre détail n'a été fourni sur l'évasion spectaculaire de ce trafiquant de drogue notoire et « protecteur » des favelas de Rio. Ilha Grande est située au large d'Angra dos Reis, à 150 kilomètres au sud de Rio.

Aruba

QUATRE PARTIS REPRÉSENTÉS DANS LE PREMIER GOUVERNEMENT

Aruba *(AFP)*. – Le gouvernement d'Aruba – le premier – issu des élections du 22 novembre 1985, est formé d'une coalition de quatre partis, et pourra compter sur le soutien de treize des vingt et un membres du Parlement. Voici la composition du cabinet :

● *Premier ministre :* M. Henny Eman (Parti populaire).

● *Finances :* M. Armand Engelbrecht (Parti populaire).

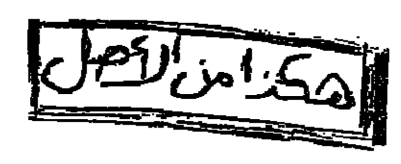
● *Justice :* M. Watty Vos (Parti populaire).

● *Education et santé :* M. Mito Croes (Parti populaire).

● *PTT et travaux publics :* M. Charro Kelly (Action démocratique nationale).

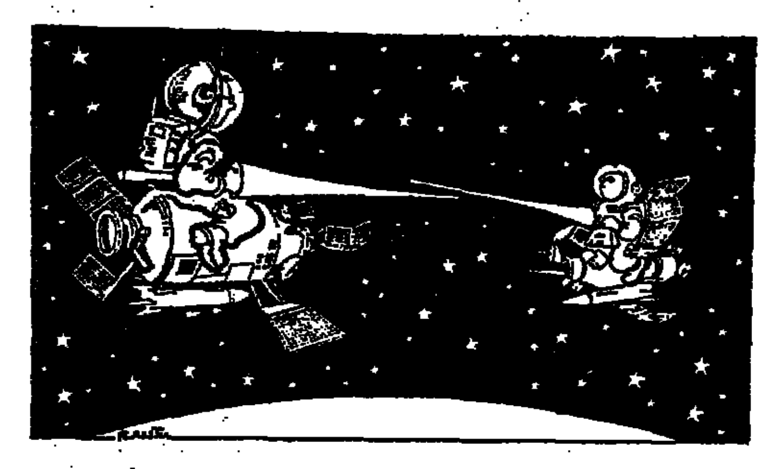
● *Affaires économiques :* M. Léonard Berlinski (Parti démocratique).

● *Transports :* M. Benny Nisbet (Parti patriotique).



L'ANNÉE 1985 PAR PLANTU

Janvier



ÉTATS-UNIS-URSS : MM. Andrei Gromyko et George Shultz, réunis à Genève, décident l'ouverture de négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales.

Février



AMÉRIQUE LATINE : durant son voyage le pape Jean-Paul II dénonce la théologie de la libération.

Mars



FRANCE : le second tour des élections cantonales confirme le succès de l'opposition.

Avril



FRANCE : M. Raymond Barre affirme qu'il *« ne votera pas la confiance à un gouvernement de cohabitation »*.

Mai



BELGIQUE : au stade du Heysel, à Bruxelles, des hooligans anglais provoquent la mort de trente-huit personnes.

Juin



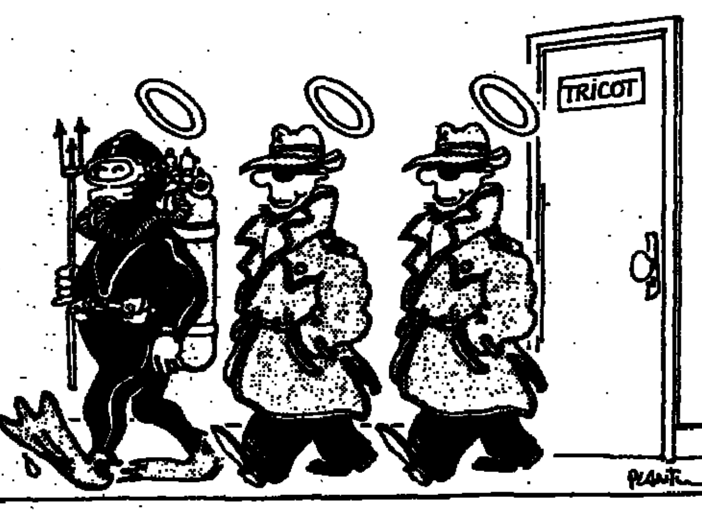
LIBAN : les 11 et 14 juin, les passagers de deux Boeing-727 sont pris en otages par des terroristes. Un voyageur américain est assassiné.

Juillet



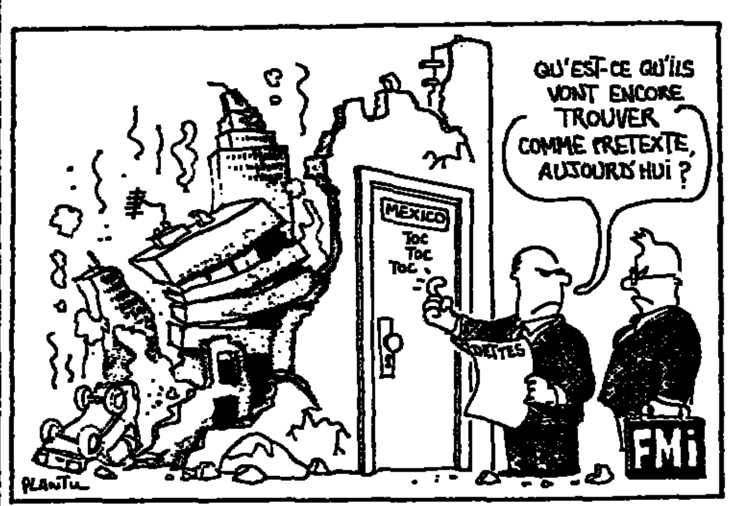
ONU : la conférence internationale organisée par les Nations unies préconise des mesures pour améliorer la condition féminine.

Août



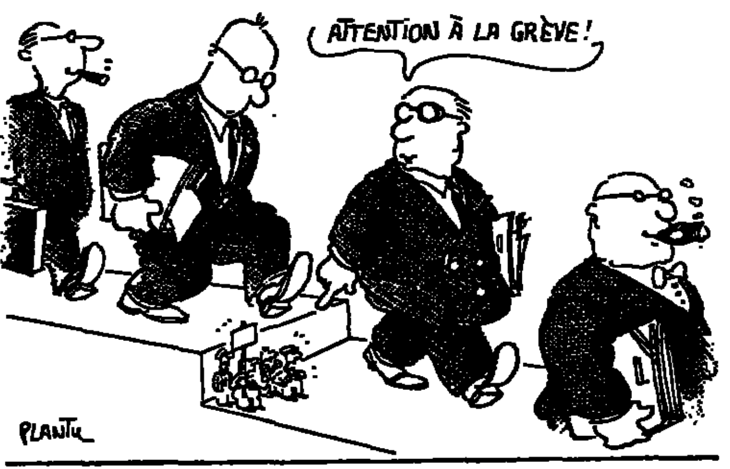
FRANCE : dans l'affaire Greenpeace, M. Bernard Tricot rend public son rapport consacré à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*. Il précise : *« Je n'exclus pas d'avoir été berné. »*

Septembre



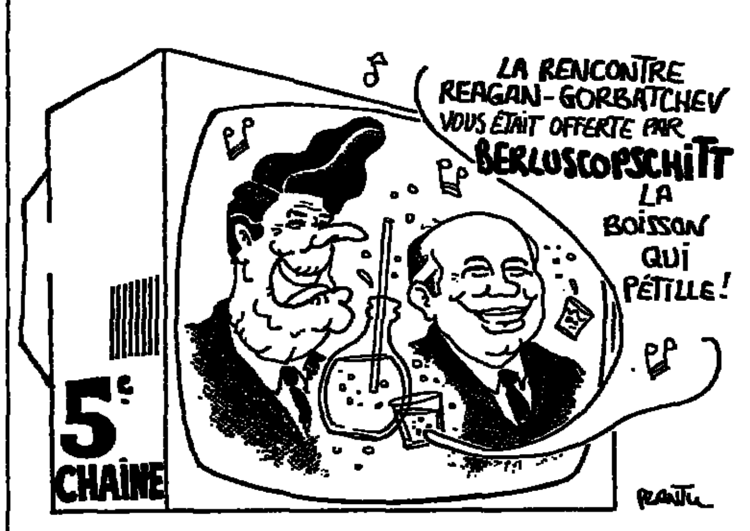
MEXIQUE : un très violent séisme frappe le centre de Mexico, faisant au moins dix mille morts.

Octobre



FRANCE : la CGT organise une journée nationale interprofessionnelle d'action. Les grèves sont assez peu suivies.

Novembre



ÉTATS-UNIS-URSS : du 19 au 21, MM. Reagan et Gorbatchev se rencontrent à Genève pour le premier sommet soviéto-américain depuis juin 1979.

FRANCE : le 20 novembre, le gouvernement français annonce la création d'une cinquième chaîne de télévision.

Décembre



AFRIQUE DU SUD : depuis septembre 1984, les affrontements ont provoqué la mort de plus de cinq cents personnes.

société

EDUCATION

Polémique à propos du lycée franco-allemand de Bonn

Le Friedrich-Ebert gymnasium, situé à mi-chemin entre Bonn et Bad-Godesberg, est l'un des quelques lycées de la République Fédérale comportant des sections bilingues franco-allemandes, où l'on apprend systématiquement le français en première langue. Il abrite d'autre part dans ses locaux le Lycée français de Bonn, fréquenté essentiellement par les enfants de la colonie française ou francophone de la ville. Un projet de la minorité social-démocrate de la municipalité de Bonn vise à transformer cet établissement en *« gesamtschule »*, établissement polyvalent, lui faisant perdre son caractère propre. Ce projet suscite une certaine émotion chez les parents d'élèves.

Dans les milieux diplomatiques français à Bonn, on fait valoir que la suppression du lycée franco-allemand ferait reculer encore plus l'enseignement du français. 3 % seulement des lycéens ouest-allemands étudient le français en première langue, alors que 14 % des lycéens français choisissent l'allemand. La décision définitive sur l'affectation du Friedrich-Ebert gymnasium devrait être prise le 16 janvier.

RELIGION

Jean-Paul II cite Gandhi en exemple

Au cours d'une cérémonie célébrée à la basilique Saint-Pierre à l'occasion de la Journée mondiale de la paix, Jean-Paul II a exprimé le 1er janvier, devant dix mille fidèles, le vœu que *« le nationalisme, le militarisme, le racisme, c'est-à-dire les grands obstacles qui empêchent la fraternité entre les hommes, soient surmontés »*. Un mois avant sa visite en Inde (1-10 février), le pape a cité le message de non-violence de Gandhi : *« La haine ne peut être vaincue que par l'amour. Si l'on oppose la haine à la haine, on ne fait qu'en augmenter la force et la profondeur. »* Jean-Paul II a enfin demandé aux responsables des Nations unies, qui ont décidé de faire de 1986 l'Année de la paix, de *« redoubler d'efforts »* en vue de régler les conflits, de promouvoir la solidarité et la justice.

LE « RAID » FAIT LE BILAN DE « SA » PREMIÈRE PRISE D'OTAGES

Le syndrome de Nantes

La prise d'otages au palais de justice de Nantes, les 19 et 20 décembre dernier, restera dans les annales policières. Des polices étrangères — et non des moindres — ont fait part de leur intérêt aux autorités françaises, dans le souci de connaître tous les ressorts d'une opération qui leur semble exemplaire. La raison n'en est pas seulement que ce baptême du feu du RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion), la nouvelle unité d'élite de la police nationale, s'est conclu par un sans faute : aucune effusion de sang, libération de tous les otages, arrestation de leurs trois geôliers.

Au-delà de ce succès, cette prise d'otages suscite la curiosité des spécialistes parce que son scénario mêle, jusqu'à l'excès, tous les ingrédients de ce genre d'affaires : la préméditation des preneurs d'otages, fortement armés et déterminés; le rôle des médias audiovisuels, devenus acteurs forcés du fait divers et non plus seulement observateurs; les relations complexes nouées entre les otages et les malfaiteurs. En somme, Nantes apparaît comme un grand classique, notamment au vu du bilan tiré par le RAID, qui s'est récemment livré à un *debriefing* afin de déceler d'éventuelles faiblesses pour améliorer sa stratégie.

Cette synthèse policière révèle de nombreux faits inconnus du public durant la prise d'otages, en quelque sorte le dessous des cartes d'une prise d'otages « médiatique » qui, sur le moment, offrit une illusion de transparence. Illustration de la discipline et de l'habileté de l'unité conçue par M. Robert Broussard et dirigée par le commissaire Ange Mancini, on apprend ainsi qu'à plusieurs reprises les hommes du RAID auraient pu exécuter les trois preneurs d'otages, sans mettre en danger ces derniers, et qu'ils réussirent à « sonoriser » la salle d'audience afin de connaître les intentions et la psychologie des malfaiteurs à l'insu de ces derniers. Mais surtout, on a pu constater combien, à Nantes, joua un phénomène connu des criminologues : le « syndrome de Stockholm », autrement dit les liens surprenants que tissent otages et geôliers, jusqu'à la compréhension mutuelle et la complicité inconsciente.

Pourquoi « syndrome de Stockholm » ? L'histoire qui justifie cet acte de baptême est controversée. Selon certains, il s'agit d'une prise d'otages dans une banque de la capitale suédoise, en 1973 : des moyens électroniques, qui permirent d'en filmer le déroulement de l'intérieur, révélèrent que les victimes craignaient plus l'intervention de la police que l'action des voleurs, l'un des otages allant jusqu'à déclarer : *« Les auteurs nous protègent de la police. »* Selon d'autres, la « maladie » fut diagnostiquée, en 1974, lors d'une prise d'otages par la Fraction armée rouge (RAF) à l'ambassade de la RFA en Suède : les médecins furent surpris par les déclarations d'une des fonctionnaires allemandes qui, à sa libération, rendit hommage au commando de la « bande à Baader ».

La vie, seule monnaie d'échange

Policiers et psychologues ont étudié le phénomène et leurs conclusions excluent évidemment tout jugement moral. L'explication est au fond assez simple : dans la partie de « poker menteur » que se livrent policiers et malfaiteurs, l'otage, dont la vie est la seule monnaie d'échange, se trouve hors du jeu. Sa survie est entre les mains de ses geôliers : l'obligation de transcender ces liens de dépendance en espoir de survie, afin de ne pas céder au désespoir, entraîne une nécessaire séduction. Otages et preneurs d'otages vivent ensemble, dans une promiscuité dont l'on oublie trop souvent par pudeur les aspects prosaïques ; l'intérieur devient le seul horizon, tandis que l'extérieur, c'est-à-dire la police, devient l'obstacle, le danger.

De ce retournement, les exemples foisonnent : l'enlèvement d'Aldo Moro par les Brigades rouges italiennes, une prise d'otage au consulat d'Indonésie à Amsterdam, une séquestration en Californie, l'affaire Patricia Hearst aux Etats-Unis. *« Ce sont des personnes par qui passe votre retour à la vie »*, devait ainsi déclarer le baron Empain au procès de ses ravisseurs.

A Nantes, la chronique du syndrome a été fortement enrichie.

Premiers libérés, les étudiants-otages vantèrent l'attitude *« correcte »* de leurs anciens geôliers. Un membre du jury, dont les policiers plaidaient la libération en raison d'une maladie chronique, répondit aux preneurs d'otages : *« Non ça va, j'ai mes pilules. »* Une greffière, égarée dans le hall du palais de justice lors d'une fausse sortie nocturne des malfaiteurs, voulut avant tout rejoindre la salle d'audience. *« Il est indispensable que la police ne fasse strictement rien »*, devait déclarer à un journaliste, durant sa détention, l'un des magistrats, renvoyant d'avance tout dénouement fatal à la responsabilité de policiers *« intervenus intempestivement »*. Enfin, quand Courtois, le meneur des preneurs d'otages, se rendit à la gare pour chercher un stock d'armes, ce fut le président du tribunal, son otage, qui fit les démarches pour trouver la consigne, porta le sac convoité alors même que les menottes censées le retenir étaient défaites.

La psychologie est donc une arme essentielle pour les policiers. Le RAID veut ainsi s'adjoindre en permanence un psychologue et un médecin. Le sens de la négociation, de la discussion d'homme à homme, illustré par le tandem Broussard-Mancini, ne fut pas une preuve d'impuissance mais, au contraire, la construction, pas à pas, d'un rapport de force jusqu'au dénouement final. La solution brutale était en effet techniquement possible. A travers des interstices d'une verrière donnant sur la salle d'audience, le RAID avait placé deux tireurs d'élite par malfaiteur. Ceux-ci, qui s'étaient bourrés d'amphétamines pour résister à la fatigue, ne pouvaient en permanence tenir fermement les grenades dégoupillées qu'ils brandissaient. A tour de rôle, ils replaçaient la goupille de sécurité et, une fois au moins, le firent tous les trois ensemble.

« Le carton était alors facile », résume un policier, mais, à juste titre, les responsables du RAID on préféra jouer sur les failles psychologiques. Les équipes de télévision y aidèrent, leur passage devenant un argument pour libérer des otages. *« S'ils cèdent une fois, l'engrenage commence à être en notre faveur »*, ajoute le même.

Trouver la faille

Puis la faille essentielle fut trouvée autour de la personnalité du Marocain qui avait organisé la prise d'otages. Devenu « braqueur » après un échec sentimental en France, ayant en vain offert ses services à des organisations palestiniennes, il était le plus redouté par les policiers. Porte de sortie : l'expulsion, avec comme garantie le consul du Maroc, et l'argument de la solidarité auprès de ses deux complices français. Un engagement qui n'a pas été tenu, alors qu'il ne s'agissait pas d'un bluff : les autorités marocaines — le roi Hassan II lui-même, dit-on, — ont finalement refusé d'accueillir, pour le juger, leur ressortissant...

EDWY PLENEL.

LES ENFANTS DE COUPLES FRANCO-ALGÉRIENS A LA MOSQUÉE DE PARIS

Promesses au goûter

A l'occasion d'un goûter, offert par Cheikh Abbas, recteur de la mosquée de Paris, mercredi 1er janvier, aux sept enfants franco-algériens venus retrouver leur mère française à l'occasion des fêtes de fin d'année, ce dernier a voulu exprimer *« la joie du regroupement de tous ces enfants avec leur maman après une longue absence, attente qui a parfois été déprimante »*, avant d'offrir les cadeaux du Nouvel An.

Le message du recteur s'adressait aux mères qui, *« en respectant leur engagement de laisser repartir les enfants pour l'Algérie le jeudi vont permettre d'aller de l'avant pour faire davantage encore »*..., mais aussi aux responsables des deux pays : *« L'enfant ne devrait pas pâtir de la séparation de ses parents. Il faut qu'il puisse les voir et les visiter tous les deux »*, a-t-il souligné, montrant ainsi toute l'importance qu'il attache à un accord rapide entre la France et l'Algérie au sujet de ces enfants déchirés.

« D'après la loi islamique, a-t-il ajouté, *la garde est normalement confiée à la mère, en raison de l'affection beaucoup plus développée chez elle, ainsi que des soins et de l'attention dont elle est capable. Le rôle du père est de subvenir aux besoins et à l'instruction des enfants. Mais les femmes qui demandent le droit de garde ne doivent pas perdre de vue le fait que c'est l'intérêt et l'avenir de l'enfant qui est en cause. Elles doivent en tenir compte, ce qui exclut toute attitude irréfléchie. »*

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu le 11 février 1985 par la 17e chambre du Tribunal correctionnel de Paris, il a été extrait littéralement ce qui suit :

Monsieur Normand WILLIAM et l'Université de la paix ont fait citer devant cette juridiction Monsieur Louis BALAYE, Monsieur OESGHER Francisque, pour y répondre, respectivement en qualité de directeur de publication du journal *Spécial dernière* et d'auteur du délit de diffamation publique envers particulier à raison d'un article paru en page 2 du numéro 979 le mercredi 11 avril 1984 dudit périodique...

Normand WILLIAM est accusé d'être le créateur et le chef d'une secte qui enlève les jeunes gens, les maintenant malgré eux dans son sein, coupant tout rapport avec leur milieu familial. Il y a bien ici atteinte à l'honneur et à la considération du plaignant...

L'Université de la paix est atteinte par cet écrit dans la considération qu'elle revendique. Il lui est en effet reproché d'être une secte qui transgresse les lois sociales, en tire profit, trompe ses adhérents, allant jusqu'à ruiner leur santé et provoquer une rupture totale avec leur famille.

Si le journaliste avait parfaitement le droit d'informer le lecteur, il devait le faire en vue d'une enquête sérieuse, objective, en dehors de toute appréciation malveillante.

Il prétend qu'il a tenté de rencontrer Monsieur WILLIAM mais il n'en justifie pas... Il soutient qu'il a pris connaissance des articles parus dans *le Matin*, qu'il a contacté le C.C.M.M. présidé par Roger Ikor dont il aurait repris les termes. Cet argument de la reproduction d'une allégation déjà publiée ne saurait être retenue alors qu'il est expressément prévu que la publication directe ou la reproduction d'une allégation diffamatoire, constitue légalement une diffamation.

PAR CES MOTIFS :

Déclare BALAYE en tant qu'auteur principal, OESGHER Francisque en tant que complice coupables du délit de diffamation public envers particulier, en l'occurrence Monsieur Normand WILLIAM et l'Université de la paix, en raison des termes de l'article paru le mercredi 11 avril 1984 du périodique *Spécial dernière*.

Condamne BALAYE à la peine de 3 000 francs d'amende, OESGHER à la peine de 3 000 francs d'amende ;

Pour extrait conforme.

Daniel JACOBY, avocat à la Cour.

A Paris

INCENDIE AU GRAND CERCLE : UN ATTENTAT DU FLNC ?

Un incendie s'est déclaré peu avant 1 heure du matin, ce jeudi 2 janvier, au Grand cercle, rue de Presbourg, près de l'Arc de triomphe, établissement de jeux fermé sur décision du ministère de l'intérieur depuis le mois de janvier 1982.

Le sinistre s'est déclenché après deux explosions qui ont eu lieu en sous-sol. L'origine exacte du feu, qui s'est éteint de lui-même — accident de chaufferie, court-circuit de câbles électriques ou attentat — est encore indéterminée.

A proximité du cercle de jeux, les policiers ont toutefois découvert une inscription à la peinture représentant le sigle du Front de libération nationale de la Corse : FLNC.

Pendant de longues années, le Grand Cercle fut dirigé par Baptiste Andréani, quatre-vingt ans, principal rival, pour le contrôle des cercles de jeux parisiens, de Marcel Francisci, assassiné le 15 janvier 1982 à Paris et considéré sans toutefois avoir jamais fait l'objet d'une condamnation en justice comme l'un des « parrains » du milieu français.

UNE PRÉCISION DES AVOCATS ASSOCIÉS DE Me JACQUES PERROT

Mes Jourde, Marçais, Tisseyre Payen de la Garanderie, associés de Me Jacques Perrot, assassiné le 27 décembre 1985, à Paris, nous prient d'apporter les précisions suivantes aux informations données dans *le Monde* du 1er janvier :

« La perquisition effectuée à notre cabinet, dans le seul bureau de Jacques Perrot, n'a entraîné la saisie d'aucun dossier non plus que l'inspection des affaires traitées par nous.

Nous nous étonnons, par ailleurs, qu'on ait pu confier au Monde *que nous étions placés sous écoutes téléphoniques, ce qui est de nature à nous porter préjudice. C'est, enfin, volontairement que Me Jourde a remis à la police l'arme qu'il possédait à son domicile, dont il a été dit qu'elle avait été saisie par principe. »*

EN BREF

● *Une commerçante assassinée à Villeurbanne.* — Une boulangère de Villeurbanne (Rhône), Mme Noëlle Liaudet, quarante ans, a été tuée au cours d'un hold-up, pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, par trois malfaiteurs armés d'un fusil à pompe, d'un revolver et d'une matraque.

C'est le troisième commerçant assassiné dans l'agglomération lyonnaise depuis le 14 décembre. Ce jour-là, le gérant d'une supérette était tué à coups de feu par trois malfaiteurs dont la description semble assez proche de celle des meurtriers de Mme Liaudet. Neuf jours plus tard, une buraliste du centre de Lyon était poignardée par deux cambrioleurs.

● *Rallye Paris-Alger-Dakar : un motard tué.* — Un concurrent japonais, M. Yasuo Kaneko, quarante-cinq ans, a trouvé la mort, le jeudi 2 janvier, au cours de la première étape de liaison, entre Versailles et Sète, du rallye Paris-Alger-Dakar. Le motard, dont c'était la seconde participation à l'épreuve, a été heurté par une voiture roulant en sens inverse et qui aurait franchi la ligne médiane continue au cours d'un dépassement.

● VOILE : *le difficile sauvetage de « Jet-Services ».* — En difficulté depuis mardi 31 décembre au large de La Corogne (Espagne) à cause d'une avarie de flotteur et d'une panne de son appareillage électrique, *Jet-Services*, le maxi catamaran de Patrick Morvan, n'avait toujours pas pu être secouru ce jeudi en raison de très mauvaises conditions météorologiques. Sur une mer démontée et par un vent de force 10, le remorqueur espagnol et le cargo britannique qui se sont portés à son secours n'avaient pu établir le contact avec le voilier.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE MÉDECINE DE MONTAGNE

Le syndrome himalayen

De notre correspondant

Grenoble. – Une Association internationale de médecine de montagne vient d'être officiellement créée à Genève. Elle va s'efforcer de coordonner les recherches faites dans les principaux massifs montagneux du monde sur les réactions des alpinistes aux phénomènes d'altitude. La multiplication des expéditions en haute altitude et des trekkings, notamment dans les vallées de la chaîne himalayenne qui conduisent de nombreux randonneurs à franchir des cols dont certains dépassent l'altitude de 4 500 mètres, nécessite une meilleure connaissance des réactions du corps, notamment à la raréfaction de l'oxygène lors d'un effort violent et prolongé.

A 5 000 mètres d'altitude, l'alpiniste dispose de deux fois moins d'oxygène qu'au niveau de la mer. L'organisme, dont le fonctionnement dépend étroitement de la quantité d'oxygène disponible dans le sang, va devoir s'adapter progressivement à cette hypoxie, où le cœur *bat plus vite et la respiration* devient plus rapide. Au-dessus de 3 000 mètres, une personne sur deux est atteinte du mal des montagnes, *qui se caractérise par un* ensemble de troubles, essentiellement cérébraux (céphalées dans 96 % des cas), digestifs (nausées dans 30 % des cas et anorexie 38 %) et pulmonaires. Si l'évolution est le plus souvent favorable, soit spontanément, soit à la suite d'un retour à une altitude plus basse, dans 1 % des cas, des complications graves surviennent du type œdèmes pulmonaires ou œdèmes cérébraux.

Le mal de montagne a été étudié, notamment à l'hôpital de Chamonix, par les docteurs Forey et Herry : il se manifeste généralement au-dessus de 3000 mètres : *les sujets vulnérables sont en* grande majorité jeunes et en bonne santé. Il se déclenche habituellement dans les quatre premiers jours suivant l'arrivée en altitude (au-delà du dixième jour, le mal des montagnes devient exceptionnel) ; enfin, la rapidité de l'ascension, un effort intense, le froid, *l'anxiété et surtout une « certaine susceptibilité individuelle »* peuvent en favoriser l'apparition.

Monter en palier

Le phénomène de l'épuisement en haute altitude (1), probablement lié à l'hypothermie, qui succède sans raisons apparentes à un état de fatigue intense, reste également un domaine très mal analysé par les *médecins. Pour le docteur* Jean-Paul Richalet, membre de l'Association pour la recherche en physiologie de l'environnement, la *lutte contre l'épuisement doit être* essentiellement préventive ; elle passe par une alimentation et une hydratation suffisantes et par une prise en compte des prévisions météorologiques et d'une bonne connaissance du terrain.

Un bilan médical, portant sur trois mille deux cents grimpeurs ayant pris part à quatre cents expéditions dans la chaîne himalayenne entre 1946 et 1978, révèle que 85 % des grimpeurs ont mis en danger leur santé ou leur vie à un moment ou à un autre de leur expédition, et que 3 % sont décédés en cours d'ascension. L'étude souligne une diminution de la fréquence *des malaises survenant en altitude* lorsque la longueur et la durée de la marche d'approche sont augmentées et que la durée du séjour en altitude s'accroît, cela pour les trente premiers jours. En revanche, à partir du cinquante-quatrième jour, il semble que les malaises augmentent au-dessus de *6 000 mètres, ce qui contredit* l'idée selon laquelle plus le séjour en altitude est long et plus grande est l'acclimatation.

Quelques règles élémentaires permettant une bonne acclimatation à l'altitude ont été définies à la suite d'expériences menées sur quatre-vingt-dix alpinistes suivis à l'hôpital de Créteil. Elles montrent qu'en haute altitude, il est nécessaire de respecter des paliers d'acclimatation, et notamment de rester pendant huit à dix jours vers 5 000 mètres d'altitude, avant de s'élancer sur des pentes plus élevées.

D'autre part, pour être efficace, sur le plan de l'acclimatation, un camp de base doit se situer entre 4 500 à 5 200 mètres. enfin, l'altitude de 6 000 mètres constituerait une limite supérieure au-dessus de laquelle l'alpiniste ne devrait pas demeurer plus d'une semaine. Un séjour plus long aboutirait alors à une rapide détérioration de son état physique. Quelques jours passés autour de 5 000 mètres seraient alors indispensables pour *« se refaire une santé »*.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Selon la Fédération française de la montagne, 18 % des interventions en montagne ont pour cause l'épuisement.

EN RFA

POLÉMIQUE AUTOUR D'UNE « MÈRE PORTEUSE »

« Accident de fabrication »

Il y a quatre ans, un couple stérile de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie (RFA) avait passé commande d'un enfant à une « mère porteuse » mariée. Montant du contrat : 27 000 marks (environ *70 000 francs), payables à la* commande, pour financer l'insémination artificielle. Neuf mois plus tard, la mère porteuse donne naissance à une petite Michaela, qui sera confiée comme convenu aux parents adoptifs. Tout le monde est satisfait.

Las ! Un an plus tard, lors d'une banale prise de sang, on découvre que Michaela est le fruit d'un rapport sexuel normal entre la « mère porteuse » et son mari, qui avait eu lieu quelques jours avant *l'insémination* artificielle. La mère adoptive, constatant que sa petite Michaela n'est pas la fille de son mari, crie à *l'escroquerie*. Elle veut bien garder l'enfant mais exige de se faire rembourser l'argent versé pour une insémination artificielle faite en pure perte. Procès.

Dans un premier temps, un tribunal de Hamm avait déclaré irrecevable la plainte du couple. Les contrats passés avec une mère porteuse ne sont en effet pas reconnus. Mais la cour d'appel de Hamm, en l'absence de toute législation sur ce point en RFA, *a estimé qu'il s'agissait* d'un contrat commercial comme un autre.

Selon les magistrats de cette *cour, Michaela, aujourd'hui* âgée de trois ans, a été *« commandée comme une marchandise, au prix moyen d'une voiture neuve. »* La *plainte des parents adoptifs doit* donc être examinée comme pour *un « accident de fabrication »*. Un accident qui, heureusement, se *porte bien et donne par ailleurs toute satisfaction à ses parents* adoptifs.

R. C.

DE PLUS EN PLUS DE MALADES SOUS DIALYSE METTRAIENT FIN A LEURS JOURS

Selon une étude réalisée aux Etats-Unis et publiée dans le prochain numéro du *New England Journal of Medicine*, le nombre de patients souffrant d'insuffisance rénale chronique qui décident d'interrompre *leur traitement* (dialyse) est en constante augmentation. Sur 1 766 patients mis sous dialyse entre 1966 et 1983 au Hennepin County Medical Center de Minneapolis, 155 ont pris cette décision. Soit une proportion de un sur onze (un sur six chez les plus de soixante ans). Il s'ensuit le plus souvent un coma *et le décès du malade dans* un délai de huit jours. Parfois c'est l'existence d'un diabète ou l'apparition de complications cardio-vasculaires qui déterminent cette abstention thérapeutique ; dans d'autres cas, indique le docteur Steven Neu, qui, avec le docteur Carl Kjellstrand, a coordonné cette *enquête unique* au monde, *« c'est tout simplement parce qu'ils en avaient assez »*. Selon ce spécialiste, il est à craindre que cette pratique ne devienne de plus en plus courante.

Aux Etats-Unis, 78 000 patients sont chaque année mis sous dialyse rénale. En France, 13 000 insuffisants rénaux chroniques sont actuellement dialysés ; les quatre cinquièmes dans des centres publics ou privés, le cinquième restant ayant la chance de pouvoir *bénéficier d'une* dialyse dite extra-hospitalière (à domicile ou péritonéale continue ambulatoire). Le fait de devoir, deux ou *trois fois par semaine*, effectuer des déplacements pénibles, longs et parfois très coûteux dans des centres spécialisés ne doit pas être *pour rien* dans ce « ras-le-bol » tragique des dialysés. – F. N.

L'URSS ACCUSE... LA CIA D'AVOIR PROPAGÉ LE SIDA

Dans ses éditions du mercredi 1er janvier, le quotidien soviétique *La Pravda* affirme que l'apparition du SIDA aux Etats-Unis est une *conséquence des « diverses expériences »* faites par la CIA sur la population carcérale. Le SIDA n'est pas apparu *« chez les stars de cinéma mais chez ceux que l'on considère comme des déchets de la société »* précise *La Pravda*. En octobre dernier, la *Literatournaya Gazeta*, citant le journal indien *The Patriot, avait déjà écrit que le SIDA* était dû aux *« expériences humaines »* poursuivies par le Pentagone.

Plusieurs cas de SIDA *ont été* officiellement enregistrés en URSS, et l'OMS a chargé les autorités sanitaires soviétiques de coordonner les recherches sur cette maladie dans les pays communistes. D'autre part, mais cette fois aux Etats-unis, le président Reagan a, il y a quelques jours, présidé une réunion de ses principaux conseillers consacrée à la lutte conte le SIDA qui, a indiqué la Maison Blanche *« est et restera la priorité numéro un »* du département de la santé.

● *Fermeture de l'hôtel Nova Park Elysées.* – Les cent quarante-huit employés du Nova Park Elysées se sont déclarés favorables au rachat de ce palace parisien par le groupe libanais Crown Park, soutenu, selon eux, par la banque Indosuez et disposé à acquérir pour 220 millions de francs les murs et le fonds de commerce. Une solution qui, relève le comité d'entreprise, garantirait l'emploi et permettrait la poursuite de l'exploitation de l'établissement en liquidation depuis le 19 décembre, et qui a fermé ses portes jeudi 2 janvier. Une offre de 235 millions aurait également été présentée par le Crédit lyonnais qui, selon le personnel, souhaiterait, quant à lui, transformer l'hôtel en bureaux. A l'origine des difficultés du palace, la faillite du groupe hôtelier zurichois Nova Park auquel il appartenait.

POINT DE VUE

RÉPONSE A PAUL QUILÈS

Enrichir la dissuasion par la défense spatiale

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

***Jean-Marie Benoist*, président du Centre européen de relations internationales et de stratégie (CERIS), qui a organisé à Paris, les 18 et 19 octobre dernier, un colloque sur l'initiative de défense stratégique du président Reagan, répond ci-dessous à l'interview que M. Paul Quilès, ministre des armées, avait donnée au *Monde* sur ce sujet, au lendemain d'une visite officielle aux *Etats-Unis (le Monde du 18 décembre)*.**

EN favorisant l'échange d'informations au plus haut niveau, le colloque du CERIS avait pour but de dissiper les malentendus, les préjugés et les mythologies dangereuses propagées à propos de l'initiative de défense stratégique *(IDS), improprement nommée* « guerre des étoiles » : mythologies favorables trop empressées tendant à faire croire que l'IDS « supprimait » la dissuasion, ou mythologies négatives faites de refus théologiques et de blocages doctrinaires, refusant l'évolution et la souplesse même de la dissuasion, cette dernière position archaïque étant hélas ! la position officielle du gouvernement français actuel.

Le succès de ce colloque, suivi par plus de trois cents responsables dont les quelque soixante-dix représentants de l'état-major et de la communauté de défense français, ainsi que les dirigeants de la communauté industrielle, a tenu à sa capacité de remplir plusieurs gageures et de répondre à des questions fondamentales :

– réaffirmer la compatibilité profonde de *l'IDS* avec *la logique* traditionnelle de la dissuasion, qui reposait jusqu'ici sur le monopole des armements offensifs ;

– soustraire le débat sur l'IDS à la prise indiscrète et indue d'un débat d'opinion, alors que l'IDS est un fait irrévocable : le gouvernement des Etats-Unis s'est engagé dans cette voie – comme l'a redit avec force Jacques Chirac, – et il y restera, quoi que nous disions, quoi que nous fassions, et ce en dépit des oppositions d'ordre hystérique ou théo*logique émanant* de certains adversaires européens et surtout, hélas socialistes français de cette révolution stratégique.

On a également pu, grâce à la publication du Livre blanc cosigné par les ministres Shultz et Weinberger décrivant les systèmes défensifs soviétiques, mesurer l'ampleur des *programmes de l'IDS que l'URSS* a mis en œuvre, elle, depuis plus de vingt ans, au mépris des traités signés avec les Etats-Unis. *En ce sens*, l'IDS du président Reagan n'est pas due à une décision arbitraire, *mais*, à la nécessité de relever un défi, elle est une réponse, une réaction de défense, tout autant qu'une initiative.

On a eu également le loisir, grâce à cette rencontre paritaire euro-américaine, d'examiner les incidences technologiques et industrielles que *cette révolution stratégique pourra comporter* sur la recherche civile et militaire aux Etats-Unis comme en Europe, pour peu que les blocages et les inhibitions officiels de la France parviennent à être levés. Ceux-ci proviennent du refus de prendre en compte un certain nombre de vérités conceptuelles et stratégiques qu'il est urgent de rappeler au président Mitterrand et à son ministre Paul Quilès.

Un processus à long terme

La révolution stratégique amorcée par l'IDS n'est pas une révolution immédiate dans ses effets, mais elle constitue un processus à long terme guidé par un principe régulateur : l'élimination de la terreur causée par les armes de destruction massive. Mais cet horizon, ou ce principe, ne saurait être pensable avant des décennies, et, en attendant, il exige que, parallèlement aux recherches de *l'IDS*, des *efforts* considérables soient poursuivis pour réduire la menace inhérente aux déséquilibres des forces conventionnelles et nucléaires.

Dans l'avenir immédiat, les forces *offensives* nucléaires et la perspective de représailles massives demeurent l'élément-clé de la dissuasion : leur modernisation, leur crédibilité et leur souplesse d'utilisation représentent des atouts indispensables de notre sécurité, et en particulier la modernisation des forces françaises et britanniques, dont la rénovation est un impératif de la dissuasion.

Toutefois une position négative et inhibitrice à propos de l'IDS adoptée d'emblée par le gouvernement français risque d'empêcher la France d'amorcer des recherches vitales dans le domaine de la défense spatiale, en conjonction avec ses alliés américains et européens, et de l'empêcher de prendre un virage décisif. *L'attitude de l'Elysée risque de* laisser la France à quai par rapport à un train de recherches et de développements stratégiques et technologiques qui partira sans elle.

Or nos alliés américains sont non seulement prêts à laisser les Européens travailler sur la part de riposte IDS qui les concerne, c'est-à-dire la *riposte* destinée à contrecarrer la menace des missiles nucléaires soviétiques à moyenne et courte portée qui vise l'Europe de l'Ouest ; mais ils sont ouverts aussi à toute forme d'association qui permettrait une recherche fondamentale en commun, là où les Européens ont quelque chose à offrir dans les domaines plus généraux de l'IDS : lasers, satellites, etc.

Un autre argument concerne le caractère « isolationniste » de l'IDS qui, parce qu'elle mettrait en place un bouclier à étanchéité absolue, se contenterait de protéger le seul territoire des Etats-Unis. Si cela était vrai, il y aurait une raison supplémentaire de s'associer à l'IDS pour éviter le repli sur la forteresse Amérique.

Renforcer le « couplage »

Mais cette notion d'un bouclier américain étanche à 100 % est utopique. Au contraire, le bouclier partiel envisagé qui renforce la défense de certains sites civils ou militaires permettra que les forces de seconde frappe et de représailles puissent demeurer intactes et surgir si néces*saire dans la bataille*. L'IDS concourt ici au renforcement de la dissuasion et au couplage des alliés américains et européens, dans la mesure où les systèmes défensifs s'adressant à plusieurs phases de la trajectoire des missiles soviétiques peuvent inhiber aussi bien les tirs visant l'Europe que ceux visant les *Etats-Unis*.

Enfin, l'IDS vient enrichir la dissuasion d'un élément qualificatif supplémentaire en illustrant le caractère dynamique de la logique de la dissuasion.

Il serait en effet erroné de concevoir la dissuasion comme un corpus dogmatique immuable reposant sur *la perpétuation indéfinie des moyens* qu'elle a impliqués à une époque donnée. S'il est vrai que la destruction mutuelle assurée, ou, MAD a fonctionné pendant les décennies consécutives à Hiroshima comme l'épine dorsale de la dissasion, les dix années qui viennent de s'écouler ont incité ce concept rigide à évoluer *et à s'enrichir de déterminations*, complémentaires.

A la prise en otage mutuelle de nos cités il a fallu ajouter des éléments de réponse nouveaux pour faire face aux armes précises « contre forces » ; les SS 20 soviétiques qui avaient déstabilisé la logique de la destruction mutuelle assurée : en *ce sens on n'a pu que se louer de voir* le président Mitterrand prendre une position aussi judicieuse dans son discours du Bundestag, encourageant la mise en place en Europe des euromissiles de l'OTAN. Contre la déstabilisation soviétique, il fallait accroître l'imprévisibilité de notre riposte.

Les Pershing et les Cruise, l'abaissement du seuil nucléaire grâce à l'intervention à un stade précoce de la bataille de la bombe à neutrons, tous ces éléments viennent confirmer, *d'une part, que la logique de la* destruction mutuelle assurée est un absolu, ou noyau central de la dissuasion qui a su déjà s'enchirir des éléments complémentaires qui complexifient la donne dissuasive, et que, contrairement à des théories maladroites, on ne peut dire que le « nucléaire ne dissuade que le nucléaire ».

Mais, d'autre part, la dissuasion apparaît plus que jamais comme un réseau complexe d'armements à quanlités minimales qualitativement nécessaires dans chaque créneau pour assurer à la fois la crédébilité de notre riposte et l'imprévisibilité de nos coups, c'est-à-dire de la « physiologie » de cette riposte.

En venant se greffer sur ce réseau complexe de la dissuasion dans la continuité géographique de l'alliance et temporelle de l'intervention des armements sans que l'adversaire puisse en prévoir les moments ou les masses d'intervention, l'IDS vient opportunément enrichir cette logique de la complexité et consolide donc la dissuasion sur laquelle a reposé la paix de l'Europe et de l'Atlantique nord depuis quarante années.

(*) Professeur de philosophie.

L'« incivisme » des jeunes

(Suite de la première page.)

La guerre économique où notre pays est engagé incite à exalter l'énergie nationale ; la gauche au pouvoir doit renouer avec une tradition républicaine interrompue par le long règne de la droite. Bref, la rôle de l'instruction civique est de convaincre les jeunes Français que l'idéal républicain est plus « moderne » que jamais.

> *L'éducation civique à l'école peut contribuer à réconcilier les jeunes et la politique. A condition que l'école et la politique ne contredisent pas les leçons des professeurs.*

Convivialité sauvage

Ce langage peut-il être entendu ? Sur le terrain, beaucoup de professeurs en doutent. Si, en effet, l'éducation civique n'est pas une matière comme une autre, c'est qu'elle ne se réduit pas à un corps de connaissances : elle vise à inculquer des règles de vie, à organiser les comportements collectifs. Elle ne prend son sens que par la confrontation à des pratiques. Or c'est bien là que le bât blesse. L'*« analphabétisme civique »* de bien des jeunes s'alimente à un rejet des mœurs et du langage politiques, qui leur semblent aux antipodes de leur propre perception du monde, de leurs aspirations et de leur expérience sociale. Leur besoin d'action et de solidarité, lorsqu'il s'exprime, ne passe pas par les institutions politiques existantes, mais par des réseaux diffus, spontanés, marginaux – comme on l'a vu à propos du soutien aux immigrés, des mouvements pour l'écologie, le féminisme ou les nouveaux médias.

Ainsi se construit une culture para-politique propre aux jeunes, en marge des institutions « adultes », ou en rupture avec elles. Dans les années 70, cette contre-culture s'est incarnée en grande partie dans le gauchisme et les mouvements lycéens, en dehors des partis traditionnels, mais encore dans la sphère du politique. Aujourd'hui, elle prend des formes plus « existentielles » ou « spirituelles ». Elle se construit à tâtons, dans une sorte de conviviabilité sauvage qui n'a que faire de l'humanisme juridique issu des grands principes de 89.

Faut-il s'alarmer que cette culture-là, vécue par les élèves, soit laissée aux portes de l'école, faute d'être prise en compte par *les nouveaux programmes d'ins*truction civique ? Ou plutôt, comme le conseille M. Philippe Joutard, s'attacher à convaincre *les jeunes que la principale vertu* de notre démocratie est précisément de permettre les déviances, de laisser une place aux margi*naux et aux dissidents, de tolérer* sa propre testation.

La société scolaire

Encore faut-il, pour que ce message-là soit perçu, que l'école elle-même n'en donne pas une image contradictoire. Pour de nombreux professeurs, l'éducation du citoyen commence au sein même de la classe, par l'apprentissage du respect de l'autre, du libre débat, de la concertation, de l'égalité des chances.

L'école est la première société où l'enfant est appelé à connaître ses devoirs et ses droits et à en faire un juste usage. Il ne *faut pas que cette expérience-là* soit décevante au point de gâter à jamais l'idée qu'il peut se faire de la vie en collectivité (4). L'injustice et le ressentiment s'apprennent de bonne heure. On perçoit mieux la dimension politique de l'échec scolaire – comme du chômage – lorsqu'on sait qu'une part importante des non-inscrits sur les listes électorales sont ces *« immigrés de l'intérieur »*, qui n'ont comme expérience sociale – scolaire et professionnelle – que celle de l'exclusion.

L'incivisme des jeunes ne se réduira pas par l'effet de quelques leçons – si nécessaires soient-elles – sur le fonctionnement des institutions. Le civisme est le résultat d'un processus d'intégration qui se joue à travers un ensemble de situations éducatives (dans la famille, l'école, le métier, l'armée, les stades ou les associations...). C'est un climat, une maturation collective, une façon d'être ensemble et de considérer les autres. Un lien qui s'établit entre tous les acteurs de la vie sociale.

C'est pourquoi il faut saluer l'initiative du médiateur Robert Fabre de lancer une campagne en faveur de l'esprit civique, en créant un comité national de liaison de toutes les associations – il en a déjà dénombré plus de 700..., – qui, en France, ont une action dans ce domaine (5). Ce comité intitulé « Etre citoyen » organisera des Etats généraux du civisme à la fin de l'année. Au moment où l'on parle tant de la défense du consommateur, il n'est pas mauvais que se crée aussi un mouvement pour soutenir cette espèce fragile et toujours menacée : le citoyen.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

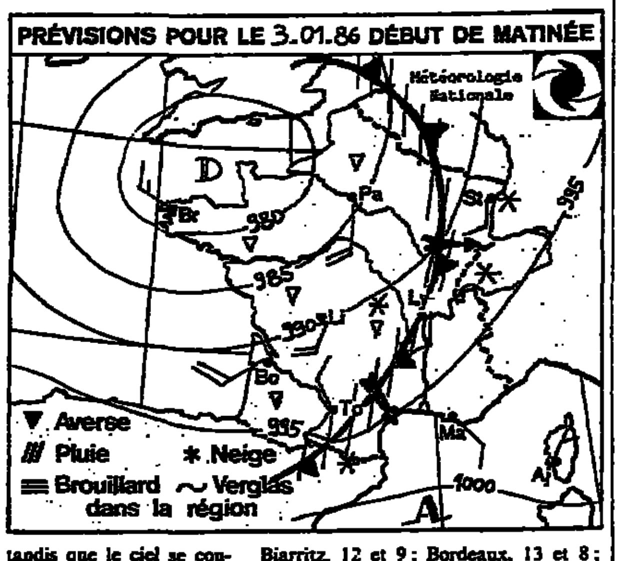
(4) Cette nécessité est bien soulignée dans la circulaire intitulée « Enseignement et apprentissage des droits de l'homme », publiée dans le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 30 mai 1985.

(5) Ce comité a son siège au *96, avenue de Suffren, 75007 Paris.*

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02-01-86 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 3.01.86 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 janvier à 0 heure et le vendredi 3 janvier 1986 à minuit.

La dépression situé à 0 heure au sud-est de l'Irlande se déplacera lentement en direction des côtes de la Manche puis du Nord-Pas-de-Calais au cours des prochaines quarante-huit heures. Elle dirigera ainsi sur le pays un flux de nord-ouest s'orientant progressivement au nord en ramenant de l'air froid et instable.

Vendredi, un temps variable se généralisera à l'ensemble du pays. Eclaircies et averses alterneront dans un ciel le plus souvent très nuageux.

En matinée, les averses seront plus fortes près des côtes altantiques, où se produiront localement des orages de grêle.

En soirée, elles seront plus abondantes, près des côtes de Bretagne et de la Manche, où les précipitations de pluie et neige mêlées prendront un caractère plus continu tandis que le ciel se couvrira.

Les précipitations tomberont sous forme de neige au-dessus de 800 à 1 000 mètres sur les reliefs.

Le vent de secteur ouest restera fort sur le Nord-Ouest, il atteindra 60 à 70 km/h près des côtes bretonnes. Ailleurs, il soufflera modérément. Les températures minimales avoisineront 1 à 3 degrés sur la moitié Nord, 3 à 5 degrés sur la moitié Sud. Quelques faibles gelées persisteront dans le Nord-Est.

Les températures maximales atteindront 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 10 degrés dans le Sud-Ouest et en Méditerranée, 4 à 5 degrés près des côtes de la Manche, 6 à 8 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 1 janvier, le second le minimum de la nuit du 31 décembre au 1er janvier) : Ajaccio, 11 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bréhat, 10 et 7 ; Brest, 12 et 7 ; Cannes, 11 et 2 ; Cherbourg, 5 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et 2 ; Dijon, – 1 et – 3 ; Dinard, 6 et 6 ; Embrun, 3 et – 3 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 3 et – 1 ; La Rochelle, 11 et 7 ; Lille, – 2 et – 2 ; Limoges, 3 et 2 ; Lorient, 12 et 8 ; Lyon, 3 et 5 ; Marseille-Marignane, 8 et 4 ; Nancy, – 2 et – 3 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Montsouris, 5 et 0 ; Paris-Orly, 0 et 0 ; Pau, 13 et 6 ; Perpignan, 13 et 5 ; Rennes, 6 et 6 ; Rouen, 1 et 0 ; Saint-Etienne, 4 et 1 ; Strasbourg, – 2 et – 5 ; Toulouse, 6 et 5 ; Tours, 2 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 13 ; Genève, 1 et – 3 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 6 et 3 ; Madrid, 12 et 8 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, – 15 et – 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/09/85)

Le numéro 612577 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	012577	412577	
	112577	512577	
	212577	712577	50.000,00 F
	312577	812577	

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
602577	610577	612077	612507	612570	
622577	611577	612177	612517	612571	
632577	613577	612277	612527	612572	
642577	614577	612377	612537	612573	
652577	615577	612477	612547	612574	10 000,00 F
662577	616577	612677	612557	612575	
672577	617577	612777	612567	612576	
682577	618577	612877	612587	612578	
692577	619577	612977	612597	612579	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2577	5 000,00 F
	577	1 000,00 F
	77	200,00 F
	7	100,00 F

86 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 1er JANVIER 1986 — 2e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Terminaison	Finales et numéros	Signes du zodiaque	Sommes gagnées
1	01	tous signes	F. 200
2	702	tous signes	400
	8 512	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 192	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	02 202	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	06 212	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	24 572	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	28 382	cancer	50 000
		autres signes	5 000
3	2 683	lion	10 000
		autres signes	1 000
	21 233	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
4	14	tous signes	200
	214	tous signes	600
	1 264	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	3 874	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	00 294	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	24 224	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	28 674	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	1 985	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 215	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	8 535	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	4 255	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	4 545	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	6 196	vierge	10 000
		autres signes	1 000
6	2 636	lion	F. 12 000
		autres signes	1 200
	4 586	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	5 186	cancer	12 000
		autres signes	1 200
7	6 227	poissons	12 000
		autres signes	1 200
8	78	tous signes	200
	2 678	balance	12 200
		autres signes	1 400
	3 538	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	4 018	verseau	12 000
		autres signes	1 200
9	259	tous signes	400
	649	tous signes	400
	0 359	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 949	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 389	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 989	balance	10 000
		autres signes	1 000
	26 889	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	27 809	lion	50 000
		autres signes	5 000
	07 879	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
0	010	tous signes	400
	410	tous signes	400
	3 780	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	9 380	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	00 360	balance	50 000
		autres signes	6 000
	07 850	sagittaire	60 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENIFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS SCORPION GEMEAUX TAUREAU GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 1 TIRAGE DU MERCREDI 1er JANVIER 1986 : 8 12 16 27 33 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 22

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 8 ET SAMEDI 11 JANVIER 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 1er JANVIER 1986 — 1e

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 JANVIER

« Le Musée du parfum », 15 h, 9, rue Scribe (Hauts lieux et découvertes).

« Cycle musées connus, méconnus, inconnus : le Musée Picasso dans l'hôtel Salé », 14 heures, 5, rue de Thorigny (M. Hager).

« Les meubles de l'aristocratie sous Louis XVI », 14 h 30, Musée arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Arcus).

« L'hôtel de Mondragon et ses boiseries du dix-huitième siècle, le mariage de Bonaparte », 15 h, 10, rue Louis-le-Grand (A. Ferrand).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon.

« L'Opéra parties publiques, 15 heures, haut des marches à gauche.

« Les templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice.

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université (Ch. Merle).

« Exposition Gallé. L'art nouveau au dix-neuvième siècle, verres céramiques, meubles », 14 h 30, Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« La peinture espagnole du Greco à Goya », 15 h, Louvre (porte Jaujard) (M. Pohyer).

« Le Palais de justice en activité et la Cour de cassation », 15 heures, métro Cité (sorties Marché aux fleurs) (P.-Y. Jaslet).

« La révocation de l'édit de Nantes ou l'erreur politique du Soleil), 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple (I. Hauller).

« Le Vieux Merri Quincampoix : hôtels et vieux logis, ruelles, cours pittoresques » (G. Botteau).

« Salons du ministère de la marine », 14 h 45, 2, rue Royale (C.-A. Messer).

« Le Musée Picasso à l'hôtel Salé », 11 h 15 et « Bibliothèque nationale : images de la Gorgone », 14 h 30, Clio ; tél. : 47-34-36-63.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Le Marais du Grand Siècle », 14 h 30, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis.

CONFÉRENCES

SAMEDI 4 JANVIER

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 21 heures : « Les opérations en mer profonde, collecte des nodules polymétalliques, identification des sols » (M. Pierre Gevel) ; 80, rue Taitbout, 15 h : « Entretien avec une astrologue, conjonctures astrales de la France et de l'Europe, importance du signe zodiacal » ; 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Sur les pas des Templiers à Paris et en Ile-de-France » (conférence projection) (Mme Meyniel).

PRATIQUE

UN GUIDE DU LOGEMENT DES JEUNES. – Réalisé par le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, vient d'être publié par les Editions Albin Michel. Il contient des renseignements utiles sur les organismes à consulter, les aides financières, les solutions d'hébergement, des conseils sur l'accession à la propriété... (Editions Albin Michel, 116 pages, 39 F).

★ **Editions Albin Michel, 116 p., 39 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4132

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		■
IV					■				
V			■						
VI							■		
VII			■			■		■	
VIII								■	
IX				■					
X		■							
XI					■				■

HORIZONTALEMENT

I. Pot-au-feu. – II. Ont une bonne connaissance du globe. – III. Bien précieux. – IV. Un point. Consommer ou consumer. – V. Romains. S'exprime sans aucun accent. – VI. Se font surtout pincer aux Indes. Quelque chose de coupant. – VII. Mauvaise compagnie. Militaire. – VIII. On la trompe quand on nous fait des infidélités. – IX. A donc occasionné un certain travail. Mis au courant. – X. Est des plus facile à faire sécher. – XI. Noués. Général de division.

VERTICALEMENT

1. Marche comme sur des roulettes. – 2. Pour lui, un coup de main c'est souvent un coup de poing. – 3. Dépôt dans une caisse noire. A donc l'air fin. – 4. Son avance peut parfois nous faire partir en retard. Pratiques. – 5. N'est donc pas sur le point d'accoucher. Aide à soulager les malades. – 6. Sont donc à l'origine ou sont à la fin. Dut se féliciter de rater sa progéniture. – 7. Conjonction. Est quotidiennement à la fête. S'établit au moment de la succession. – 8. Ne nous fait pas craindre de tomber dans « l'ornière ». Fait parfois fermer l'usine. – 9. Préposition. Se fait après la « prière ».

Solution du problème n° 4131

Horizontalement

I. Grimace. – II. Ravir. Poe. – III. Eperviers. – IV. Et. Oiseau. – V. Lido. Is. – VI. Gitanes. – VII. Rani. Zoos. – VIII. Eu. Etonne. – IX. Scare. – X. Thé. Tuile. – XI. Aérostier.

Verticalement

1. Gréer. Resta. – 2. Rapt. Gauche. – 3. Ive. Lin AER (réa). – 4. Miroitier. – 5. Arvida. Têts. – 6. Isonzo. Ut. – 7. Epée. Eon. II. – 8. Oraison. Le. – 9. Jésus. Semer.

GUY BROUTY.

VACANCES

LES AILES DE LA CORSE. – A 170 kilomètres de la Côte d'Azur, l'île de beauté, « montagne dans la mer », offre plages de sable fin et sommets enneigés, golfes rocheux et maquis parfumés. Et un climat doux et tonique avec une température qui descend rarement au-dessous du 12° C au cœur de l'hiver. Une destination que Air Inter propose de découvir ou de redécouvrir en profitant des tarifs réduits réservés à ses passagers sur la location de voitures (Avis, Interrent, à partir de 245 F par jour, tout compris, au départ d'Ajaccio, Bastia et Calvi) ainsi que sur l'hôtellerie, à Ajaccio, Bastia, Porticcio, Calvi et l'Ile-Rousse : de 205 F à 440 F, en *chambre double, petits déjeuners* inclus. Ces tarifs préférentiels sont valables jusqu'au 31 mars 1986.

★ **Réservations auprès des agences Air Inter et agences de voyages.**

VOYAGES

CARTE SANTÉ USA-CANADA. – Avoir un accident ou tomber malade en Amérique du Nord n'est pas la meilleure chose qui puisse vous arriver : les frais de santé y sont trois fois plus élevés qu'en France, l'éventuel remboursement de la Sécurité sociale est minime, et l'admission dans un hôpital demande une garantie de paiement. Produit du groupe New Hampshire, la carte santé USA-Canada proposée par la société Assurances Voyages-Assistance (AVA) permet de résoudre les problèmes d'admission et de prise en charge des frais médicaux et chirurgicaux à concurrence de 2 300 F par jour et 4 600 F par jour en soins intensifs (plafond de garantie : 450 000 F). Elle offre également les prestations suivantes : rapatriement d'urgence, retour anticipé en cas de décès d'un parent, frais de retour des enfants, assistance juridique et caution pénale. Ainsi que le remboursement des frais médicaux hors hospitalisation à concurrence de 25 000 F. Il en coûte 23 F par jour de présence en Amérique du Nord.

★ **AVA, 26 rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-78-11-88.**

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions ci-dessous la suite et la fin des nominations et des promotions dans l'ordre de la légion d'honneur, parues au *Journal officiel* du 1er janvier :

Education nationale

Sont promus *officiers* :

MM. Albert Bronner, professeur à l'université de Strasbourg ; Maurice Coulet, président de Clermont-Ferrand-I ; Jean Donnard, professeur à Grenoble-III ; Nikita Elisseeff, professeur d'université honoraire ; Robert Etienne, professeur à Bordeaux-II ; Charles Grébus, professeur d'université honoraire ; Claude Gros, professeur d'université honoraire ; Yves Hervouet, professeur à Paris-VII ; Roger Jambu-Merlin, professeur émérite à Paris-II ; Paul Kilian, inspecteur général de l'administration ; Robert Laroche, proviseur de lycée honoraire ; René Lehmann, professeur à l'université du Maine ; Georges Lietveaux, professeur honoraire du Conservatoire national des arts et métiers ; Vincent Luciani, attaché honoraire d'administration scolaire et universitaire ; Jean Pariaud, professeur à l'Institut national polytechnique de Grenoble ; Claude Prévôt, agent contractuel retraité ; Lucien Refleu, professeur de lycée honoraire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Amanieu, inspecteur d'académie honoraire ; Jacques Blanchard, directeur d'école à Secondigné-sur-Belle (Deux-Sèvres) ; Jean Bouvier, professeur d'université honoraire ; Mme Marguerite Charbonnier, épouse Combes, principal de collège à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) ; MM. Paul Chaslin, ingénieur des travaux publics retraité ; André Choffat, inspecteur de l'éducation nationale à Gap ; Jean-Paul Costa, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Georges Debreilly, chef de travaux de lycée ; Mlle Suzanne Delrieu, inspecteur général des bibliothèques ; M. Marcel Dérosier, professeur de collège à Tarbes ; Mlle Berthe Doublet, directrice de la réunion des bibliothèques universitaires de Paris ; MM. René Ducel, inspecteur général ; Raoul Durand, proviseur de lycée à Paris ; Georges Flory, professeur agrégé à Paris ; Raoul Girardet, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; André Grandguillotte, administrateur national de la mutuelle générale de l'éducation nationale ; Mme Suzanne Hof, épouse Gille, intendante de lycée à Lille ; M. Christian Join-Lambert, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Mlle Marie Lacot, principal de collège ; Mme Micheline Legras, épouse Launay, professeur agrégé de centre national de préparation à un professorat ; MM. Claude Mauduit, proviseur de lycée ; François Morel, professeur au Collège de France ; Claude Nicolet, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne ; Jacques Oursel, proviseur à Alençon ; Eugène Pelaprat, censeur à Aire-sur-Adour ; Mme Josiane Rabreau, épouse Migeon, directrice de centre médico-psycho-pédagogique à La Roche-sur-Yon ; MM. Alphonse Richard, agent de service retraité ; Georges Riera, recteur de l'académie de Besançon ; Georges Royer, sous-directeur au ministère ; Mme Jeanne Salette, épouse Rabau dite Rabau-Daudon, professeur chargé de mission au rectorat de Bordeaux ; Lucette Sollier, épouse Tafani, professeur de collège à Boulogne-Billancourt ; Monique Voisin, épouse Besson, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, chef de section à l'universite Panthéon-Sorbonne à Paris.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Crozemarie, président de l'association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif ; Jean Duliège, sous-directeur à l'administration centrale ; Roland Ferrier, vice-président d'une fédération d'organismes mutualistes ; Mme Marguerite Filbert, épouse Mutterer, vice-présidente du Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés ; MM. Louis Gros-Desormaux, inspecteur général de la Sécurité sociale ; Robert Guiral, directeur régional honoraire des affaires sanitaires et sociales ; Jean Jardiné, président d'honneur de la Confédération nationale des syndicats dentaires ; Mlle Andrée Levarey, présidente honoraire d'une association d'aide familiale et sociale ; MM. Michel Lucas, chef du service de l'inspection générale des affaires sociales ; Max Mertier, chirurgien.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Suzanne Caben, ancien maire adjoint chargé des affaires sociales de Levallois-Perret ; MM. Yves Debacq, directeur général d'une union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales ; Bertrand Fragonard, directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales ; Julien Lauprêtre, secrétaire général du Secours populaire français ; Mme Paule Léger, veuve Saury, présidente d'une association de village d'enfants ; MM. Bernard Menasseyre, directeur de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère ; Joanin Monier, acousticien audioprothésiste

SANTÉ

Est promu *commandeur* :

M. Jean Cottet, membre de l'Académie nationale de médecine.

Sont promus *officiers* :

MM. Michel Boiron, directeur de l'institut de recherches sur les leucémies ; le chanoine René Coulaud, vice-président d'une union régionale hospitalière ; Jules Dereux, doyen honoraire d'une faculté libre de médecine et de pharmacie ; Jacques Dorstter, directeur d'un centre hospitalier ; Marcel Latier, ancien médecin ; Serge Roger, ancien PDG de la Compagnie générale de radiologie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Bertez, président d'un syndicat départemental de pharmaciens ; Victor Bertrand, ancien médecin-chef de service hospitalier ; Guy de Haynin de Bry, médecin-chef de service hospitalier ; Jean-Claude Henrard, médecin-chef de service hospitalier ; Viktor Kiebel, surveillant des services médicaux d'un centre hospitalier général ; Yves Logeais, médecin-chef de service hospitalier ; André Nénna, médecin-chef de service hospitalier ; Alain Piquet, inspecteur général adjoint de la santé publique ; Pierre Tran Ba Loc, professeur d'une faculté de médecine.

RAPATRIÉS

Est nommé *chevalier* :

M. François Tavera, vice-président de l'UCDAR (Hérault), association affiliée au Recours.

Recherche et technologie

Est promu *commandeur* :

M. Raymond Castaing, professeur à la faculté des sciences de Paris.

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Lebrun, directeur des relations sociales au CEA. Daniel Schwartz, professeur à la faculté de médecine de Paris-Sud.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raymond Besson, délégué à la recherche et à la technologie de Franche-Comté ; Dominique Girard, directeur du centre Ifremer à Toulon ; Bernard Jouffrey, directeur d'institut de recherche au CNRS ; Maurice Nivat, directeur du laboratoire 248 du CNRS.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Pelen, vice-président d'honneur de la Société d'enseignement professionnel du Rhône ; Paul Seguin, directeur du Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente ; Jean-Claude Vallet, secrétaire général de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Caballero, délégué général de l'Institut pour la promotion par la formation permanente ; Roxan Capmartin, directeur du travail et de l'emploi de la région du Centre ; Daniel Cheron, ouvrier spécialisé en verrerie ; Manoël Dias, membre du Conseil économique et social de la région Nord-Pas-de-Calais ; Frédéric Gontier, responsable régional de l'Asociation interprofessionnelle pour la protection de la santé ; Albert Küntz, ancien secrétaire du syndicat FO du personnel de l'aéroport de Bâle-Mulhouse ; André Lépineux, médecin du travail ; René Leroy, conseiller prud'homme ; Paul Marchelli, président de la Confédération française de l'encadrement CGC ; Guy Matteudi, inspecteur général de l'éducation nationale ; Jean-Jacques Oechslin, président du conseil d'administration au Bureau international du travail ; Louis Perron, contrôleur de l'UNEDIC (en position de détachement) ; Yves Simon, secrétaire général de la Fédération des employés et cadres FO ; Georges Sueur, journaliste-chef du secrétariat du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle au conseil régional du Nord ; Marcel Turck, président de l'Association cantonale de Nieppe des mutilés du travail.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Arnaud, ancien chef du personnel de houillères ; André Baril, boulanger-pâtissier ; Germain Bloudeau, chef de fabrication ; Maurice Charrier, ingénieur ; Jean-Marie Goure, chef d'entreprise ; Mme Louisette Huillery, épouse Huet, conductrice de machine ; MM. Edmond Lecamp, directeur administratif et financier d'une société ; Louis Lepicard, sculpteur sur bois et pierre ; Marc Mickeler, gérant de société ; Toussaint Ottavy, responsable syndical ; Pierre Sudaka, huissier chef honoraire ; Mme Marie-Hélène Techer, en religion sœur Anasthasie, directrice de l'ouvroir de Cilaos (Réunion) ; M. Raymond Vitelli, directeur général d'une société.

Environnement

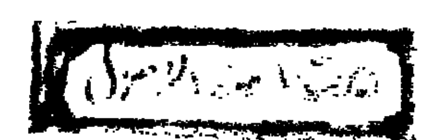
Est promu *officier* :

M. Louis Torrion, président de l'Agence de bassin Rhône-Méditerrannée-Corse.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Anne-Marie Beugras, épouse Droux, dite Anne Sylvestre, auteur-compositeur, interprète ; MM. Philippe Mitterrand, propriétaire-exploitant-distillateur ; Jean-Pierre Fabrègue, président de la Fédération des associations de pêche et de pisciculture de la Haute-Vienne ; Jacques de Perthuis de Laillevault, délégué général de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole ; Jean-Pierre Piau, directeur d'une société d'études.





15. Histoire littéraire : la stérilité divine du dandy

Le Monde
DES LIVRES

Daniel Boulanger le magicien

Il est rond, courtois, aimable. Mais qui se cache sous la jovialité de cet écrivain prolifique ?

RUE Sébastien-Bottin, un matin par temps froid. Les bois cirés de la bibliothèque rappellent les parloirs des lycées des beaux quartiers. C'est austère, confortable, familier : un décor parfait pour Daniel Boulanger, scénariste de lui-même. Il finit une lettre, raccroche un téléphone, occupé, affable.

Ainsi va-t-il, aimable et redoutable, *rond – mais il a maigri* beaucoup – et pointu. Crâne lisse, yeux plissés, infiniment courtois, soudain violent, dérangé par un mot qui l'agace comme une fausse note.


BERENICE CLEEVE.

Daniel Boulanger aux airs de sage est un personnage autant ciselé que ses nouvelles, et, comme elles, tout à la fois présent et fuyant, imprévisible. C'est lui, l'inspecteur de police qui jouait dans *A bout de souffle* l'homme au cigare de la bande à Godard. Il a quelque chose de soupçonneux, sans doute cette manière de regarder les choses qui sont derrière les choses, d'espérer des miracles d'une porte entrebâillée. La paupière bat très vite sur l'œil allongé, œil d'oiseau.

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 14.)

La rentrée littéraire d'hiver

Les valeurs sûres et les voix singulières des romans français.

LA rentrée de septembre a des allures de manifestation sportive ; celle de janvier possède les lenteurs et les fastes d'une représentation théâtrale. Publier en hiver, c'est manifester de la force tranquille, affirmer sans provocation que l'on se situe au-delà des prix et de leur foire d'empoigne ; bref, que l'on ne cherche d'autre consécration que celle du public. Lorsqu'on y est élu, c'est au suffrage direct.

Pas étonnant, donc, si l'on trouve parmi les livres annoncés pour ces deux prochains mois les œuvres d'écrivains qui n'ont plus rien à prouver si ce n'est la permanence de leur talent : *la Goutte d'or*, de Michel Tournier, *la Guerre civile*, de Michel Mohrt, *la Vie d'un bébé*, de François Weyergans, *Humbolt l'explorateur*, de Pierre Gascar, *le Dormeur debout*, de Jacques Laurent, chez Gallimard ; *la Fête des pères*, de François Nourissier, et *l'Amour*, de Dominique Fernandez, chez Grasset ; *Louise*, d'Yves Navarre (Flammarion), *David et Olivier*, de Robert Sabatier (Albin Michel), *Une femme réconciliée*, de Janine Boissard (Fayard), *Pierre*, de Marie-Claire Blais (Acropole), *le Fils de Babel*, de Frédérick Tristan (Balland) qui publie également chez le même éditeur un recueil de nouvelles, *le Théâtre de Madame Berthe ; le Dit de Marguerite*, de Suzanne Prou (Calmann-Lévy), *Schuss*, le petit dernier du couple Boileau-Narcejac qui a également décidé, après trente-cinq ans d'écriture commune, de raconter son aventure littéraire (*Tandem*. Les deux livres paraissent chez Denoël) ; *Bestiaire*, d'Agustin Gomez-Arcos (Le Pré aux clercs) ; *le Manège d'hiver*, de Camille Bourniquel (Julliard) ; enfin, au Seuil, *Le jour où naquit Kary Karinaky*, un roman de Jean-Luc Benoziglio qu'on attendait depuis cinq ans, *les Châtaignes*, de Jean Cayrol, *Notre homme*, de Lonis Gardel, qui va essayer de confirmer le succès de *Fort Saganne*, et *le Paradis des orages*, un roman de Patrick Grainville bâti autour du thème de l'obsession sexuelle, mais tout aussi glouton et flamboyant qu'à l'ordinaire.

Voilà pour les écrivains déjà couverts de lauriers (s'ils ne l'ont pas été, c'est par une aberration que les lecteurs *ont corrigée* d'eux-mêmes). Mais on trouvera aussi dans cette rentrée romanesque quelques écrivains de caractère, quelques voix singulières qui ont sans doute eu raison de ne pas se fondre dans le grand chœur de l'automne : ainsi René Belletto (*l'Enfer*, chez POL), Jeanne Hyvrard (*Canal de la Toussaint*, aux Editions des femmes), Dominique Rolin (*l'Enfant-Roi*, chez Denoël), Pierre Vilbreau (*Petites Nouvelles du monde entier*, chez Flammarion), René de Ceccatty (*l'Or et la Poussière*, chez Gallimard), Chris Donner (*M'en fous la mort*, chez Mazarine), Emmanuel Carrère (*la Moustache*, chez POL), ou Driss Chraibi (*Naissance à l'aube*, au Seuil).

Il y a enfin quelques livres qu'on attend avec intérêt à cause de la personnalité de leur auteur. C'est le cas de *Un jardin en Allemagne*, de Georges-Arthur Goldschmidt, remarquable traducteur de Kafka, de Nietzsche et de Peter Handke (Le Seuil), des *Mémoires* d'Alec Guinness (Julliard), de *La plus belle paire de seins du monde*, de Roland Topor (Le Pré aux clercs) ou de *le Nez de Mazarin*, d'Anny Duperey (Le Seuil).

Et puis, heureusement, il y aura les autres, ceux que l'on n'attend pas, les premiers romans poussés dans un coin de verger et qui promettent des fruits magnifiques, des réussites qui lèvent sur un terrain que l'on croyait depuis longtemps inculte. Quel roman sera, avant la venue du printemps, l'équivalent de ce qu'a été cet automne *la Salle de bain*, de Jean-Philippe Toussaint ?

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 14.)

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Une grande année pour le roman

Le temps des professionnels

« *JE ne lis plus de romans... D'ailleurs, je ne manque pas grand-chose, si ?* » J'entends souvent ces deux phrases bout à bout. Elles sonnent comme un aveu. L'astuce est banale : on décrète qu'il ne s'écrit plus de fictions, ou de trop alambiquées, pour s'excuser de ne plus prendre la peine d'en lire.

Désolé pour la bonne conscience de ces faux lecteurs : le roman français se porte bien. 1985 a même été une très belle année, avec un lot élevé de consécrations et de découvertes. Caractéristique du millésime : après la fin des écoles et des terrorismes, après le déferlement des divagations linguisticiennes, des autobiographies amateurs et des « cris » en tous genres, on observe un net retour au professionnalisme. Le mérite en revient aux auteurs, davantage attentifs au public ; mais aussi aux éditeurs, que la dureté des temps a rendus plus regardants, moins gogos devant le chantage au génie méconnu.

ON a encore daubé sur les prix. Le sujet est inépuisable ; et l'attaque, commode. Les compétitions d'automne sont moins absurdes que les surenchères des publicitaires criant au chef-d'œuvre de leur propre autorité et à tout propos. Elles font parler de romans durant quelques semaines ; et les jurés, cette année, ont montré bien du talent. A commencer par ceux du Nobel.

On croyait le jury de Stockholm avant tout soucieux de pouvoir glisser dans les attendus de sa décision l'épithète magique d'« *humaniste* » : on l'a vu couronner un écrivain chez qui cette qualité floue ne vient que par surcroît, qui offre d'abord aux lecteurs une rasade de sensations rares, une noyade de littérature. Que beaucoup de Français aient découvert le nom de Claude Simon à cette occasion ou qu'ils l'aient classé « *illisible* » ne leur fait pas honneur. Puisse le chauvinisme les mener à la découverte de ce que devrait être la moindre phrase, et que l'œuvre de Simon offre à profusion : une aventure dangereuse, une école de risque ; la dernière, peut-être, en nos temps d'assurances généralisées.

Les Goncourt n'ont pas sacrifié à la mode commerciale du livre euphorisant qui repose des « dures réalités de la vie ». Le thème des *Noces barbares* (Gallimard) n'est pas rose : la nage de chien où un enfant s'exténue pour se faire aimer de sa mère. Seule l'eau répond à sa supplique gauche. Yann Queffélec ne veut pas apitoyer. Il constate que la tendresse ne se commande pas. Et il met au service de cette évidence rude une imagination, une économie de style, un art du dialogue, qui sont déjà d'un grand technicien.

Le Femina devrait mettre un comble au chauvinisme réveillé par le Nobel. Piémontais d'Argentine, Hector Bianciotti a choisi la France et sa langue pour exprimer l'exil que nous portons tous en nous. *Sans la miséricorde du Christ* (Gallimard) drape dans des subtilités visiblement héritées de Proust une autre évidence masquée par les trivialités de la vie courante : que les bistrots de nos grands boulevards sont à la fois aussi désertiques, exotiques et sous-développés qu'une pampa sud-américaine.

Le Médicis aurait plu à Mauriac, comme cadeau de centenaire : *Naissance d'une passion* (Seuil) rajeunit la peinture des familles bourgeoises du Sud-Ouest, et Michel Braudeau, comme Queffélec, montre, avec la sûreté d'un grand professionnel, qu'il n'est de roman vibrant qu'enraciné dans la prime enfance.

Même mélange heureux d'habileté et de spontanéité chez Patrick Besson, dont *Dara* (Seuil), couronné par l'Académie française, met la technique du roman policier au service d'un sens aigu de la surprise psychologique. L'héroïne-titre prouve qu'il est des personnages-coups de théâtre. Enfin, les journalistes de l'Interallié se sont heureusement renouvelés, dans le choix de l'éditeur primé et dans l'ouverture d'inspiration. Comme Bianciotti, Serge Lentz a choisi le français parmi d'autres langues reçues en partage – le russe et l'anglais. Ce cosmopolitisme donne à la saga ukrainienne de *Vladimir Roubaïev* (Laffont) un souffle épique qui s'est perdu chez nous depuis Kessel.

LES « *sélections* » publiées avant les prix adoucissent les effets brusques du choix final. La plupart des « possibles » de 1985 auraient fait d'excellents lauréats. Certains ont bénéficié d'une vente notable en marge des primés. C'est le cas de Tahar Ben Jelloun, dont *l'Enfant de sable* (Seuil) accomplit *une sorte de bouture entre un français de grande tradition et une* ivresse langagière venue d'ailleurs. Ainsi de Guy Hocquenghem, dont *la Colère de l'agneau* révèle, sur le monde méditerranéen au début de l'ère chrétienne, une érudition et une intuition fascinantes.

Les auteurs chevronnés qui n'ont pas craint de s'aventurer en pleine saison des prix ont su se faire remarquer. Françoise Mallet-Joris aide à approcher, avec *le Rire de Laura* (Gallimard), le mystère et le scandale qu'est, pour une mère, un enfant attiré par l'échec. Le lyrisme haletant que Lucien Bodard mettait à évoquer son enfance dans la Chine des coupeurs de têtes, puis dans les salons de la Troisième République, il le retrouve pour raconter ses conquêtes amoureuses (*la Chasse à l'ours*, Grasset).

1985 a vu paraître un Pierre-Jean Rémy qui rappelle, en bien, beaucoup d'autres, par ses références foisonnantes à l'histoire – *les années* 40 – et à la culture – l'Opéra – (*la Vie d'un héros*, Albin Michel). Parmi les routiers de gabarit comparable, on a remarqué Michel Ragon (*la Louve de Mervent*, Gallimard), et le retour, après quinze ans de silence, de Michel Breitman, avec une variation romanesque sur le compositeur Gesualdo (*le Témoin de poussière*, Laffont).

TANDIS *qu'un avocat historien, Jean-Denis Bredin, auteur* d'un Caillaux et d'un Dreyfus *(l'Affaire)*, donnait un premier roman d'un moralisme laconique à la Camus – *Un coupable*, Gallimard), – on a vu s'illustrer et s'étoffer ce qui méritera un jour de s'appeler une renaissance du drolatique en France. Après tout, 1985 a marqué le centenaire de Jules Romains, et pas seulement de Hugo et de Mauriac !

Pionnier de ce renouveau, Rafaël Pividal a appliqué son sens de l'observation caustique aux établissements discrètement psychiatriques et joyeusement jargonneurs où se réfugient les détraqués *légers de notre époque à problèmes* (*la Montagne fêlée*, Grasset). Serge Bramly nous transporte dans un cadre plus dramatique – l'occupation armée d'un pays qui pourrait être l'Afghanistan, – mais avec une impassibilité qui signale les scénaristes consommés (*Un poisson muet surgi de la mer*, Flammarion). Patrick Thévenon laisse libre cours à une très ingénieuse fantaisie dans *l'Air des cartes* (Grasset). Michel Rio glisse mille paradoxes *cocasses sur l'état d'explorateur, dans les Jungles pensives* (Balland).

AUTRE roman qui plaide en faveur d'un nouveau rire : *Lee Jackson* (Laffont), d'un médiéviste-guitariste joyeusement imprévisible, Orlando de Rudder, dont on avait déjà remarqué, en 1983, *la Nuit des barbares*.

Dans la même veine, les amateurs ont repéré très vite la malice imperturbable de *la Salle de bain*, premier livre de J.-P. Toussaint (Minuit). Le narrateur s'embusque derrière sa baignoire *pour fuir, croit-on, les agressions de la vie et de l'amour* ; en fait, pour mieux cerner ce qu'il voit et sent, avec des mots simples, émus, assassins. Même à Venise, il retrouve sa prison d'eau verbale. On songe à la retraite du héros frileux de *Paludes*, aux inappétences des liseurs-causeurs de Jean-Luc Godard. Comme s'il n'y avait de regard juste et amusé sur le monde qu'au prix d'une claustration têtue, pétrifiée. La page blanche devenue pierre tombale, émail pour salle d'eau...

L'apparition de Toussaint est à l'image de l'année entière. L'auteur maîtrise si professionnellement son propos que certains lecteurs distraits, ou gâtés par la mode des pavés diserts, ont cru qu'il n'avait rien à dire. Excellent signe !

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Edoardo Sanguineti ou le baroque rénové

Lorsqu'on est un poète italien de premier plan et qu'on intitule l'un de ses recueils *Postkarten*, qui est un mot allemand, il est manifeste que l'on met en cause sa propre activité.

Le présent livre de Sanguineti veut rompre avec tout lyrisme au profit du quotidien, mais aussi avec tout lieu défini au profit de tous les lieux mis ensemble.

Le lecteur est invité, dans ces feuillets, à suivre une aventure qui est une dérive. Il faudrait dire plus et mieux : le lecteur est invité à perdre la poésie de vue. *« Aujourd'hui, mon style est de ne pas avoir de style. »*

Sanguineti refuse l'idée de lieu (comprenons : pays, nation, Etat). Il est transhumant. Mais sa transhumance est aussi bien langagière. Il faut lire *Postkarten* pour cette insolite contestation de la rhétorique. Edoardo Sanguineti, c'est le baroque rénové.

H. J.

★ POSTKARTEN, par Edoardo Sanguineti, édition bilingue, traduit de l'italien par Vincent Barras, l'Age d'Homme, 142 p.



ARTS

Les moustaches de Dali

Comment pénétrer les secrets de Dali ? Peut-être en déchiffrant, avec Rachel Pollack, les symboles qui apparaissent dans les soixante-dix-huit cartes du tarot peintes par Dali pour Gala. Les fanatiques du tarot y puiseront une abondante matière à réflexion ; les amateurs d'art reconnaîtront, çà et là, des peintures de Watteau, de Reynolds ou de David (*la Mort de Marat*), réadaptées au goût de Dali.

Ceux qui se penchent avec intérêt sur les poils faciaux du peintre étudieront avec beaucoup de profit ce petit « livre absurde », *Dali's Mustache*, une interview photographique du porteur de ces *« moustaches ultra-gaies et mystiques, opposées à celles ultra-dépressives, tombantes et terrifiantes, de Frédéric Nietzsche ! »* A chaque question de l'interviewer, Dali répond par un mouvement — une acrobatie — de sa moustache. *« Pourquoi faites-vous de la peinture ? »*, demande Philippe Halsman. *« Parce que j'aime l'art »*, soutient « Avida Dollars », pendant que ses moustaches font le signe du dollar...

Pour les insatisfaits et les insatiables, Dali décida, un beau jour, de révéler les *« cinquante secrets magiques »* du peintre, dont les deux premiers s'énoncent ainsi : *« Peintre, mieux vaut être riche que pauvre ; apprends donc comment faire naître de ton pinceau l'or et les pierres précieuses. »* Et : *« Ne crains pas la perfection : tu ne l'atteindras jamais ! »*. — R. J.

★ LE TAROT DE SALVADOR DALI, par Rachel Pollack, Seghers, 175 pages, 125 F.

★ DALI'S MUSTACHE, par Salvador Dali et Philippe Halsman, Arthaud, 128 pages, 95 F.

★ CINQUANTE SECRETS MAGIQUES, de Dali, Edita, La Bibliothèque des arts, tirage de l'édition limité à 1 900 exemplaires numérotés, 165 pages, volume relié pleine toile sous coffret, format 31 × 24, 8 planches couleur, 130 illustrations noir et blanc, 600 F.

ROMANS

Les héros sont encombrants

« Ce n'est que lorsqu'il fut arrivé au milieu du carrefour que le vieil homme put enfin voir ce qui bougeait. Et dans ses jambes, soudain, au niveau des genoux, il y eut une brusque marée de brume et de glace.

» C'était un petit chat noir. Un tout petit chat noir. Il avait les yeux fermés, comme s'il était concentré sur sa douleur, et son corps roulait sur lui-même mécaniquement, dans des spasmes lents et machinaux qui se ralentissaient à chaque fois. »

Voilà comment débute *Alors comme alors*, le deuxième roman de Jean-Noël Blanc. Le livre ouvert, on ne peut plus s'en arracher. On retrouve le vieillard dans une maison délabrée de banlieue, alors que défilent, en flash-back, les images de son passé.

C'était en 1937. Ils étaient deux frères, envoyés par le Parti pour assassiner un dictateur d'Amérique centrale. Raphaël devait tirer, mais sa main avait tremblé ; et c'est son frère qui avait appuyé sur la gâchette. Raphaël abattu, on taira cette version des faits : le peuple a besoin de héros, et les héros morts ont ceci de pratique qu'ils ne parlent pas. Le frère de Raphaël n'offre pas, lui, cet avantage : il se fait remarquer, il ne lit pas les discours qu'on lui prépare, il parle au cœur plutôt qu'à la tête. Plus tard, dans l'Espagne des Brigades, puis dans le maquis, il multiplie les coups d'éclat. Bref, c'est un héros bien encombrant. Alors ce sera l'exil dans une banlieue sinistre, et du fringant combattant d'autrefois il ne restera plus que ce vieil homme courbé sur ses souvenirs figurés par un chat noir à l'agonie.

Jean-Noël Blanc ne nomme pas, ne juge pas. A l'exception de quelques dialogues approximatifs, son récit est morcelé en petites séquences sèches, nerveuses, efficaces. En contraste avec ce découpage, les phrases sont longues, débridées, comme si le temps était compté. — V. L.

★ ALORS COMME ALORS, de Jean-Noël Blanc, Ramsay, 185 pages, 82 F. (Grand prix littéraire de la Ville de Lyon.)

HISTOIRE

Aux origines du syndicalisme français

Les Bourses du travail, dont l'historien allemand Peter Schöttler étudie la naissance dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, ont joué, dit-il, un rôle déterminant dans la genèse du mouvement syndical en France.

Pour Peter Schöttler, l'originalité de ces institutions tient à leur double nature d'instrument de pacification sociale et de lieu d'action syndicale, ou, comme l'écrit un économiste de l'époque, de *« marché ouvert du travail »* et de *« citadelle fermée des travailleurs »*. Cette dualité apparaît dès l'origine des Bourses du travail et permet de mieux comprendre leur fonctionnement réel.

L'auteur montre par exemple que les conflits qui ont entraîné la fermeture de la Bourse de Paris dès 1893, c'est-à-dire six ans après son ouverture, sont nés de cette *« ambivalence »* et que l' *« apolitisme »* qui caractérise leur idéologie — qualifiée par Peter Schöttler de *« technocratisme utopique »* — fut notamment une façon de résoudre les contradictions inhérentes à leur *« équivocité congénitale »*.

Naissance des Bourses du travail offre ainsi sur l'organisation de la classe ouvrière à ses débuts, mais aussi sur la manière dont la bourgeoisie tenta de la contrôler, des éclairages intéressants. Paru dans l'excellente collection « Pratiques théoriques », que dirigent Etienne Balibar et Dominique Lecourt (1), l'ouvrage de Peter Schöttler est l'exemple réussi d'une démarche qui unit recherche empirique et analyse théorique. — Th. F.

★ NAISSANCE DES BOURSES DU TRAVAIL, de Peter Schöttler, un appareil idéologique d'Etat à la fin du dix-neuvième siècle, PUF, 294 p., 165 F.

(1) Parmi les titres récents de cette collection, signalons *Mourir pour la patrie*, d'Ernst H. Kantoriwicz, *Longwy – Immigrés et prolétaires*, de Gérard Noiriel, *Du développement à l'évolution au dix-neuvième siècle*, sous la direction de Georges Canguilhem.

NOUVELLES

« La nuit qui n'est pas ténèbre »

Seize nouvelles disposées autour de la nuit et de la mort, *« la nuit qui n'est pas ténèbre »*, la mort conçue comme une promesse, opposée au dérisoire des affaires terrestres. C'est Phyloctète qui a percé le secret du serpent et se désintéresse de la guerre qui fait rage ; c'est Lorenzo, duc de Ferrare, qui se découvre homme et faillible devant une pauvresse ; un professeur de lettres à la recherche d'une île d'où regarder venir la mort ; un avocat idéaliste qu'un cri de douleur a ébranlé et qui, découvrant le silence, *« en est tout entier ravi, comme d'un miracle »* ; et d'autres encore qui se détournent de l'ambition, des richesses, de la puissance, pour scruter leur vérité d'enfants tremblants devant l'infiniment Autre.

Et c'est bien un tremblement qui parcourt ces pages de ferveur et de prière, écrites par un homme qui *« célèbre la beauté de la Terre mais questionne sans fin le mystère dont elle est le masque prodigieux »*.

Le prière d'insérer nous assure qu'il s'agit là d'une *« œuvre à dimension métaphysique »*. On aimerait ajouter foi à ces formules ronflantes, n'était le talent tout de classicisme et de réserve de Lucien Guissard, qui a dû en rougir jusqu'aux oreilles (les éditeurs font parfois de ces petites vacheries involontaires à leurs auteurs). *Les Chemins de la nuit* fait bien plutôt partie de ces livres secrets qui vous tiennent longtemps en alerte après qu'on les a refermés, et auxquels on voudrait répondre par une égale discrétion. Bonheur de sentir osciller *« l'inattendu qui tant féconde la vie »* et les heures mortes qu'on oublie trop souvent de décrire, quand l'enfant parle en soi. Bonheur aussi de retrouver un peu du Supervielle de *l'Enfant de la haute mer*, — et surtout d'entendre, dans le concert des barytons d'automne, une voix claire, harmonieuse, à nulle autre pareille. — V. L.

★ LES CHEMINS DE LA NUIT, de Lucien Guissard, Le centurion, 210 p., 88 F.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

SCIENCES HUMAINES

● Maurice Dayan : *les Relations au réel dans la psychose.* Une approche historico-théorique de l'héritage freudien, qui se situe dans le droit fil du dernier ouvrage de Maurice Dayan : *Inconscient et Réalité.* (PUF, 260 p., 140 F.)

● Danielle Jacquart et Claude Thomasset : *Sexualité et Savoir médical au Moyen-Age.* Ou comment, à l'aide d'une représentation physiologique souvent surprenante de l'être humain, médecins et théologiens rendent compte de la diversité des comportements humains. (PUF, 267 p., 135 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Jean-Pierre Cometti : *Robert Musil ou l'alternative romanesque.* La rigueur intransigeante du célèbre écrivain autrichien, sa « passion de l'autrement », son « penchant pour l'éthique » sont fidèlement restitués par Jean-Pierre Cometti. (PUF, 284 p., 145 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● Georges Cesbron : *Dix siècles de littérature angevine.* Cette étude, réalisée dans le cadre du centre de recherches en littérature et en linguistique de l'Anjou, présente une histoire et une analyse de la production littéraire d'Anjou des *« Scriptoria du XIe siècle à la récente modernité »*. (Presses de l'université d'Anjou, 264 p., 100F.)

HISTOIRE

● François Hinard : *Sylla.* L'auteur a voulu rendre justice à cet empereur romain de sinistre réputation et dénoncer les falsifications historiques dont il aurait été victime, en retraçant la vie de l'homme d'Etat. (Editions Fayard, 314 p., 95 F.)

ESSAI

● Julian L. Simon : *l'Homme, notre dernière chance.* Cette étude présente une réflexion optimiste sur l'état actuel des ressources naturelles de la planète. L'auteur, opposé à la théorie de la rareté des matières premières, met en avant les répercussions de l'essort démographique sur notre niveau de vie. (Traduit de l'américain par Linda J. Ranchin-Dundas.) (PUF, 424 p., 195 F.)

● Hervé Dumez : *l'Economiste, la Science et le Pouvoir : le cas Walras.* — Léon Walras (1834-1910), un des plus brillants économistes français, fut à l'origine de l'élaboration de l'économie mathématique. Son œuvre, ici analysée, pose la question des liens entre le pouvoir et la science économique. (PUF, 269 p., 150 F.)

● Serge Fauchereau : *les Peintres révolutionnaires mexicains.* La révolution mexicaine éclate en 1910. Parallèlement au bouleversement des structures sociales et politiques du pays a lieu une réelle *« révolution esthétique »*, dont l'histoire est retracée dans cet album, avec de nombreuses illustrations. (Messidor, 124 p., 150 F.)

● JEUNESSE

Histoire pour la rentrée des classes

« L'HISTOIRE *est fort à la mode en France* », disait Stendhal, constatant le goût de ses concitoyens pour l'histoire pittoresque. Cent cinquante ans plus tard, la phrase reste vraie, et l'on voit, depuis peu, proliférer les bonnes collections destinées aux jeunes, en usant des meilleurs attraits — tant de l'illustration que du texte — pour séduire écoliers, collégiens et lycéens.

« A la fin du dix-neuvième siècle, après le désastre de Sedan et la perte de l'Alsace et de la Lorraine, va éclore un nationalisme plus brûlant, vitalisé par Barrès, visant à séduire la jeunesse. C'est dans ce contexte que de nombreux éditeurs proposent aux enfants des livres d'Histoire exaltant le passé national », explique Mme Laura Noesser, responsable du fonds ancien de la Bibliothèque de l'heure joyeuse, dans un article consacré aux albums historiques d'il y a quatre-vingt-dix ans (1). C'est peut-être parce qu'on ne trouvait pas nécessaire de développer chez les jeunes un esprit cocardier que les albums historiques illustrés avaient presque disparu, jusqu'à l'apparition au début des années 70 du pire et du meilleur : une *Histoire de France en BD* délibérément racoleuse chez Larousse et une série d'albums illustrés d'une approche tout à fait nouvelle chez Hachette, « La vie privée des hommes ».

Cette collection, qui compte maintenant deux douzaines de titres, et qui paraît aussi en collection de poche illustrée en couleurs, coupe l'histoire en tranches et a créé une iconographie aussi proche que possible des documents d'époque : les grands hommes, les rois, les guerres et les traités y sont moins importants que la façon dont les hommes ont vécu. Le dernier titre paru, *Aux premiers siècles de l'Islam* (600-1258 ap. J.-C.), expose clairement les traits essentiels de la civilisation arabe dans une langue simple, parfois un peu anachronique (« souk » et « bazar » sont des mots plus justes et plus imagés que « supermarchés » et « grands magasins »...).

Pour les plus jeunes, Hachette vient de lancer « Ma première vie privée des hommes », traduite de l'anglais. Deux séries : l'une consacrée à la vie quotidienne des peuples, l'autre à celle des soldats ; les deux volumes parus dans cette dernière série — les Légionnaires romains, les Chevaliers du Moyen-Age — sont particulièrement réussis ; ils font comprendre, mieux qu'un long texte, ce que fut l'Empire romain ou la guerre de Cent Ans du côté des soldats inconnus.

Chez Casterman, on ne compte pas moins de trois collections nouvelles, dirigées par un agrégé d'histoire, Michel Pierre, s'adressant à toutes les catégories d'âges : « Des enfants dans l'histoire », de six à neuf ans ; « Les jours de l'histoire » (de dix à treize ans) ; « L'histoire des hommes » (à partir de douze ans). Recommandons spécialement *la Renaissance*, remarquablement illustré, qui nous rend particulièrement présents les hommes de l'Europe des quinzième et seizième siècles, et, pour les plus grands, une approche originale de l'histoire qui, en dix-huit volumes, tentera de ressusciter des paysages et des groupes d'hommes disparus : *les Premières Cités, les Premiers Villages, la Méditerranée de Cnossos à Byzance.*

En noir et blanc exclusivement, « Un lieu, des hommes, une histoire », dirigée par Martine et Daniel Sassier chez Albin Michel, raconte chaque fois une histoire qui recense d'une façon un peu trop artificielle ce qu'on doit connaître sur la cité grecque ou sur une colonie viking par exemple ; un glossaire donne la signification succincte des termes qui truffent le texte. Encore des Grecs dans la collection « L'histoire au jour le jour » chez Nathan, rapidement évoqués à travers Mycènes, Athènes, Olympie, Délos et des images qui mettent face à face les reconstitutions et les vestiges archéologiques. Au Seuil, un album sur *les Templiers* (coll. « Histoire vivante ») : un sujet passionnant mais trop vaste et trop complexe, et qui n'est pas replacé de façon suffisamment claire dans le cadre des Croisades ; le jeune lecteur risque de ne retenir que la légende du mystérieux trésor caché...

Aux Editions Epigones, deux titres passionnants qui permettront d'apprendre à mieux connaître le monde en empruntant les itinéraires par lesquels s'effectuèrent les échanges commerciaux et les grandes découvertes : *les Grandes Routes, les Grands Voyageurs* (collection « Rencontrer l'histoire »).

Enfin, signalons encore deux curiosités : *le Livre de l'histoire de France*, chez Gallimard : un résumé un peu trop succinct qui suit les grandes dates de l'histoire depuis l'âge de pierre jusqu'à l'Europe des Douze en cent pages petit format, et *les Mutations*, un album très ingénieux qui illustre l'évolution de la vie quotidienne dans les domaines de l'écriture, des voyages, de la guerre, de la mode, de la maison, des loisirs, etc. Une manière astucieuse d'étudier le progrès...

NICOLE ZAND.

(1) Revue des livres pour enfants, nº 105-106, pp. 60-75, Hoer 1985.

★ LA VIE PRIVÉE DES HOMMES : aux premiers siècles de l'Islam, texte de Mokhtar Moktefi, ill. de Sedat Tosunm. Album 22,5 cm × 28,5 cm, Hachette jeunesse, 68 p., 65 F. (A partir de douze ans.)

★ MA PREMIÈRE VIE PRIVÉE DES HOMMES : les Légionnaires romains, les Chevaliers du Moyen Age, par Martin Windrow. Album 19,5 cm×26 cm, Hachette jeunesse, 32 p., 48,50 F. (De six à neuf ans.)

★ LES JOURS DE L'HISTOIRE : la Renaissance, texte de Michel Pierre, ill. de Nadine Vogel. Album 24,5 cm×32 cm. Casterman, 72 p., 75 F. (A partir de dix ans.)

★ L'HISTOIRE DES HOMMES : les Premiers Villages, les Premières cités, la Méditerranée. Album 24,5 cm×32 cm. Casterman, 76 p., 85 F. (A partir de douze ans.)

★ UN LIEU, DES HOMMES, UNE HISTOIRE : la Cité grecque sous Périclès : Athènes, par Georges Grammat. Une colonie Viking au Groenland : Brattahlid, par Jean Ollivier et Edouard Coelho. Album noir et blanc, 22,5 cm×29 cm. Seuil,m. Albin Michl jeunesse, 60 p., 65 F. (A partir de onze ans.)

★ LES HISTOIRES AU JOUR LE JOUR : les Grecs, par J.-E. Jones. Album 21,5 cm×27,5 cm. Nathan, 38 p., 50 F. (A partir de onze ans.)

★ HISTOIRE VIVANTE : les Templiers, texte de Bernard Briais, ill. de J.-M. Ruffieux. Album, 22 cm×29 cm. Seuil, 48 p., 69 F. (A partir de douze ans.)

★ RENCONTRER L'HISTOIRE : les Grandes Routes, les Grands Voyageurs. Texte de René Ponthus et François Tichey. Album 22 × 29 cm. Epigones, 62 p. (A partir de dix ans.)

★ DÉCOUVERTE-CADET : le Livre de l'histoire de France, par Jean-Louis Besson. Album 11,5 × 18 cm. Gallimard, 124 p., 44 F. (A partir de neuf ans.)

★ LES MUTATIONS, par Geoffrey Trease. Album 24 × 31 cm. Casterman, 92 p., 120 F. (A partir de dix ans.)



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les barrières infranchissables

Deux romans allemands racontent comment, à l'Est comme à l'Ouest, les individus tentent de vivre.

L'INCOMMUNICABILITÉ et son corollaire la solitude sont au cœur de deux romans, le premier situé de l'autre côté du mur, le second intitulé *le Mur invisible* et qui, chacun, ont pour personnage principal une femme.

La narratrice de *l'Ami étranger*, de l'écrivain est-allemand Christoph Hein, vit à Berlin-Est où elle exerce la profession de médecin ; celle, anonyme, du *Mur invisible* de la romancière autrichienne Marlen Hashofer, essaie de survivre, isolée à la suite d'une catastrophe planétaire. Mais si tout semble, à première vue, les séparer, leurs destins se ressemblent étrangement.

Commentant *l'Ami étranger*, Christoph Hein déclarait : « *C'est un roman sur une femme de ma génération et c'est aussi une réflexion sur le prix à payer exigé par notre civilisation* » (1). L'histoire se présente sous la forme d'une liaison singulière. Séparée de son mari, Claudia, trente-neuf ans, a perdu depuis longtemps tout désir, toute passion, tout intérêt politique et estime que ce qu'il y a eu de plus *excitant* dans sa vie fut l'introduction de l'horaire d'été, parce qu'il a pour une fois interrompu le mouvement imperturbable du temps. Ses jours se partagent entre l'hôpital où, si tout marche bien, elle sera dans cinq ans médecin-chef et un grand ensemble où les voisins s'ignorent tout en s'épiant. C'est là, en sortant de l'ascenseur, qu'elle a fait connaissance du locataire du « sept », un homme marié, architecte de son métier. Commence alors ce qu'on pourrait appeler une liaison si les partenaires n'avaient justement décidé tous deux d'éviter à tout prix ce qui risquerait de les lier.

« J'ai réussi, je vais bien »

L'Ami étranger se déroule, en effet, dans un monde où, le souci de chacun consistant à ignorer systématiquement tout ce qui pourrait le déranger et, partant, le détruire, le contact avec l'autre a disparu. Dans les conversations, toute remarque ou question personnelle étant bannie, on en est réduit, « *pour trouver des informations codées sur un destin* », à parcourir les petites annonces dans les journaux. Afin de tenter de vivre, malgré tout, les individus ont recours à des subterfuges : Claudia photographie sans relâche, mais uniquement, des paysages. « *Photographier des gens*, précise-t-elle, *est pour moi une intervention indiscrète dans la vie d'autrui* ». Henry, l'amant, ne se sent exister que lorsqu'il peut exhiber son machisme en conduisant sa voiture. Toujours *dans l'espoir qu'il se passe enfin* quelque chose, d'autres préfèrent se saoûler ou se bagarrer. Lorsqu'elle apprendra la mort de son amant, au cours d'une de ces rixes stupides, Claudia réagira avec son impassibilité habituelle : « *Je suis contente*, conclut-elle. *J'ai une belle peau. Je peux m'offrir ce qui me fait plaisir. Je suis en bonne santé. Je suis arrivée à tout ce à quoi je pouvais prétendre. Autant que je sache, rien ne me manque. J'ai réussi. Je vais bien.* »

Même si quelques touches de couleur locale – par exemple, un promeneur qui note le numéro de la voiture de Claudia occupée à photographier les ruines d'une scierie – rappellent qu'on se trouve en RDA, *l'Ami étranger* pourrait se situer aussi bien chez nous, et c'est ce qui fait la force de ce roman aussi insoutenable, par moments, que le réquisitoire dressé par le narrateur du fameux *Mars* de Fritz Zorn.

Organiser sa survie

Le Mur invisible, dont l'auteur, morte prématurément en 1970, est actuellement redécouverte en RFA, commence, lui, à la manière d'un récit de science-fiction mais il s'agit, on s'en aperçoit très vite, d'une fable philosophique dont la solitude constitue, là aussi, la trame.

Ne voyant pas revenir les hôtes qui l'ont accueillie pour trois jours dans un chalet des Alpes autrichiennes, la narratrice, partie à leur recherche, se heurte brutalement, à la sortie d'une gorge, à quelque chose de froid et de lisse, un mur invisible au-delà duquel tout est figé dans une mort inexplicable.

Se retrouvant seule au monde, elle se met en devoir d'organiser sa survie dans son nid miraculeusement préservé. Un chien, une chatte, une vache qui bientôt mettra bas, sont ses nouveaux compagnons. Emule féminine de Robinson Crusoé, il lui faut tout d'abord réapprendre les anciens gestes oubliés des citadins : traire la vache, planter des pommes de terre après les avoir coupées en tranches en prenant soin que chaque morceau soit pourvu d'un œil. En même temps qu'elle découvre comment, par exemple, connaître l'heure d'après le vol des corneilles, ou s'exerce à comprendre le langage secret des animaux et les bruits mystérieux de la forêt, une nouvelle naissance s'accomplit en elle au fil des jours. Guérie de l'ennui qui, jadis, l'anesthésiait, elle se sent désormais responsable de la vie qui l'entoure. « *Aussi longtemps*, écrit-elle, *qu'il y aura dans la forêt un seul être à aimer, je l'aimerai, et si, un jour, il n'y en a plus, alors je cesserai de vivre.* »

L'idylle prendra fin pourtant, et ce sera par la faute d'un homme venu, non plus comme Vendredi, conforter la narratrice, mais semer la mort.

L'Ami étranger et *le Mur invisible* : deux romans radicalement différents sur le plan de l'écriture. Le premier se présente sous la forme d'un constat, d'autant plus impitoyable qu'il semble détaché ; le lyrisme déchirant du second se situe tout droit dans la tradition de celui des *Grands bois*, d'Adalbert Stifter (2), mais ils posent, chacun à sa manière, une question fondamentale à laquelle nos systèmes, ni à l'Ouest ni à l'Est, n'ont pu répondre : une nouvelle conception des rapports humains n'est-elle pas la condition même de notre survie ?

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ L'AMI ETRANGER, de Christoph Hein, traduit de l'allemand par François Mathieu avec la collaboration de Régine Mathieu. Editions Alinéa, 202 p., 79 F.

★ LE MUR INVISIBLE, de Marlen Hashofer, traduit par Liselotte Bodo, et Jacqueline Chambon. Actes Sud, 286 p., 98 F.

(1) *Le Monde*, 12 septembre 1984.
(2) *Le Monde*, 15 septembre 1979.

Yachar Kemal contre le béton des villes

AU milieu d'une foule de comparses, hauts en couleur, imprévisibles, *pittoresques, souvent à éclipses, Et la mer se fâcha* conte l'affrontement de Zeynel et de Sélime. Zeynel est ce qu'on peut appeler un jeune bandit d'honneur, élevé au sein d'une faune comme seule peut en produire une société *dans les affres de l'urbanisation* trop rapide.

En état de frayeur permanente, traqué par lui-même et par les autres, il est en porte à faux, quoi qu'il dise ou qu'il fasse. La question se pose vite : est-ce lui le parasite et bientôt l'assassin, ou est-ce le monde moderne qui est coupable d'engendrer des voyous de son genre ?

La position de Yachar Kemal *est ambiguë : sans doute l'individu* doit-il faire un effort pour se reconnaître dans une capitale – nous sommes à Istanbul et dans les villages environnants – qui l'écrase ; c'est son devoir de citoyen, mais la modernisation à outrance n'est-elle pas, par définition, destructrice de l'individu ?

Le dilemme est aggravé ici par le rôle des mass media. Petit justicier qui se débat dans sa propre complexité – il a tué un proxénète, – Zeynel mobilise aussi bien la police que la presse et la radio. On fait de lui un tueur *sauvage*, un héros de bandes dessinées, une sorte de Mesrine. Il ne se reconnaît pas dans cette déformation qui d'avance le *condamne à une mort spectaculaire* : au lieu d'être coupable une fois, il l'est de façon monstrueuse.

Pêcheur et poète

Sélime, qui est pêcheur de son état, prend une double attitude à l'égard de Zeynel. Il ne lui pardonne pas son crime, qu'il considère comme lâche et indigne de lui, de sorte qu'il lui montre un mépris dont Zeynel ne se remettra pas. *Mais dès que* Zeynel est livré, par sa légende, à la vindicte du peuple et des autorités, il le protège et le soigne en le cachant, quand le bandit est blessé par balle.

Etre à la fois méprisé et secouru par le même homme : tel est le paradoxe que Zeynel doit affronter, et qui causera sa perte, en tout cas à l'intérieur de lui-même. Sélime, lui, a d'autres difficultés psychologiques, et le sort de Zeynel n'est pas son unique souci.

Comme pêcheur, il a une sorte de lien d'amour, très profond et très lyrique, avec la mer. Son métier remonte à la nuit des temps. Il est poète et il fabule. Les gens disent qu'il a été amoureux d'un dauphin femelle : parfois il va musarder dans les flots de la mer de Marmara et en rapporte des propos désabusés.

La mort tragique de Zeynel le met en face d'un drame qui jusqu'ici ne le touchait guère : c'est l'agrandissement d'Istanbul qui est, à ses yeux, responsable de tant de sang versé. Les promoteurs saccagent tout : ni terre, ni mer, ni îles, ne leur échapperont. Le solitaire qu'est Sélime *se révolte* à la manière des solitaires : un jour, il voit rouge. Cet homme doux s'empare d'une arme : il va venger par le meurtre son univers qu'on dénature.

Comparable aux autres œuvres *de Yachar Kemal par un* grouillement, une pétulance, une sève incomparables, *Et la mer se fâcha* introduit deux éléments qui n'avaient pas encore cette place auparavant : la poésie descriptive et un réquisitoire sans pitié *contre la modernisation à outrance* d'Istanbul. Yachar Kemal n'est pas seulement un écrivain social ou réaliste : un onirisme puissant et un rythme de litanie emportent tout dans leur fulgurance.

ALAIN BOSQUET.

★ ET LA MER SE FACHA, de Yachar Kemal. Traduction de Munevver Andac. Gallimard. Coll. « Du monde entier », 444 pages, 130 F.

● SOCIÉTÉ

Les belles-lettres de l'argot



Les Pieds Nickelés.

par Claude Duneton

NULLE autre langue au monde ne semble avoir cultivé dans ses champs sémantiques une excroissance aussi considérable, originale et vivace que celle qui a poussé sur la langue française : son argot. Un développement si particulier à la France d'un langage argotique ne peut s'expliquer que par le carcan que la langue officielle a fait peser trop longtemps sur le pays. Faisant cavalier seul dans les hautes sphères de la société littéraire, aristocratique et mondaine, la langue conventionnelle était jadis inutilisable par le petit peuple ordinaire ; l'argot s'y est ramifié comme un lierre exubérant, comme la dissidence croît dans une dictature. C'est au point qu'une bonne connaissance du français courant et familier d'aujourd'hui, voire du français littéraire actuel, passe nécessairement par une juste appréciation de l'évolution historique de la « *bigorne* », dont les frontières avec la « *langue verte* », la langue populaire ouvrière, sont devenues assez floues vers la fin du siècle dernier.

L'outil indispensable à une telle connaissance vient de paraître sous la plume de Jacques Cellard ; son titre : *Anthologie de la littérature argotique des origines à nos jours*. Enfin un manuel aussi pittoresque que mal famé, où l'on appelle un chat... un greffier ! En 540 pages denses et drues, sont présentés et commentés une centaine de textes capitaux qui vont des premiers mystères du royaume d'Argot du XVe siècle au grouillement des défuntes Halles de Paris, et des ballades de Villon à la petite musique d'Alphonse Boudard. Les textes d'auteurs, célèbres comme Hugo ou bien quasiment inconnus, voisinent avec les documents authentiques que sont les récits de policiers, les souvenirs de bagne et les extraits de dictionnaires spécialisés dans l'effroi, lesquels, depuis le fameux *Jargon de l'argot réformé*, en 1628, n'ont cessé de jalonner la jactance ambiguë des malfrats de toutes graisses.

Ces sources sont judicieusement classées par périodes, sans préséances, mais suivant leur apparition chronologique. Jacques Cellard distingue les « *ancêtres* » et les « *anciens* », qui passent par Cartouche et Vidocq, « *l'âge d'or* », où trônent Bruant et le père Peinard, puis « *la Belle Epoque* », qui va de Rictus aux *Pieds Nickelés*, enfin « *ceux d'hier* » (de 1914 à 1945) et « *ceux d'aujourd'hui* », c'est-à-dire de 1946 à nos jours. Chacun des textes cités – en de larges extraits représentatifs, ou même intégralement pour les plus courts – est rigoureusement situé dans le temps, dans le contexte, et aussi dans la matière sociologique dont il est issu, cela avec une foule de détails précieux pour la compréhension, et souvent inédits.

Les précisions biographiques côtoient allègrement les notes et éclaircissements philologiques dont l'ouvrage fourmille pour le plus grand plaisir du lecteur, qu'il soit averti ou profane. Tout au long du livre court ainsi une joyeuse érudition qui fait rebondir l'intérêt et stimule la satisfaction d'apprendre, de misères pâles en horreurs sanglantes, ce que l'on avait toujours désiré savoir sans oser se le dire.

Assurément, Jacques Cellard était, de tous les langagiers, le plus apte à entreprendre avec brio cette délicate présentation du langage souterrain au grand public. La profonde connaissance qu'il a d'un sujet sur lequel circulent beaucoup d'idées fausses lui permet de se tenir toujours à mille lieues de la pédanterie, sans ôter une once de sérieux à sa science mutine. L'humour élégant de l'ex-chroniqueur du *Monde*, qui a tant fait pour décrisper un français enclin à la raideur chagrine, en distillant un bon sens raffiné dans la linguistique de tous les jours, se donne ici libre carrière avec une jubilation communicative. « *C'est pas mon blot* », ose-t-il écrire au détour d'une phrase, avec tous les clins d'yeux à la ronde des argotiers.

Anthologie de la littérature argotique ? Voire... Sous ce titre modeste, Cellard retrace une véritable histoire. On y voit naître et progresser tout un pan de la langue qui est une partie constitutive du français d'aujourd'hui. C'est un ouvrage à mes yeux capital qui devrait se trouver bientôt dans toutes les bibliothèques, publiques, pédagogiques (ô combien !), et privées. De plus : « *Lecteur... Je te préviens ! Tu vas respirer l'air cadavéreux des égouts du bagne, tu vas visiter les cachots.* »

★ ANTHOLOGIE DE LA LITTÉRATURE ARGOTIQUE DES ORIGINES A NOS JOURS, de Jacques Cellard. Mazarine, 447 p., 140 F.

● RENTRÉE

Livres politiques : la fièvre de mars

LES échéances de mars continuent d'alimenter une abondante littérature. Tandis que Philippe Bauchard, dans *la Guerre des deux roses* (Grasset), et Anne Rolly, dans *Ainsi parlait la rose* (Table ronde), font le bilan de l'évolution des socialistes en une législature et que Serge July analyse *les Années Mitterrand* (Grasset), nombreux sont ceux qui essaient de percer les mystères de l'année 1986.

Pour certains, les choses sont claires : François Bourricaud annonce *le Retour de la droite* (Calmann-Lévy) et Pierre Briançon prévoit qu'on va *A droite en sortant de la gauche* (Grasset). Le barriste Edmond Alphandery est, lui, plus méfiant, à en juger par son diagnostic : *1986 : le piège* (Albin Michel), et le président de la CGC, Paul Marchelli, plus pessimiste, puisqu'il explique, dans *les Cadres* (Lattès) que, quel que soit le résultat des élections, la crise sera toujours là.

Ceux qui, avant de déposer leur bulletin dans l'urne, souhaitent en savoir davantage sur les champions en présence, pourront lire *les Barristes*, de Jean-Louis Remilleux (Albin Michel) ou *les Chiraquiens*, de Thierry Desjardins (la Table ronde) — tous deux journalistes au *Figaro*, — ou encore la biographie de *François Léotard* (Lattès) par Roger Bouzinac, président de la Fédération nationale de la presse française, et *Un inconnu nommé Chevènement*, par Daniel Reydt de *l'Est républicain* et Christian Makarian du *Point*. Si l'on préfère lire les hommes politiques directement dans le texte, on aura le choix entre *les Convictions nécessaires*, de Bernard Stasi (Laffont), *le Pari de la formation professionnelle*, de Jean-Pierre Soisson (Fayard), *Mon libéralisme*, de Serge Dassault (Flammarion) ou *En première ligne*, de Jean-Maxime Lévêque (Albin Michel).

Quant aux candidats, ils auront tout intérêt à se plonger dans l'essai de Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier, *Que le meilleur perde* (Balland), puisque, selon ces auteurs, la défaite est l'objectif véritable de tous les hommes politiques (à en juger du moins par leurs propos et leurs comportements quotidiens)...

F. G.

Histoire : la France de la contestation

L'ÉVÉNEMENT de ce début d'année, en histoire, sera incontestablement la sortie, en février, du tome I de *l'Identité de la France*, par Fernand Braudel (Flammarion). Annoncée en novembre dernier, cette parution avait été retardée, l'auteur désirant apporter d'ultimes retouches à son manuscrit. La mort l'a surpris alors qu'il terminait ce travail.

Cette recherche de l'identité française sera également au centre d'autres ouvrages, comme l'essai de Michel Winock, qui, dans *la Fièvre hexagonale* (Calmann-Lévy), s'interroge sur les grandes crises qui ont secoué la France de 1871 à 1968, ou l'étude de l'américain Charles Tilly, qui, dans *La France conteste* (Fayard), prend encore plus de recul, puisqu'il étudie les révoltes françaises depuis 1600 jusqu'à nos jours. François Furet s'intéresse, lui, à ce qui reste la contestation majeure de notre histoire, dans *Marx et la Révolution française* (Flammarion). On retrouvera la Révolution avec l'essai de Geneviève Bollème *le Peuple par écrit* (Seuil). L'auteur s'interroge sur le sens du mot « peuple » et sur ce que cela signifie de parler en son nom.

Parmi les autres titres annoncés, on notera avec un intérêt particulier *les Origines sacrées des sciences modernes*, de Charles Moraze (Fayard), *l'Etat hitlérien*, de Martin Broszat (Fayard), et *les Chemins du sacré*, d'Alphonse Dupront (Gallimard).

Les biographies seront toujours aussi nombreuses : *Humbolt*, par Pierre Gascar (Gallimard), *Saint Bernard*, par l'ancien ministre de la culture, Jean-Philippe Lecat (Fayard), *Juan Carlos*, par le journaliste italien Raffaello Uboldi (Flammarion), et *Doriot*, par Jean-Paul Brunet (Balland).

Dans les sciences humaines, on remarque le retour de l'anti-psychiatre anglais Ronald D. Laing, qui publie deux livres au Seuil : *la Voix de l'expérience*, et une autobiographie intitulée *Sagesse, déraison et folie.*

F. G.

Etranger : combler les lacunes découvrir les contemporains

RICHE programme pour le trimestre en ce qui concerne la littérature étrangère, même si la plupart des traductions qui paraissent maintenant en français visent autant à réparer des oublis plus ou moins anciens plutôt qu'à découvrir la littérature telle qu'elle est en train de se faire ailleurs.

Réjouissons-nous d'abord de voir combler des lacunes puisque les publications de janvier vont nous permettre de redécouvrir, après *les Enfants Tanner, le Commis*, « un roman d'apprentissage » du Suisse Robert Walser (1878-1956) qui date de 1908 (et qui avait déjà paru en 1974 aux Editions de L'Age d'homme sous le titre de *l'Homme à tout faire*). Chez Gallimard également, une des œuvres les plus provocantes et les plus complexes du Japonais Junichiro Tanizaki (1886-1965) : *Svastika*, une croix qui tourne comme le pouvoir sentimental entre les mains des quatre protagonistes, et qui avait paru en 1928 au Japon, presque en même temps que *le Goût des orties*, qui reparaît dans la collection « L'Imaginaire ».

Aux Editions Rivages, on va lire les œuvres en prose du poète de Trieste Umberto Saba (1883-1957), découvert en France il y a trois ans avec un recueil de poèmes à L'Age d'homme. Et, chez ce même éditeur, très actif en littérature étrangère, on annonce, pour mars, un roman de Heimito von Doderer, l'auteur des *Démons : un meurtre que tout le monde commet.*

Autre découverte à faire, chez Flammarion : *l'Homme pétrifié* (avec une préface de Katherine Ann Porter) d'un très grand écrivain du Sud, Eudora Welty. Il s'agit du premier recueil de nouvelles, paru en 1941, de cette femme âgée, aujourd'hui de soixante-seize ans, qui a passé toute sa vie à Jackson dans le Mississippi et qui est considérée unanimement comme l'une des meilleures nouvellistes américaines. Un autre roman d'Eudora Welty, *la Fille de l'optimiste*, avait paru chez Calmann-Lévy.

Signalons aussi la réédition en collection de poche, chez Christian Bourgois « 10/18 », des deux grands romans depuis longtemps épuisés de Ernst von Salomon (1902-1972) : *les Réprouvés* et *les Cadets.*

Pour connaître Milena

Parmi les contemporains, on attendra les deux nouveaux titres du Sud-Africain Breyten Breytenbach, qui change d'éditeur, et qui publie *Feuilles de route*, des écrits politiques rédigés entre 1966 et 1985, interrompus par ses sept années de prison, et *Une saison au paradis*, écrit pendant un voyage de trois mois en Afrique du Sud qu'il fit avec sa femme en 1973 (Seuil). On attendra aussi : *la Galaxie cannibale*, de la New-Yorkaise Cynthia Ozick (Mazarine) ; *le Royaume du front de mer*, un voyage autour des côtes de Grande-Bretagne de l'Américain Paul Théroux dédié aux amis anglais qui l'ont accueilli (Grasset) ; *Autopsie d'un bandit dans son adolescence*, évocation d'une jeunesse à Kharkov d'Edward Limonov (Albin Michel) ; *Lomonossov campus*, une jeunesse moscovite d'un autre Soviétique émigré, Serge Iourienen (Acropole) ; *Veilles*, un roman de la collectivisation des campagnes, par Vassili Belov, un des meilleurs romanciers soviétiques actuels qui vit à Vologda (Gallimard) : un nouveau roman, très attendu, de l'Albanais Ismail Kadaré, *Qui a ramené Doruntine ?* (Fayard) ; *Contrées indiennes*, de Dorothy Johnson, dix nouvelles sur l'Ouest américain (Lattès) ; *le Conte du bouvier*, roman du Noir américain Charles Johnson, qui raconte la quête de liberté d'un esclave entre 1838 et 1860 (Flammarion) ; *le Dragon et le Tigre*, titre fançais de *Confessions d'un taoïste à Wall Street* (!), de David Payne, un écrivain de trente ans qui a remporté un énorme succès l'an dernier aux Etats-Unis avec cette énorme fresque de plus de 800 pages où le Tao se rapproche de son homonyme le Dow (Jones) de la Bourse (Presses de la Renaissance).

Enfin, plus passionnants que toutes les fictions, il y aura deux livres dont on va beaucoup parler : *Milena*, par Margarete Buber-Neumann (Seuil), et *Vivre*, de Milena Jesenska (Lieu commun). La vraie Milena, celle à qui écrivait Franz Kafka, morte à quarante-huit ans à Ravensbrück, en mai 1944... Journaliste de talent et de courage, Milena la Pragoise se révèle dans le choix d'articles réunis sous le tite *Vivre*, tandis que dans l'autre livre, Margerete Buber-Neumann — qui fut la femme de Heinz Neumann, dirigeant du Parti communiste allemand et responsable du Komintern exécuté sans procès en 1937 à Moscou, et qui fut elle-même condamnée et connut successivement Karaganda et Ravensbrück, — raconte quatre années d'amitié, au camp, avec Milena. Milena qui, sur son lit d'agonie, lui disait : *« Tu leur diras qui je fus, n'est-ce pas ? »*

NICOLE ZAND.

● ROMANS

Misère irlandaise

Anne Pons à la recherche de ses ancêtres. L'écriture comme une revanche.

C'ÉTAIT il y a presque cinq ans : en parcourant, pour la première fois, les minutes du procès de Paul Chack, son grand-père (1), Anne Pons s'est découvert, parmi tant de secrets difficiles, des ancêtres anglo-irlandais : son arrière grand-mère avait aimé, et à l'évidence à la folie, un jeune landlord irlandais, Arthur James, dont elle eut un fils resté *« naturel »*... Plutôt que de s'affronter à une histoire encore chaude, comme s'y est risquée Marie Chaix dans *les Lauriers du lac de Constance*, Anne Pons a choisi une génération plus lointaine, une branche de la généalogie maternelle ; et cette patiente enquête privée est devenue la chair et le sang d'un véritable roman.

Né et élevé dans la sévère enceinte du château de Dunleen, en Irlande, éduqué dans les murs de la virile université de Rugby, en Angleterre, c'est à vingt ans que lord Arthur James acccomplit, comme le veut la tradition, son « Grand Tour » : dernier apprentissage, voyage initiatique, en France et en Italie. Cependant, la mère d'Arthur James sème le doute dans cette adolescence stricte et responsable : elle signe, sous un pseudonyme, des libelles nationalistes dans le quotidien *the Nation*...

Anne Pons l'a découvert au cours de ses recherches : durant cette seconde moitié du dix-neuvième siècle, l'aristocratie catholique, consciente et jalouse de ses privilèges, a favorisé, plus qu'on ne le sait généralement, la mainmise de l'Angleterre. Ce sont les *« grands protestants »*, comme ce O'Connell, qui revient à plusieurs reprises dans *la Villa irlandaise*, qui ont animé les mouvements nationalistes. Mais le réel ferment de l'agitation politique, qui menaçait les droits et les pouvoirs des ancêtres d'Anne Pons, c'est la grande misère d'un peuple sans forces ni ressources.

De cette lande déshéritée, tassée par des déluges de fin du monde, de cette violente, irrationnelle, à l'extrême, de cette identité gaélique qui n'a su évoluer que vers une division invivable, Anne Pons, forte d'un huitième de sang irlandais récemment analysé, donne une image documentée et vive. A travers cette histoire de famille, elle avait presque une mission à remplir, peut-être une revanche à prendre, car la passion fautive de son aïeule, Marie-Louise Chack, fut bien aussi définitive que les écritures de notaires lui allouant une rente à vie pour élever Paul Chack, mais lui interdisant, à vie, l'accès au Royaume-Uni... Ce chemin de reconnaissance des lieux et des hommes, Anne Pons l'a fait pour Marie-Louise : *« J'ai pris sur moi son désespoir. Je l'ai emporté là-bas. J'ai enfoui dans la terre son infatigable amour. »*

CLAIRE PAULHAN.

★ LA VILLA IRLANDAISE d'Anne Pons, Grasset, 256 pages, 75 F.

(1) Paul Chack (1876-1945) : officier de marine et écrivain, il fut condamné à la Libération, puis fusillé pour intelligence avec l'ennemi.

Daniel Boulanger le magicien

(Suite de la page 11.)

Cet homme a une tête de chasseur. Aux aguets et plein d'appétit. Non sans coquetterie, il assure qu'il aurait fait un mauvais prêtre, un lamentable médecin, un piètre officier. Fils de commerçants de Compiègne, en proie sûrement au démon qui choisit ses victimes dans les séminaires où on les a mis parce qu'on les aimait mal, il a fait presque tout le reste : éleveur de moutons au Brésil, ennemi des termites au Tchad, vendeur de tableaux à Drouot. Un jour, ont commencé à s'enchaîner les scénarios de films, un monde où l'on bouge, où tout va vite : le destin de Daniel Boulanger qui voulait de l'aventure, et connaître le goût de toutes choses.

Cent scénarios-dialogues derrière lui. Boulimique. Question d'organisation, dit-il. *Je ne fais jamais qu'une chose à la fois et je finis toujours ce que j'ai commencé.* » Bonnes habitudes acquises chez les bons Pères. Volonté aussi de ne rien laisser échapper. Peur de manquer, peur de perdre. Il vient de publier des pièces de théâtre, mi-Feydeau, mi-Giraudoux. Elles accompagnent trois rééditions, notamment *l'Eté des femmes*, des nouvelles tendres et cruelles. Puis en mars prochain, on lira *Intailles*, un recueil de poèmes. Du Boulanger à chaque saison.

Il raconte un de ses souvenirs qui sont à la source de son destin d'écrivain , c'est une scène du séminaire : le bonheur qui l'a envahi un jour d'être accepté, récompense de son travail, à la table des maîtres.

Au fond, peut-être est-il encore émerveillé qu'on lui demande quelque chose. Ce qui est une vertu d'enfance. Sur les quais des gares, les gens lui parlent, lui dépeignent leurs malheurs, des horreurs, des riens. Il s'en étonne et s'en flatte. Sans doute faut-il irradier un peu de réconfort pour qu'on vienne à vous si facilement se confier.

Chasseur d'instants

D'autant qu'il n'est pas gentil, il a des moues méprisantes pour évoquer la crasse humaine, le laisser-aller qu'il abomine, la chienlit, la démagogie contemporaine, ou Coluche. Au pays de Daniel Boulanger on a de la tenue et le sens du péché. C'est la face sombre du dialoguiste et du nouvelliste étincelant.

Des nouvelles, Daniel Boulanger voudrait qu'il y en ait mille. Il y en a déjà plus de cinq cents. Pour les écrire, il se fait chasseur encore, chasseur d'instants, qu'il épingle comme on fait avec les papillons. Pourquoi s'acharner à ressusciter, en deux pages, ou en dix, une petite ville tapie sur la route des Flandres, des coins de vie anonyme, des rues qui tournicotent, trois chats pelés, et l'ange du bizarre qui passe ?

Il se crispe, ferme fort les yeux, conteur. *« Quand je suis revenu chez moi, après la guerre, tout était rasé. Tout. La maison, la place, le banc, les boutiques et cet endroit où l'ivrogne, il se nommait Basile, venait chaque jour s'ouvrir le front...* » Il fallait tout reconstruire, tout arracher au néant. Les légendes du Nord évoquent souvent une ville engloutie qui surgit des eaux une fois l'an et qu'on peut, au prix de divers exploits et sacrifices, dons d'amour et auto-mutilations, maintenir, hors de l'eau. Les histoires de Daniel Boulanger, le magicien, maintiennent la ville hors de l'eau. Avec son secret. Ses douleurs, ses ellipses sur fond de chagrin. Là apparaît le moraliste, qui s'obsède de la stupidité d'être là, futile et misérable, à commettre de piteuses méchancetés, avec des tonnes de bombes au-dessus de la tête. Le racisme indéracinable. *« Comment ne voient-ils pas qu'on est sur le même bateau ? »*

« Nous sommes les seuls au monde qui donnons les pièces à conviction », dit Daniel Boulanger, le fantaisiste, qui, si vite, passe du badin au grave. Le dossier — y prend-on garde ? — s'alourdit. La plaidoirie du faiseur de soties est plus violente qu'il n'y paraît et moins profane.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ A LA BELLE ÉTOILE, A VOTRE SERVICE, LE BEAU VOYAGE. Théâtre. Gallimard, 169 pages, 85 francs. L'ÉTÉ DES FEMMES. Nouvelles. Gallimard. Signalons aussi, en janvier, la réédition de LA ROSE ET LE REFLET, « l'Imaginaire ». Gallimard), et de TABLE D'HOTE, (« Folio »).



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

La stérilité divine du dandy

Dans* Masculin singulier, *Marylène Delbourg-Delphis éclaire les rapports du dandysme avec l'élégance, le sexe ou la politique.

DANS son *Traité de la vie élégante*, Balzac divise le corps social en trois types d'individus : l'homme qui travaille, l'homme qui pense et l'homme qui ne fait rien. Le dandy appartient, bien évidemment, à cette dernière catégorie.

Même s'il n'est pas un oisif pur et simple, ce qui demande une ascèse et une force de caractère peu communes, il doit donner l'impression de l'être. Hors du dilettantisme, point de salut pour le dandy...

Son idéal est d'être quelqu'un, plutôt que de faire quelque chose – une stérilité divine en somme ; un libertinage avec le néant. Scott Fitzgerald évoquait à propos de *Gatsby le Magnifique* une « *série ininterrompue de gestes réussis* ».

La formule vaut pour les pères fondateurs de cette étrange secte : Brummell, Byron, Wilde. Pourquoi la perfide Albion fut-elle leur terre nourricière ? Réponse des wildiens : parce qu'elle est hypocrite, mais aussi parce que, mieux que tout autre, elle laisse émerger l'une des conditions nécessaires, sinon suffisantes, du dandysme, l'amour et la culture de soi, ou pour reprendre un mot anglo-stendhalien, l'égotisme.

En franchissant la Manche pour s'emparer de Musset, de Barbey, de Nerval ou de Baudelaire, le dandysme s'affirme aussi comme une valeur de résistance à la religion de la démocratie et du progrès. « *Car le progrès*, écrit Barbey dans l'édition de 1861 de son *Brummel*, *est en train, avec son économie politique et sa division territoriale, de faire de la race humaine une race de pouilleux.* » Quant à Baudelaire, il n'hésite pas à proclamer que les dandys sont les représentants de ce qu'il y a de meilleur dans l'orgueil humain, de ce besoin, trop rare, de combattre et de détruire la trivialité.

Reste qu'il serait injuste d'oublier – et Marylène Delbourg-Delphis le rappelle opportunément – que de même que la puissance de séduction de Wilde se nourrissait de la société victorienne, l'existence de Baudelaire a peut-être été tout entière permise par ce qu'il haïssait le plus : la démocratie, le progrès, la masse. Que seraient les dandys sans les philistins sensibles à la grandeur de la décadence, sans leur goût moral et pervers à dévorer *les Fleurs du mal ?*

Le goût de la catastrophe

Ce qui fascine chez le dandy, c'est que sa vie est un perpétuel défi. Défi à l'égard de sa caste d'origine. Défi aux valeurs les plus sacrées de la société, car, comme le soutenait implacablement George Brummell, la devise du dandy se résume en ces quelques mots : « *It's my folly the making of me* » (c'est ma folie que de me créer sans cesse). Le dandy incarne peut-être avant tout le défi sexuel. Hommes, femmes, enfants : il les séduit tous, mais ne tient sa loi que de lui-même. Abandonne-t-il une femme, il semble plus odieux que tous les Don Juan du monde. S'approche-t-il d'un enfant, il est criminel. « *Si des messieurs, un lys à la main, t'adressent la parole, ne te lie pas avec eux* », conseillait Eugène Morand à son fils, peu de temps après l'affaire Wilde.

Le dandy est parfaitement conscient que sans catastrophe il n'est pas de gloire durable. Aussi, sous une frivolité apparente, ne cesse-t-il de faire la cour au désastre. S'il avait une religion, mais à cette seule idée il frémirait de dégoût, ce serait celle du suicide. A défaut d'une fin digne de Brummell, de Byron, ou de Wilde, il peut toujours rêver d'un bon mot, comme celui de Lord Hartford, qui, à l'article de la mort, la vessie pourrissante, souffle à ses amis : « *J'ai consulté tous les médecins, j'en ai fait venir d'Angleterre : il n'y a que le Père-Lachaise qui me guérira.* »

Oui, il y a du stoïcisme chez le dandy, pimenté d'une bonne dose d'illusionnisme. Marylène Delbourg-Delphis nous y rend sensible avec une légèreté charmeuse. Et l'on se réjouit de trouver dans son essai la fine observation d'un auteur injustement oublié, Jules Lemaître : « *La fonction du dandy est éminemment philosophique. Comme il fait quelque chose avec le néant, comme ses interventions consistent en des riens parfaitement superflus et qui ne valent que par l'opinion qu'il en a su donner, il nous apprend que les choses n'ont de prix que celui que nous leur attachons, et que l'idéalisme est le vrai.* »

ROLAND JACCARD.

★ *MASCULIN SINGULIER*, **de Marylène Delbourg-Delphis. Hachette, 209 p., 79 F.**


Oscar Wilde.


Alfred de Musset en page par Achille Devéria.

Le foulard noir de Brummell

Dans une misérable chambre de Caen, un vieillard chauve, *d'une saleté répugnante, se racontait, assis dans un fauteuil, le récit de sa splendeur passée. La porte s'ouvrit et le valet annonça : « Madame la duchesse de Devonshire. »* Beau Brummell « *se leva aussitôt, alla vers la porte et fit une révérence qui eût ravi la cour de Saint-James. Seulement, malheureusement, il n'y avait personne. L'air glacé se ruait dans l'escalier d'une auberge. La duchesse était morte depuis longtemps, et Beau Brummell, dans son vieil âge et sa douce folie, rêvait qu'il était de retour à Londres et donnait une réception.* »

Jusqu'à présent inédite en français, la brève et brillante biographie que Virginia Woolf consacra au célèbre dandy s'ouvre sur cette scène de déchéance où Brummell échangea sa cravate blanche contre un foulard noir et troqua sa vie de prince contre la destinée d'un « *être obscur* ». La romancière anglaise envisagea, pendant longtemps, de « *réunir des documents sur une* Vie des Obscurs *qui consisterait à raconter toute l'histoire d'Angleterre, une vie obscure après une autre* ».

L'essai sur Brummell, au côté de quelques pages sur les oubliés de l'histoire, devait contribuer à l'entreprise critique de Virginia Woolf qui se voulait essentiellement biographique.

R. J.

★ BEAU BRUMMELL et autres essais, de Virginia Woolf, trad. et présenté par Guillaume Villeneuve, éd. Obsidiane, 93 p., 56 F.

Dante Gabriel Rossetti, l'ange noir

La vie extravagante du plus troublant des peintres

DANTE GABRIEL ROSSETTI est connu d'abord comme peintre : on le tient, à juste titre, pour chef de file de ces graphistes anglais qui prirent le nom de préraphaélites parce qu'ils ne souhaitaient d'autres exemples que ceux donnés par les primitifs italiens et les maîtres du gothique. Mais Rossetti est un peintre d'autant plus singulier qu'il se refuse à exposer ses travaux. Il vend ses toiles, fort cher d'ailleurs, à des collectionneurs et à des mécènes, *mais il s'oppose* à ce qu'elles soient montrées en public. C'est par la volonté de son père qu'il se prénomme Dante.

Les Rossetti sont des gens étranges. Ils composent une sorte de tribu où la folie souffle par rafales. Le père est occupé par une mystique socialiste indéfinissable (ou presque). Dante Gabriel, outre la lecture assidue de William Blake et l'abus du laudanum, court les filles publiques en rêvant à des vierges intouchables autant qu'immaculées, et tente d'imiter Keats. Il a une sœur qui, *elle aussi, mérite d'être distinguée* de l'ensemble de la famille. Elle se prénomme *Christina Georgina*. Elle écrira des poèmes, sera déchirée dans ses sentiments, donnera dans les pratiques religieuses et succombera à des crises de désespoir qui lui faisaient pousser des cris tels que le voisinage en perdait le repos (1).

Dans un numéro du *Minotaure* de 1936, Salvador Dali évoquait « *les belles lumineuses de Rossetti* ». Auparavant, Francis Vielé-Griffin avait mis en vers français l'un des plus fameux poèmes de Rossetti : *la Damoiselle élue*. Avant, sur une autre traduction, Debussy avait mis de la musique. Albert Samain, lui, commençait une traduction plus ample. En Angleterre, Swinburne, entre deux scènes d'ivrognerie, saluait en Rossetti l'un des plus importants poètes de l'époque victorienne. Charles Du Bos lui accordait une importance particulière. Il est certain que Rossetti est un écrivain qui ne mérite pas l'oubli, de la même façon qu'il est un peintre troublant. Jacques de Langlade a écrit sa biographie. C'est un livre surprenant. Le sujet est de taille (2).


Autoportrait 1847.

Un prince de la jeunesse

Dante Gabriel Rossetti sera, avec ses amis Hunt, Ford Madox Brown, Millais, Burne-Jones et quelques autres, bientôt célèbre grâce surtout aux conférences de John Ruskin, qui s'en va doucement vers la démence en se prenant de passion pour des fillettes de plus en plus jeunes. *Un jour* Rossetti, toujours à la recherche du modèle botticellien idéal, rencontre *Elisabeth Siddal. Elle se* refuse. Il court les mauvais quartiers de Londres, la nuit, et s'encanaille dans des étreintes mercenaires. Entre eux, c'est le vertige et le déchirement.

Il ne la touchera pas, mais il finira par l'épouser. Puis elle mourra, et il décidera que les sonnets qu'il a composés pour elle durant des mois et des mois seront ensevelis avec sa dépouille mortelle, mêlés à ses cheveux. Ce n'est que des années plus tard que le poète se décidera à reprendre son livre, à l'ôter du tombeau, et à le livrer aux libraires. Le fidèle Hunt présidera à la macabre exhumation. Et Rossetti, ainsi, publiera son meilleur recueil.

Dans ce temps où Elisabeth et Dante *Gabriel se déchiraient*, Rossetti s'éprend d'un autre modèle : Jane Burden. Il ne veut pas quitter Elisabeth ; il se refuse à ne pas conquérir Jane. Eh bien, elle sera la femme de ce disciple que Rossetti vient de se faire, et qui a pour nom William Morris (3). Un ménage qui n'en est pas un, à quoi s'ajoute un ménage à trois, voilà pour lors la vie de Rossetti. C'est à ce moment qu'apparaît Fanny Cornforth, modèle *elle aussi. Les trois mises* ensemble forment cette nébuleuse que Dali disait être « *les belles lumineuses* » de Rossetti. Elisabeth, c'est la Béatrice de ce Dante suicidaire qu'est Dante Gabriel. Jane épouse Morris, c'est l'adultère salvatrice, la Sulamite de ce peintre hanté par Blake. Fanny, elle, c'est la chair, c'est Lilith, à la fois haïe et recherchée. Il n'y a que ces trois visages dans les toiles de Rossetti, et il n'y a que ces trois fantômes dans ses poèmes.

Rossetti est un homme déchiré. Il a des créanciers qui le poursuivent sans répit. Il converse avec l'invisible, mais c'est pour tomber dans le delirium tremens. Il hante les bouges avec des façons de grand seigneur. Il a traduit en *anglais les poèmes médiévaux* de l'Italie. Il a été à sa façon un prince de la jeunesse. Maintenant, *c'est un homme trop gras qui*, la nuit, a peur de son ombre. Il y a en lui du Louis II de Bavière revu par Visconti.

Il meurt en 1882, à l'âge de cinquante-quatre ans.

HUBERT JUIN.

★ DANTE GABRIEL ROSSETTI, par Jacques de Langlade, Mazarine, 288 p., 98 F.

(1) On consultera avec profit la thèse de Simone Lavabre : *la Mélancolie et la Poésie victorienne* – Diffusion Librairie Honoré Champion.

(2) Maria Teresa Benedetti a publié chez Sansoni, à Florence, un *catalogue* des œuvres graphiques de Rossetti, avec d'excellents commentaires.

(3) Les éditions Hermann viennent de publier *Contre l'art d'élite*, de William Morris, dans une traduction de Jean-Pierre Richard, avec une introduction de Jean Gattegno.

Custine, le marquis réprouvé

Julien-Frédéric Tarn rend justice à l'une des figures les plus singulières et les plus controversées du dix-neuvième siècle.

ASTOLPHE, marquis de Custine : un nom que l'on trouve dans les marges des histoires littéraires du dix-neuvième siècle, chargé d'un douteux parfum. Ce personnage, né en 1790, traîne encore après lui une douteuse image officielle : homosexuel scandaleux, nabab, dilettante perverti, vain artisan des lettres, à peine l'auteur reconnu du seul ouvrage qui impressionna ses contemporains, *la Russie en 1839*.

Si l'on découvre un « Custine » dans le Petit Larousse, c'est de son père *qu'il s'agit, général* français qui combattit en Amérique, commanda l'armée du Nord en 1793 et mourut sur l'échafaud la même année « *pour avoir perdu Condé et Mayence* ». Il était temps de rendre justice à Astolphe. La réédition de l'un de ses romans, *Aloys*, semble avoir ouvert la voie à une réhabilitation (1). Aujourd'hui, l'ouvrage dense et minutieux de Julien-Frédéric Tarn nous offre une vision globale de l'homme et de l'écrivain : cette étude monumentale et remarquable a réclamé quatorze années de travail, le dépouillement de 2000 lettres, la plupart inédites, l'exploration systématique de la presse française de 1829 à 1858 et une lecture commentée de toutes les œuvres de Custine.

Des commencements désastreux

La destinée n'a pas été tendre avec Astolphe. Son grand-père et son père, *condamnés par* le tribunal révolutionnaire, sont guillotinés ; sa mère, Delphine, passe six *mois en prison*... Les difficultés matérielles s'ajoutent aux tragiques remous de l'histoire. « *Jamais*, écrira Custine, *je n'oublierai l'impression de terreur que m'a causé mon début parmi les hommes. Ma première affection fut la crainte.* » Parti du mauvais pied, notre homme aime le pas de côté ; il n'est pas fait pour être embrigadé. Ainsi joue-t-il bien mal sa carte lors de la restauration des Bourbons : il ne voit autour de lui que vain arrivisme, sotte prétention, bêtise. Sceptique de nature, il a peu de goût pour quémander places et postes, et finira par dire : « *Je me tire de la Cour, c'est-à-dire de la crotte.* »

Une terrible honnêteté

Son passage au congrès de Vienne ne lui ouvrira pas le chemin des honneurs ; trop indépendant, trop timide, trop tourmenté pour agir, il est déjà l'homme qui écrira : « *Il y a entre moi et moi quelque chose d'insurmontable... Je suis naturellement hors nature.* » Sa vie privée échappera, de même, aux normes ; sous l'influence de Delphine, il se marie avec Léontine de Saint-Simon Courtomer, en 1821. En 1823, il est veuf, et son fils meurt d'une méningite à l'âge de trois ans, en 1826.

Entre-temps, deux événements ont marqué son destin : son attachement pour un Anglais, Edward Saint-Barbe, qui deviendra le compagnon de sa vie, et, en 1824, le traquenard de Saint-Denis. Astolphe va au rendez-vous d'un soldat de la garde ; il tombe dans un piège, est battu, laissé pour mort, nu dans la boue. Le scandale éclate : il est rejeté de partout.

Custine va faire front : par la littérature. *Aloys* paraît en 1829, sans nom d'auteur. Ce roman, qu'on attribue d'abord à la duchesse de Duras, sera peu ou mal compris. L'auteur, sous couvert de la fiction, s'y livre à une auto-analyse d'une terrible honnêteté : « *C'est un homme à imagination, et qui pourtant a du sentiment, même dans le cœur ; il paraît faible et n'est qu'indécis ; il unit beaucoup de laisser-aller à une grande énergie. Son parti une fois pris, il le suit avec une fermeté à toute épreuve : c'est une barre de fer entortillée de coton.* » Ses autres romans – *Ethel, Romuald ou la Vocation, le Monde comme il est*, – que J.-F. Tarn *étudie dans le détail, ne* rencontreront que semblable échec. Grand voyageur, Custine consacrera des ouvrages à la Suisse, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, mais c'est la publication, en 1843, de *la Russie en 1839* qui lui permettra de prendre une belle revanche sur l'incompréhension ou le mépris. Comme l'écrira Baudelaire : « *Ce précieux écrivain avait contre lui toute la mauvaise fortune que méritait son talent.* »

Rejeté par l'« ordre moral » de la société de Charles X, Custine établit, en quelque sorte, une contre-société en recevant somptueusement chez lui les grandes figures des arts et lettres. Vigny, Lamartine, Hugo, Musset, Delacroix... on n'aurait pas fini de citer ses fréquentations illustres. Balzac, Stendhal, Barbey d'Aurevilly, rendront hommage à la finesse d'esprit, à l'érudition, au talent de cet hôte. *Mais certains* ne manqueront pas d'ironiser, derrière son dos, sur « *madame la marquise de Custine* », le « *marquis en jupon* », le « *vice-comte* », la « *petite maîtresse Sainte-Barbe* »...

Par delà la tombe, l'œuvre, la personne, la pensée du marquis, souffriront de sa réputation. « *Sauf erreur, nul* « romantique » *ne portait si douloureusement, si dignement, si généreusement si lourde charge* », écrit J.-F. Tarn. Son *Marquis de Custine*, d'une exemplaire richesse, nous en convainc aisément. Le plus grand mérite de ce livre est de nous faire comprendre la complexité d'un homme et d'une œuvre qui, malgré leurs faiblesses, témoignent d'une rare exigence de cœur et d'esprit.

PIERRE KYRIA.

★ LE MARQUIS DE CUSTINE, *de Julien-Frédéric Tarn*, Fayard, 816 p., 180 F.

(1) Librairie Fontaine. 1983.

culture

EXPOSITIONS

ANTONIO GAUDI A NIMES

L'architecte, le mégalomane et le polyfuniculaire

Tout grand architecte est à la fois mégalomane et maniaque. Ça ne veut pas dire qu'il suffise d'être l'un et l'autre, comme quelques-uns le croient, pour être un constructeur de génie, mais c'est malgré tout une double condition nécessaire. L'amour de l'espace et l'amour du détail poussés à leur paroxysme : on les mesure une fois de plus avec Antonio Gaudi (1852-1926), dont une vaste exposition retrace à Nîmes l'œuvre et la vie.

Gaudi, catalan, terriblement catalan, essentiellement connu pour la Sagrada Familia, la cathédrale de Barcelone, encore inachevée, Gaudi mégalomane : « *Unir comme jamais dans l'histoire de l'architecture la forme et la structure des espaces pour que ceux-ci se rapprochent de la nature, en forme, en couleur et en texture* », tel était son modeste objectif, et le paradoxe est qu'il y parvint dans la mesure où le « *comme jamais* » peut désigner l'inhabituel au lieu de l'absolu.

Comme jamais, cela veut en effet dire la liberté d'esprit, la liberté d'inspiration, enfin la liberté d'interprétation. Donc l'invention de formes parfois totalement exemptes d'éléments classiques, chose rarissime sous nos latitudes. C'est ainsi que Gaudi rencontre facilement, dans les interprétations immédiates, non savantes, de son œuvre, les chemins du facteur Cheval, ceux de l'art brut avant ceux du modern style dont il est pourtant considéré comme un notable précurseur.

Le mérite de cette exposition est de ne pas s'attarder aux clichés interprétatifs mais de montrer concrètement où Gaudi prit son vocabulaire. Dans la nature, bien sûr, son inspiration est minérale, végétale et même animale (les inévitables gastéropodes). Dans la religion : il était lui-même un grand, un terrible mystique. Dans la mythologie : le dragon, dont une version décorative est reconstituée à Nîmes, les tortues d'Orient ou le jardin des Hespérides : on ne sait trop comme l'architecte faisait le lien, dans sa tête, entre ses propres croyances et ces créatures païennes. Il plongea enfin dans un Orient dont il maniait les éléments structurels (tours, coupoles, minarets) et décoratifs, un peu comme Wright le fit, presque à la même époque, avec les références mayas.

Mais le plus passionnant est de voir comment cet homme bourru et sauvage (il détestait qu'on le prenne en photo, et ne vécut guère que par et pour son travail) sut maîtriser les techniques, jongler avec les structures comme personne avant lui et

Photo J. Audouard, 1878

sans, d'ailleurs, qu'il trouve une bien grande postérité. Pour mesurer cette maestria il convient de se rendre à l'hôtel de ville de Nîmes. Une curieuse sculpture y est exposée qui se révèle être une « maquette polyfuniculaire » de l'église de la Colonia Güell (qui ne fut pas construite). Gaudi, qui s'était, en effet, voué aux voûtes paraboliques, en donnait le dessin par une méthode ingénieuse. Il représentait ses voûtes à l'aide de ficelles entrecroisées pendantes et accrochait à ces ficelles des poids représentant (à l'envers toujours) les forces que les voûtes seraient censées subir. Le résultat est techniquement passionnant, et du plus bel intérêt esthétique.

Gaudi, qui ne construisit que sous le ciel de Barcelone, voyage grâce à cette exposition et à la Fundacio Caixa de Pension (une œuvre de mécenat espagnole). Mais Paris ne le verra pas. Pour une exposition de cette qualité, difficile d'accès en dehors des vacances estivales, la décentralisation devrait jouer – pour une fois – en faveur de la capitale.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

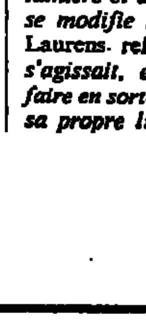
La capitale du Gard

Nîmes ? Mais pourquoi Nîmes, et en plein hiver ? Parce que décentralisation bien comprise commence par soi-même et qu'une ville aussi riche de mémoire et de monuments se devait – son maire, Jean Bousquet, l'a fort bien compris – d'avoir une vie culturelle décente, à une époque où la culture participe de l'image économique des cités. Désormais, le voyage à Nîmes n'a plus seulement pour prétexte l'hommage aux manes protestants, la célébration de la Maison carrée, le bruit des taureaux dans l'arène ou l'extase romantique dans le Jardin de la Fontaine. Il faut aussi y aller pour le palais épiscopal rénové et qui abrite le beau musée du vieux Nîmes. Pour le musée des beaux-arts réactivé et où se trouve présentement l'exposition Gaudi. Pour quelques vestiges des Flandrin, pieusement révélés voici deux ans par les frères Foucart. Pour la chapelle des jésuites restaurée. Pour ses polémiques, enfin, et l'on retrouve ici l'ordinaire de l'architecture.

Le chef-lieu du Gard est en effet animé par le problème suivant : peut-on toucher ou déplacer les restes du Grand Théâtre, en l'occurrence une colonnade qui fait face à la Maison carrée ? Jusqu'à une époque récente, on s'en était soucié à peu près comme d'une guigne. Mais voilà que le maire s'est avisé de vouloir faire construire un centre des arts à la place du théâtre, et qu'on en a même, après concours, trouvé l'architecte : l'Anglais Norman Foster. L'architecte est justement réputé, et son projet pour Nîmes est remarquable, comme on en voit rarement dans nos provinces françaises, malgré la décentralisation.

Qu'à cela ne tienne, les défenseurs du patrimoine sont montés sur leurs plus grands chevaux et transforment en symbole une colonnade qui n'en demandait pas tant. C'est ainsi que, après avoir entériné bien des excès de l'urbanisme d'après-guerre, laissant se développer une architecture terrible, la France passe à l'autre extrême et apprend à se priver d'une véritable architecture sous prétexte de défendre le patrimoine.

F. E.





CINÉMA

« TARGET », d'Arthur Penn

Que je l'aime, mon papa !

Dans *Target*, le dernier film d'Athur Penn, Gene Hackman prend le métro à Paris, station Etoile, avec son fils, Matt Dillon. Ils discutent vivement et le temps d'une seule phrase de Matt Dillon (qui n'a que peu de mots à son répertoire) ils se retrouvent dans les jardins du Palais-Royal. La RATP est formidable. Il faut reconnaître qu'il ont de quoi être troublés, le papa et son fiston.

Ils vivaient, une demi-heure plus tôt, bien tranquilles à Dallas, Texas. Papa travaillait dans une scierie, en brave homme un peu plouc. Son fils, le ravissant Matt, le cheveu court, les pommettes à peine fardées d'un nuage de cambouis affolant, bricolait des voitures de courses d'un air boudeur (attention : boudeur mais pas méchant, pas révolté, ce qui le travaille c'est qu'il cherche une image virile à admirer, un père qui ait de la classe, un homme, quoi). Et soudain, on enlève maman.

Il était temps. Pour la santé de nos nerfs. Gayle Hunnicut, épouse agaçante et mère insupportable, devait disparaître de l'écran. Le rapt a eu lieu à Paris et, pour Gene et Matt, une course-poursuite commence à travers l'Europe. On découvre les dédales de l'ambassade américaine en France, les qualités sportives de la 205 (merci Peugeot), le pittoresque un peu crasseux de cette chère vieille ville-lumière, les canaux de Rotterdam, de Hambourg, la grande maniabilité de la « Uno » (merci Fiat), un petit pan du mur de Berlin, et des coups de pétards avec ou sans silencieux, à chaque nouvelle obscurité du scénario. On comprend surtout, et Matt avec nous, que Gene est un ancien de la CIA que d'anciens camarades de travail veulent faire parler, ou pire. En tout cas, que le faux plouc est un vrai dur, qui défouraille en une nanoseconde, plonge dans les fleuves glacés, saute du haut des ponts, cascade comme un fou.

Matt n'en peut plus pour son *daddy*, il fait le coup de poing à l'occasion, quand il ne se laisse pas troubler par une belle espionne. Il est curieux du reste de constater combien Matt Dillon est un héros, sinon asexué (qui sait...), du moins très chaste, avec les dames. Ça ne semble pas l'intéresser vraiment. Mais qu'importe, on retrouve maman, bâillonnée (soulagement), ficelée sur un fauteuil et piégée comme une voiture à Beyrouth. Hélas, super-papa est un as du déminage.

Des couleurs vagues, une image un peu « sale », tout évoque la télévision, là où Arthur Penn fit ses débuts, avant *le Gaucher, Bonnie and Clyde, Little Big Man*, qui volaient plus haut que *Target*. Les dialogues sont bizarres (« *Tu penses avec ta queue* », dit le père à son fils, qui, Dieu sait, n'est pas un furieux de la pensée), Matt Dillon est plein, mais plein, de bonne volonté, Gene Hackman, vieux complice de Penn (*Bonnie and Clyde, la Fugue*) a mauvaise mine, quelque chose le tracasse, sa moumoute, ses implants, bref il joue par moments aussi raide que Jean Richard dans la série des Maigret. Peut-être regrette-t-il, trop tard, de s'être embarqué dans cette galère, sur cette cible (*target*) devant laquelle on se demande qui, au juste, a visé quoi.

MICHEL BRAUDEAU.

SCULPTURE

Les statues sans piédestal de Laurens

« *Une statue peut être décorative, ou bien semblable à tel petit marbre des Cyclades qui ne va nulle part et contient tout, ou bien encore une écriture religieuse (tout l'art roman français est un livre ouvert), ou bien encore un objet commémoratif comme* le Maréchal Ney, *de Rude, comme le* Balzac *de Rodin, ou bien enfin un objet de délectation...* »

Les œuvres de Laurens, à qui l'on doit cette classification, sont des objets de délectation. Les quelques constructions et papiers collés des années 1915-1919, comme les reliefs de terre cuite et les sculptures de pierre rassemblés au Musée national d'art moderne le prouvent.

Ces années-là, Laurens donne au cubisme que Braque et Picasso ont commencé de construire ensemble depuis l'hiver 1908 avec pour « modèles » Cézanne et les sculptures africaines, une saveur et une ampleur nouvelles.

Picasso, en 1912, fit d'une tôle une guitare ; Braque, la même année, « découvrit » le papier collé ; Laurens, comme eux, récupère les matériaux les plus divers. Pour le volume et non pour la toile. Tôles et tuyaux, planchettes et équerres.

Le signe d'un œil – arcade d'un sourcil, point peint ou bouton en saillie – détermine la figure – leur décalage indique le mouvement d'une *danseuse...* – comme l'angle peint ou collé d'une étiquette et les majuscules d'un nom de vin ou d'alcool font une bouteille.

Les couleurs des constructions de Laurens ne décrivent pas davantage que leurs volumes et leurs découpes ; elles ont un autre rôle. « *Quand une statue est rouge, bleue, jaune, elle reste toujours rouge, bleue, jaune. Mais une statue qui n'est pas polychromée subit les déplacements de la lumière et des ombres sur elle et se modifie sans cesse.* » Ce que Laurens refusa. « *Pour moi, il s'agissait, en polychromant, de faire en sorte que la sculpture eût sa propre lumière* ». Ces propos datent de 1951 ; mais c'est la même volonté que mettent en évidence les constructions de bois, de tôle et de carton ondulé encore, dressées et peintes quelque trente-cinq ans plus tôt.

Laurens – qui a trente ans en 1915, – invente les règles d'une exigence dont il ne dérogera pas et fonde son assurance. Son œuvre épurée n'a de compte à rendre à aucun théorème, et ses constructions sont des statues, en dépit de leur taille et de leur matériaux. La statue – le pied appelle le piédestal... – n'est l'affaire ni de l'un ni des autres mais de présence, de la manière qu'elle a de peupler l'espace. Les quelques reliefs de pierre et de terre cuite peintes – des guitares et des têtes – l'occupent avec la même détermination que les tôles découpées, fines et frêles, d'un compotier.

Cette exposition, qui rassemble quinze constructions et une trentaine de collages, marque le centenaire de la naissance d'un sculpteur que Braque, Matisse, Picasso et Giacometti ont tenu pour le plus important du siècle.

PASCAL BONAFOUX.

★ Laurens. Le cubisme, construction et collages, 1915-1919. Musée national d'art moderne, centre Georges-Pompidou, jusqu'au 16 février.

LIRE

Alec Guiness, plus anglais que nature

Quand les éditions Hamish Hamilton ont demandé à Sir Alec Guiness d'écrire ses Mémoires, il dit avoir été « *démesurément flatté et épouvanté* ». Il craignait l'impudeur de ce genre d'entreprise qui, « *l'inexpérience aidant, risquait de prendre des proportions alarmantes* ». Crainte vaine. Son péché serait plutôt l'excès de pudeur.

Racontant son métier, sa carrière, Alec Guiness effleure le sujet, ne s'appesantit pas sur ses angoisses, ne dit rien de ses recherches, se contente d'anecdotes comme s'il était tout naturel qu'il soit comédien, qu'il joue bien entendu Shakespeare et en particulier Hamlet avant de devenir l'inoubliable acteur Fregoli de *Noblesse oblige* (rien moins que sept personnages dans ce film, concentré de l'humour flegmatique), ou bien le colonel, plus anglais que nature, du *Pont de la rivière Kwaï*.

Plus anglais que nature, l'homme au long visage et aux grandes oreilles passe avec légèreté sur son enfance errante de petit bâtard pauvre aux côtés d'une mère pour le moins distraite qui, n'ayant jamais pu s'habituer à payer quoi que ce soit, allait de ville en ville et d'homme en homme. D'où un terrible besoin de stabilité, un mariage sans histoire, le désir de sécurité à travers toutes sortes de religions, de superstitions pour aboutir au catholicisme. « *L'Église est la seule chose qui préserve un homme de la dégradante certitude d'être l'enfant de son époque* » (citation de Chesterton).

La quête spirituelle, la guerre comme officier de marine, l'Angleterre sous le blitz, les tournées, les tournages, Alec Guiness se raconte par le petit bout de la lorgnette en évitant toute dramatisation – shocking !

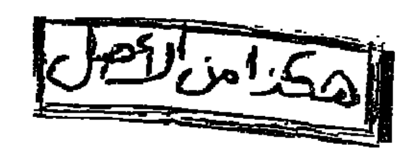
On pourrait croire à un personnage insipide naïvement modeste : « *Il brûle d'être une sorte d'artiste, mais il n'est qu'un acteur... Un acteur est rarement plus qu'un assemblage d'éléments hétéroclites dont le total fait à peine un homme* », dit-il à propos de lui-même dans sa préface. Mais attention. Quand il décrit un dîner chez l'extravagante Edith Sitwell ou le comportement d'Ernest Milton, génial cabotin, rien n'échappe à son regard acéré.

Si Alec Guiness n'avait pas possédé le sens du détail qui cloche et une certaine tendresse pour la folie, il n'aurait pas pu être un extraordinaire acteur de composition.

COLETTE GODARD.

★ Alec Guiness, *Mémoires*, publié chez Julliard dans la traduction de Jean Bourdier, 290 pages, 80 F (à partir du 10 janvier).





SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte.

☞ TEP (43-64-80-80, 19 h : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Vidéo-Musique* : 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h, Ram Narayan, de J.-C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn : *Nouveaux films BPI* ; *16 h* : Albert Cohen, de M. Soutter, 19 h, Televessel, prod. Pologne/Belgique ; *Salle Garance* (42-78-37-29) : *Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste* : *17 h 30* : Les régates de San Francisco, de C. Autant-Lara ; 20 h 30, La Rosa Rossa, de F. Giraldi.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : 20 h 45 : le Saperleau.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : *Lily et Lily.*

☞ ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), 21 h : Etranger dans la nuit.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire (reprise le 7).

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... et vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), *18 h 30* : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ *COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11)*, 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent Coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) *I. 18 h* : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – *II. 18 h et 20 h* : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

☞ *MATHURINS (42-65-90-00)*, Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : *Voisin, voisine.*

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 19 h : Esquisses viennoises.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les *Voisins du dessus.*

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : *les Babas-cadres* ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉÂTRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ *THÉÂTRE 33* (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Petite Salle, 20 h 30 : Retour *à Florence* : *18 h 30* : *Grandir.* – *Maison* intern. du th., 21 h : Le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori *Due* ; *20 h 30* : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : la Raison close ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; *22 h 30* : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : L'esprit qui mord ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin ; 22 h : Règlement de comptes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les *cies sont vaches* ; *22 h 15* : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), 21 h : *A. Métayer.*

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : A. Cordy.

La danse

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Pologne.

Opérettes

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio (dern. le 5).

Les concerts

La Table verte, 22 h : D. Walter, D. My *(Bartok, Saint-Saëns, Schumann...).*

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les Quatre étoiles du Zaïre.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : SOS.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : S. Guerault.

PETIT *OPPORTUN* (*42-36-01-36*), 23 h : M. Azzola, M. Foset, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15), Folie de jazz.

SLOW CLUB (*42-3384-30*),*21 h 30* : J. *Lacroix.*

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier Trio.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : Boulevard du mélodrame.

Jeudi 2 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à F. Bertini : Assunta spina, de G. Serena : *Hommage à E. Lubitsch* : 19 h, Haute pègre (v.o.) ; 21 h, Si j'avais un million.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Critic's choice, de Don Weis (v.o.) ; 17 h, Gribiche, de J. Feyder ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Coupe à dix francs, de Ph. Condroyer.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : *Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e *(43-59-92-82)* ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e *(43-20-12-06).*

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; *Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79)* ; *Images, 18e* (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-*45-66-00*).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mar. merc., jeu., ven., sam., dim. ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e *(43-20-30-19).*

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte-Carlo (mardi), 8e (42-25-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76), à partir de mercredi ; Saint-Lazare Pasquier, 8e *(43-87-35-43)* ; *UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : *George-V*, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e *(46-07-87-61).*

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Paramount City, 8e* (45-62-45-76) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e (45-44-57-34)* ; *V.f. : Bergère*, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *Paramount Mercury*, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Bastille 11e (43-07-54-40), à partir de mercredi ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01).*

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-*19-08)* ; *Bergère, 9e (47-70-77-58).*

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e *(45-63-16-16). – v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; Bastille (mardi), 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-*36-23-44)* ; *Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-*42-72-52)* : *George V, 8e (45-62-41-46)* : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e *(42-96-62-56).*

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88 ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-*27-84-50)* ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01).*

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS *(Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).*

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e *(42-41-77-99).*

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, *DÉSESPÉRÉMENT* (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) – *V.f.* : *Gaumont Opéra (ex-Berlitz)*, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e *(43-25-58-83)* : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e *(47-42-60-33)* ; *Capri, 2e (45-08-11-69)* : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e *(45-44-57-34)* ; *UGC Marbeuf, 8e* (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) : *République,* 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LOUPS ENTRE EUX, film *français de José Giovanni* : *Forum, 1er (42-97-53-74)* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-*24-24)* ; *Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01)* ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARGET, film américain de Arthur Penn (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-*95-40)* ; *14-Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, *1er (42-97-49-70)* ; *Gaumont* Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e *(47-05-12-15)* ; *Gaumont* Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e *(45-62-41-46)* ; *Paramount City* (mardi), 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; *Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36)* ; Paramount *Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, *18e (45-22-46-01).*

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial *Panorama*, 13e (47-07-28-04) (*h. sp.*).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TANGOS, *L'EXIL DE GARDEL* (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – *V.f.* : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, *19e* (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

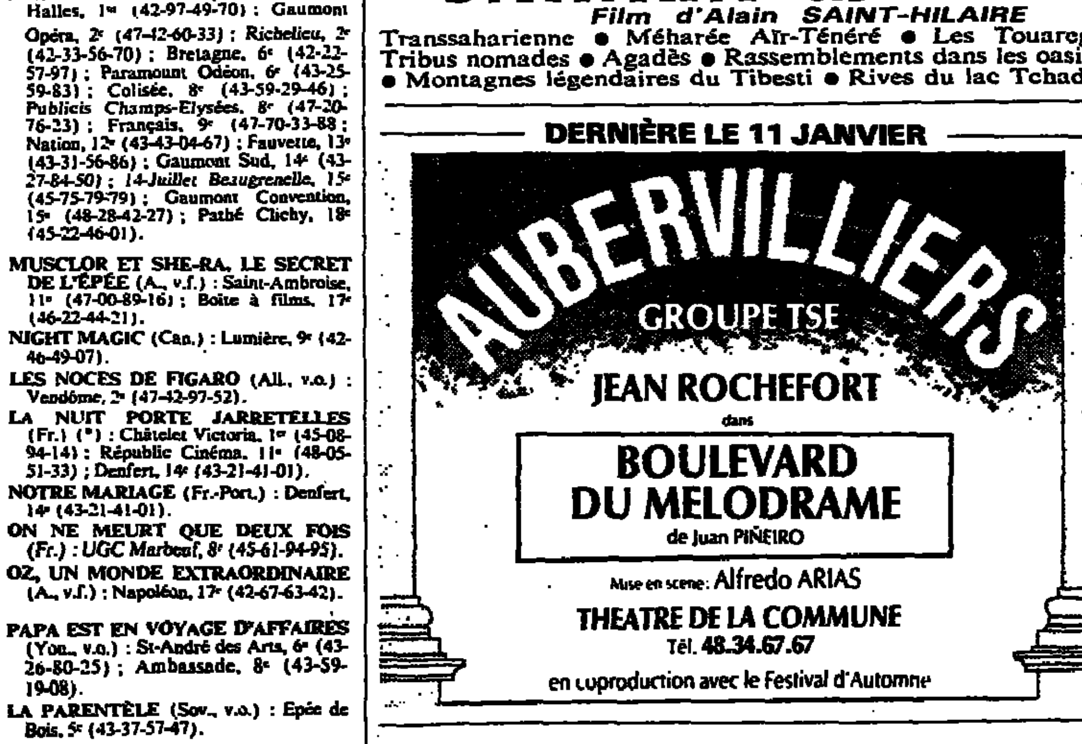
TONNERRES LOINTAINS (Indien, *v.o.)* : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette (mardi), 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).





SPECTACLES

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE SOUS LA MER (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45.61.10.60).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33».

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac (mardi), 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-33-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34), à partir de mercredi.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les festivals

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h : Chronique d'un amour ; 17 h 30 : Monica ; 19 h : Divorce à l'italienne ; 20 h 30 : Plus fort que le diable ; 22 h : la Nuit.

FESTIVAL D'AUTOMNE — RÉTROSPECTIVE BECKER — SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00), Ali Baba et les quarante voleurs.

FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS (v.o.), Cosmos, 6e (55-44-28-80) ; 16 h : le Tour du monde de Sadko.

MARX BROTHERS (v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), la Pêche au trésor ; Une nuit à Casablanca.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), 17 h 30 : Cinq soirées ; 19 h 30 : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 22 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), le Goût du saké.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), Dance with a stranger.

QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS ? (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 18 h, 22 h : les Derniers Jours d'Herculanum ; 16 h, 20 h : Hercule contre Moloch.

TEX AVERY (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77), perm. à partir de 14 h.

FRANÇOIS TRUFFAUT Denfert, 14e (43-21-41-01) : Peau douce.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam., 19 h 50.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim., 22 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun., 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

BLACK JACK (Brit., v.o.) : Action La Fayette, 9e (48-74-97-27), 13 h 50.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45 + sam., 0 h 10.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim., mer., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 17 h 30, ven., 0 h 10.

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 15 h 10.

DÉTECTIVE (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim., 17 h 10.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar., 22 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mar., dim., lun., 17 h 45.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., lun., 18 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 30.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., 11 h 45 ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 16 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), sam., 19 h ; lun., 16 h 15.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar., 12 h 10.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (42-71-52-36), 19 h 15.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar., 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h, mar., ven., sam., 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar., 13 h 30.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven., sam., 0 h 30.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., mar., 19 h.

COMMUNICATION

MOINS D'ÉTAT ?

L'économie mixte en recul dans l'audiovisuel

Le souhait du président de la République de privatiser *« certains postes périphériques » (le Monde* du 5 décembre 1985) a remis en lumière l'originalité du système audiovisuel français, à l'heure où le rôle de l'État dans l'économie et la société est l'un des thèmes de la campagne électorale. La tendance au désengagement de la puissance publique va rapprocher la France de la situation britannique ou italienne, où secteur public et secteur privé sont en concurrence.

L'État a exercé depuis la dernière guerre, et jusqu'en 1981, un quasi-monopole sur la radio et la télévison. Soit qu'il gère directement les chaînes (service public), soit qu'il ait suffisamment de poids pour contrôler des stations de droit privé et émettant en dehors des frontières : ce sont les radios dites « périphériques ». La première, RTL, est la plus indépendante : l'État n'y exerce son influence qu'à travers une participation minoritaire du groupe Havas, et doit sans cesse trouver des arrangements avec les deux autres principaux partenaires : le gouvernement luxembourgeois et le groupe bancaire belge Bruxelles-Lambert. Dans les trois autres — Europe 1, Radio-Monte-Carlo, Sud-Radio —, l'Etat français est l'actionnaire majoritaire ou principal, par l'intermédiaire de la société holding SOFIRAD (Société financière de radiodiffusion).

Cette dernière est un véritable groupe de communication, avec des stations de radio et de télévision (Télé-Monte-Carlo), des activités radiophoniques internationales (Radio-Méditerranée internationale à Tanger, Africa n° 1 au Gabon, Radio-Caraïbes internationale, Radio-Monte-Carlo-Moyen-Orient), des intérêts dans la presse et l'édition (notamment l'Agence centrale parisienne de presse, *le Nouvel économiste)* ou dans divers autres secteurs de la communication : affichage, production et droits audiovisuels, publicité, dessin animé, etc. Sa privatisation, envisagée par l'opposition — Mitterrand n'a parlé que des radios, pas de la maison-mère, — poserait de nombreux problèmes, en raison de ses activités internationales et du fait que les entreprises rentables du groupe en aident d'autres.

Les trois secteurs

La loi du 29 juillet 1982 a mis un terme au monopole (déjà entamé avec l'autorisation des radios libres en 1981) et commencé à désengager l'Etat. Votée par les socialistes, elle maintient toutefois le rôle dominant de l'État et un service public fort. Mais l'institution de la haute autorité de la communication audiovisuelle — qui fait écran entre le pouvoir politique et les chaînes du service public, et donne les autorisations pour les chaînes locales privées de radiotélévision, — la possibilité nouvelle de créer des chaînes nationales privées sous la forme de « concessions de service public » (comme *Canal Plus ou la « 5 »), le régime de* simple déclaration pour les services de télématique, ont créé les conditions d'une véritable révolution. Car c'en est une que cette explosion médiatique, de plus en plus difficile à maîtriser. Et si la notion de chaîne privée ne fait plus problème pour personne (y compris les communistes), il n'en était pas de même avant mai 1981, dans un système verrouillé de toutes parts par la majorité d'alors.

Le maître-mot des socialistes a été l'économie mixte. L'apparition des premiers réseaux câblés et bientôt des chaînes privées (la « 5 » généraliste, la « 6 » musicale...) instaure, en radio comme en télévision, trois secteurs juxtaposés : public, mixte, privé *(voir tableau)*.

Le service public, dans l'état actuel des projets, ne se développerait qu'avec la future chaîne culturelle européenne, utilisant un canal du satellite TDF 1. Le secteur privé a vu renaître les radios locales (les postes privés d'avant-guerre avaient été supprimés) et s'apprête à voir le démarrage de la télévision commerciale.

Le secteur mixte est l'une des originalités de notre système. Après les radios périphériques, il s'est accru depuis 1982 par deux fois. Avec Canal Plus d'abord. La quatrième chaîne, payante, est une société de droit privé, mais dont les capitaux sont à la fois publics et privés. L'Etat, par l'intermédiaire de Havas et de banques nationalisées, y est aujourd'hui majoritaire, mais M. André Rousselet, son PDG, a fait connaître son intention de rendre minoritaire la participation des pouvoirs publics. Avec les réseaux câblés ensuite. Les SLEC (sociétés locales d'exploitation du câble) doivent être des sociétés d'économie mixte, avec un rôle déterminant pour les collectivités territoriales ; elles gèrent un ensemble de programmes diffusés (chaînes de télévision, de radio ou services de vidéocommunication) qui peuvent appartenir chacun au public, au privé ou à l'économie mixte.

	PUBLIC	MIXTE	PRIVÉ
RADIO	Radio-France (avec ses diverses stations) Radio-France internationale Radio-France outre-mer	EUROPE 1 Radio-Monte-Carlo Sud-Radio RTL Filiales internationales de la SOFIRAD	Radios locales
TÉLÉVISION	Radio-France outre-mer TF1 A 2 FR 3 TV 5 (chaîne francophone avec la Suisse, la Belgique, le Canada) « 7 » (future chaîne culturelle européenne par satellite)	Télé-Monte-Carlo Canal Plus Sociétés locales d'exploitation du câble (SLEC)	« 5 » (future chaîne généraliste) « 6 » (future chaîne musicale) Chaînes étrangères par satellite

Le rôle du service public

Les prochaines années devraient conduire au développement du secteur privé, au maintien ou à la réduction du secteur public, à la décroissance et peut-être à la disparition du secteur mixte.

Qu'est-ce qui justifie la présence de l'Etat dans l'audiovisuel ? L'histoire, la spécificité de la société française, l'importancre des moyens à mettre en œuvre (après les réseaux hertziens, le câble, le satellite...). Mais aussi l'intérêt du public : une partie des téléspectateurs a pris l'habitude de « consommer » des émissions d'un genre ou d'un niveau culturel que les télévisions commerciales ne jugent pas possible de diffuser. Les indices d'écoute, baromètre des rentrées publicitaires, règnent en maître. Seul le service public, avec une redevance qui n'est pas fonction de ces indices, peut permettre l'accès à ces émissions. Aux Etats-Unis, une seule chaîne publique (PBS) se veut « différente ». En revanche, en Grande-Bratagne, au Canada, en Italie, un service public développé joue ce rôle — comme en France — face à un secteur privé développé.

A l'inverse, qu'est-ce qui pousse au désengagement de l'État ? Une question de fond, d'abord. La radio-télévision, c'est de l'information, de la culture, du divertissement. Pourquoi l'Etat s'en mêlerait-il ? Ces trois ingrédients des programmes, ailleurs, sont largement pris en charge par le privé. La presse écrite est heureusement indépendante de l'Etat, les théâtres ne sont pas tous municipaux, et l'Olympia n'est pas une annexe de la rue de Valois. L'État ou les collectivités locales jouent un grand rôle, notamment par le biais des subventions, mais contrôlent de moins en moins les contenus.

Evolution sociale, ensuite. Le développement des chaînes ira sans doute de pair avec celui du paiement « à l'acte ». Le téléspectateur prend l'habidude, avec les vidéocassettes, avec Canal Plus, avec les Minitel, avec bientôt les abonnements au câble, de payer pour ce qu'il consomme. Cette tendance devrait s'accentuer et s'opposer au modèle ancien de la redevance, considérée comme un impôt, sans que soit fait parfois le lien avec la fabrication et la réception des émissions.

La majorité actuelle paraît de plus en plus convaincue que la concurrence entre un secteur public puissant et un secteur privé *suffit*, qu'il ne faut pas mélanger les genres. Les déclarations de M. Mitterrand à propos des chaînes périphériques vont dans ce sens. Quant à l'opposition, elle répète qu'elle veut privatiser la quasi-totalité du secteur public, Havas et SOFIRAD comprises. Dans un cas comme dans l'autre, après mars 1986, le secteur intermédiaire devrait aller en diminuant, ou même disparaître.

Il reste toutefois que les « politiques » continuent à penser télévision en termes de contrôle, d'influence, et non d'économie, de consommation, de culture de masse. La détermination de M. Mitterrand à avoir « sa » chaîne (la « 5 ») en est un exemple : le projet du RPR de faire revenir ce qui resterait du service public sous le joug direct du gouvernement en est un autre.

YVES AGNÈS.

Les radios périphériques vont diffuser leurs programmes en modulation de fréquence

RTL, Europe 1, RMC et Sud-Radio seront autorisées avant la mi-janvier à diffuser leurs programmes sur la modulation de fréquence. Deux fréquences dégagées par l'armée à cet effet — vraisemblablement la 104,3 et la 104,7 MHz — seront mises à leur disposition dans une trentaine de villes, obligeant ainsi les quatre radios à se partager le territoire et à respecter les limites actuelles de leur zone respective de diffusion.

Quel vacarme, quel tollé si la décision d'admettre sur la bande FM les radios commerciales des grandes ondes avait été rendue publique il y a seulement trois ou quatre ans ! La FM était alors perçue comme le créneau des stations associatives, communautaires, et non lucratives ; un univers de création qu'il convenait de protéger des conduites et des préoccupations mercantiles des « radios fric », conspuées par le premier ministre d'alors, M. Pierre Mauroy, dont les radios privées des grandes ondes constituaient l'archétype.

Mais la pression des faits et des usages a vite fait de bouleverser cette vision irréaliste : le succès croissant des nouvelles radios, l'arrivée progressive de la publicité et la constitution de réseaux ont fait de la FM un nouveau média, souple, jeune, doué d'un confort d'écoute que les radios des grandes ondes ne pourront jamais offrir. Un atout important pour séduire les jeunes auditeurs de plus en plus exigeants en matière de son, attirer publicitaires et annonceurs, convaincus définitivement, malgré le coût encore élevé des campagnes, du bel avenir de la FM.

Inquiètes à juste titre, les radios des grandes ondes ont alors plaidé leur cause : à quoi bon la naissance de nouvelles stations, la création de nouveaux supports, si le résultat se traduit par la mort des précédentes ? L'avenir est à la FM ? Alors, elles doivent en être, au nom des principes d'égalité des chances entre les radios et de la libre concurrence... L'argument a porté, la SOFIRAD — holding d'Etat qui contrôle Europe 1, RMC et Sud-Radio — étant directement concernée par la santé de ses filiales ; et la décision politique fut prise il y a quelques mois.

Des discussions difficiles

Restait simplement à en définir les modalités d'application. Quelles fréquences, accorder aux périphériques alors que l'ensemble de la bande FM est saturée et que la Haute Autorité se voit contrainte de refuser les demandes d'autorisation sur le seul motif d'une pénurie des fréquences. Et comment faire pour que ces radios disposent sur l'ensemble du territoire d'une seule et même fréquence FM ? La solution se trouvait dans l'expansion de la bande qui s'arrête aujourd'hui à 104 MHz et l'ouverture de négociations avec l'armée, propriétaire de l'espace 104-108 MHz.

Les discussions furent lentes, difficiles, la bande 104-108 servant encore dans certaines régions à l'occasion de manœuvres des militaires, mais le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication a fini par obtenir les deux fréquences qu'il demandait avec insistance : la 104,3 et 104,7 MHz. Deux fréquences rendues disponibles sur l'ensemble du territoire et que les trois périphériques et Sud-Radio vont devoir se partager.

Deux fréquences précieuses sans doute mais insuffisantes pour satisfaire les appétits. RMC, qui souhaitait ardemment émettre sur Paris, RTL, qui espérait diffuser dans les villes du Midi, se sont vu opposer des refus. *« L'heure n'est pas à la dérégulation*, a-t-on décidé. *La seule façon de s'en sortir est de respecter le statu quo actuel sur les zones respectives d'émission. »* Europe 1 et RTL émettront en FM au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon-Grenoble ; Sud-Radio et surtout RMC au sud. Une répartition qui évite aux deux filiales de la SOFIRAD, Europe et RMC, de se faire concurrence mais qui ne satisfait pas totalement RTL, laquelle ne trouve à son exclusion du Midi aucune justification satisfaisante.

« Aux radios de s'accorder entre elles », estime le secrétariat d'Etat, qui ne veut pas se mêler des marchandages ville par ville.

Le partage est délicat, notamment pour certaines « villes-frontières » comme Grenoble, Bordeaux ou Clermont-Ferrand d'où l'une des trois radios périphériques sera forcément exclue ; mais chacun des interlocuteurs a le souci de ne pas retarder une initiative dont le principe les satisfait grandement. Une fois les partenaires d'accord sur la répartition des zones et les modalités de la prise en charge de leur diffusion par TDF sur une trentaine de villes, l'Etat signera une convention avec chacune des quatre radios. Une date butoir ? Le 15 *janvier*, espère-t-on fermement de part et d'autre, Europe 1 étant prête à émettre en FM par ses propres moyens si, par hasard, la date fixée était une nouvelle fois différée...

ANNICK COJEAN.

● *Edition européenne de l'« Asahi Shimbun ».* — *L'Asahi Shimbun*, l'un des principaux quotidiens japonais, dont la diffusion moyenne est de douze millions d'exemplaires, possède depuis le 31 décembre une édition européenne imprimée à Londres et vendue dans les grandes capitales du continent. British Telecom, la compagnie de télécommunications britannique, assure la transmission de la copie par satellite entre Tokyo et Londres. L'édition européenne de l'*Asahi Shimbun* sera d'abord tirée à six mille exemplaires mais pourrait ensuite être augmentée compte tenu du fait qu'environ soixante mille Japonais résident en Europe.

Hommage à Nijinsky

Il était inévitable que Noureev, superstar célébrée dans le monde entier comme une idole de la chanson ou du cinéma, éprouve le besoin de se confronter au mythe de la danse, Nijinsky.

Nijinsky, la révélation des Ballets russes de Diaghilev, immortalisé par les écrits de Claudel, Anna de Noailles, Cocteau, demi-dieu foudroyé au zénith de sa trajectoire et devenu à vingt-neuf ans un mort-vivant muré dans la folie. Il fut d'abord pour Rudolf Noureev, élève du Kirov à Leningrad, une ombre, celui par qui le scandale arrive, dont on parlait à mots couverts, et bientôt le symbole de l'évasion vers l'Occident.

Chez Nijinsky le fauve et chez Noureev la Tartare, on retrouve la même ardeur sauvage, le même désir forcené, une ambition unique. L'hommage de Noureev à son aîné est aussi un défi où il s'engage tout entier ; en interprétant *le Spectre de la mort*, il prend un risque. Ce ballet de Fokine, qui développe en huit minutes sur une musique de Weber un thème un peu mièvre (un souvenir de bal), a fait se pâmer toute une génération. Nijinsky s'envolait et disparaissait dans un bond aérien, nécessitant en fait une intensité effrayante. Et aucun danseur après lui n'a pu rendre le charme très daté de cette danse.

Noureev, en revanche, est très à l'aise dans *Petrouchka*, où ses dons de comédien soulignent parfaitement l'ambivalance d'un personnage de marionnette humaine. A sa création en 1912, *l'Après-midi d'un faune* fit scandale pour son érotisme. Nijinsky, chorégraphe, avait inventé une gestuelle anguleuse très inspirée des bas-reliefs antiques. Noureev refuse d'imiter ce qu'il appelle un certain *« maniérisme moscovite »* et propose une interprétation personnelle classique harmonieuse mais dépourvue de sensualité.

A travers ces trois ouvrages dansés d'abord avec le Joffrey Ballet, puis aujourd'hui avec le Ballet Théâtre de Nancy, il a retrouvé Nijinsky sur un autre terrain, celui de la solitude.

MARCELLE MICHEL.

★ « Hommage à Nijinsky », vendredi 3 janvier, 22 heures, TF 1.



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : L'express ne répond plus.
De D. Ambrose, réal. R. Sarafian, avec L. Bridges.
Victor Prescott, ancien cheminot qui a perdu sa femme et son fils dans un accident de train, décide de se venger en provoquant une collision monstre...

22 h Opéra : Fait divers.
De Serge Kauffmann. Avec C. Meloni, X. Tamalot, P. Desaux... Réal. J.-P Barizien.
Un peintre raté, sa femme devient voleuse pour tenter de l'aider... Une comédie chantée.

23 h 10 Les grandes expositions : La gloire de Victor Hugo. De J. Plessis.
Les objets suffisent-ils à révéler à eux seuls ce que notre mémoire a fait d'un grand écrivain ?

23 h 40 Journal.

23 h 55 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Et vogue le navire.
Film de Federico Fellini, avec F. Jones, B. Jefford.
En juillet 1914, les célèbres admirateurs d'une célèbre cantatrice morte s'embarquent à Naples pour disperser ses cendres en pleine mer. Fellini volontairement artificiel. Magie des images felliniennes !

22 h 40 Le Magazine.
Au sommaire, entre autres : la publicité et les spots interdits ; le rock en URSS (malgré les campagnes contre la « musique décadente », les groupes de rock fleurissent dans les pays de l'Est) ; quelle solidarité face à la violence ? (et les réactions du public dans le train, le métro ou les lieux publics).

23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Le cri de la chouette, téléfilm d'après H. Bazin, adapt. J.-L. Curtis, réal. Y.-A. Hubert.
Nouvelles aventures de Folcoche, qui tombe dans le pire des pièges : celui des sentiments. Sapritch remarquable comme d'habitude.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Bloc-notes de François Mauriac.
La guerre d'Algérie commence.

22 h 40 Millésime : tout sur le vin.

23 h 10 Nouvelles du « Monde ».
Un naufrage, d'après Maurice Pons.
Un fonctionnaire trouve un jeune homme inanimé au bord de la route.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Ouverture de « Benvenuto Cellini », de Berlioz, par l'orchestre philharmonique du Curtis Institute de Philadelphie, sous la direction de Serge Zehnacker.

CANAL PLUS

20 h 35, les Favoris de la lune, film d'O. Iosseliani ; 22 h 20, Sauvage et beau, film de F. Rossif ; 23 h 50, Scanners, film de D. Cronenberg ; 1 h 30, Vive la comédie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Une journée pour mémoire, de J.-C. Sordelli. Avec G. Delbat, E. di Giovanni, M. Barbulée...

21 h 20 Musica 85 Strasbourg : Orchestre Carme di Milano, Ensemble Electric Phoenix ; entretien avec Philippe Manoury.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du grand théâtre de Genève) : « le Voyage dans la lune », d'Offenbach, par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du grand théâtre, dir. M. Soustrot, sol. J. Evans, M. McLaughlin, M. Barscha...

0 h Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov.

Vendredi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 30 La Une chez vous.

12 h 35 Tournez... manège.

13 h Journal.

13 h 50 Série : La petite maison dans la prairie (redif.).

14 h 50 Temps libres... aux jeux (et à 16 h 25).

16 h Série : Au nom de la loi.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups (et à 19 h 15).

18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 45 Feuilleton : Santa-Barbara.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Bonne année sur la Une.
Emission de Patrick Sabatier.

22 h Hommage à Nijinski.
Avec Rudolf Noureev, Denise Jackson et le Joffrey Ballet.
(Lire notre article.)

23 h 20 Journal.

23 h 35 Café-théâtre : Les bulles dans l'encrier.
De Robert Bovolet.
Treize sketches avec I. Rambaud, G. Boutan, A. Goison... Mise en scène J.-Paul et Marc Pracca.

0.25 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.

11 h 35 Magazine : Terre des bêtes (reprise).

12 h Journal et météo.

12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : le Crime de Mathilde *(dernier épisode).*

14 h Aujourd'hui la vie : *Quand l'union fait l'art.*

15 h Série : Hôtel.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : la Trappe.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux
de P. Moustiers, réal. Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzuffi, P. Barge...
Dernier épisode. Le plus grand fait divers du début de ce siècle se termine sur un procès qui tire un peu en longueur. Henriette Caillaux, transfigurée par son crime, devient une Charlotte Corday dans une pièce de Feydeau. Elle sera acquittée in extremis, *son mari a des appuis et la première guerre mondiale vient d'éclater.*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Mouvements d'humeur et d'humour, sont invités : Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier (Que le meilleur perde), *Philippe Bouvard* (Dictionnaire des idées reçues et rejetées), *Cabu* (Bien dégagé sur les oreilles, Rôti de beauf), *Jérôme Duhamel* (le Grand méchant dictionnaire), *Michel Granger* (l'État des lieux), *Jacques Sternberg* (Dictionnaire des idées revues).

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club : le Sergent noir.
Film de John Ford (cycle western) (1960), avec J. Hunter, C. Towers (v.o. sous-titrée).
Vers 1880, en Arizona, le procès d'un sous-officier noir accusé d'avoir violé et tué une jeune fille blanche. John Ford s'est surtout attaché à l'étude des mœurs et des préjugés raciaux pesant encore après la guerre de Sécession. Des intentions généreuses, un peu limitées.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h Emissions régionales.

17 h Une vie en chanson : Luis Mariano.

17 h 30 *Pour la jeunesse* **: Un naturaliste en campagne.**

17 h 55 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18 h 55 où l'on verra sur tout le réseau un dessin animé : la Panthère rose ; *19 h, un flash d'information et 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 5 Nouveaux jeux de 20 heures.

20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Série : Marlowe, détective privé.
D'après R. Chandler, réal. : D. Wickes, avec P. Boothe, K. Leigh Scott, W. Kearns, J. Teny.
Après Humphrey Bogart et Robert Mitchum, c'est Powers Boothe qui incarne le légendaire « privé », Philip Marlowe. On lui souhaite la bienvenue avec son inséparable feutre vissé sur la tête, sa cigarette collée aux lèvres et son pistolet à portée de main.

21 h 30 Vendredi : Le triangle des Bermudes.
Magazine d'A. Campana et Igor Barrère.
Sujet fantaisiste de la TV brésilienne sur les péripéties de deux sportifs pendant une épreuve de moto-cross. On n'était pas habitué à un sujet aussi endiablé pour cette émission. Ça change.

22 h 30 Journal.

22 h 50 La montagne.
Magazine mensuel de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
En direct de Metabief (Jura) : l'enseignement du monoski, les chasseurs alpins, les canons à neige, montagne pratique.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate nº 13 en ut majeur », K 303, de Mozart, interprétée par R. Oleg (violon) et P. Dumay (piano).

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons ; 17 h 15, Ile-de-transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 17 h 50, Tout sur la région ; 18 h, Action 3 ; 18 h 54, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 30) ; 8 h 5, l'As des as, film de G. Oury ; 9 h 40, Téléfilm : Anna Karénine ; 12 h, Dessin animé ; *12 h 30, Magazine : Direct* ; 14 h, Réveillon chez Bob, film de D. Granier-Deferre ; 15 h 15, le Triporteur, film de J. Pinoteau ; 16 h 45, Winchester à louer ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30).

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : il était une fois les frères Grimm ; (et à 10 h 50 : des maisons et des hommes) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XXe siècle ; 10 h 30, *Musique* : miroirs (et à 17 heures) ; 11 h 10, L'école hors les murs : les femmes découvrent le bricolage ; 11 h 30, Feuilleton : Sur les chemins d'Alice ; *12 h, Panorama* ; *13 h 40, On commence*...théâtre en décentralisation ; 14 h, Un livre, des voix : « Trois petits meurtres, et puis s'en va », de Pascal Lainé ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « On a fenlé chez M. Sloop », de B. Mazeas (sélection 1970) ; 15 h 30, L'échappée belle : « terre, ciel, croisez, combat » : l'escrime, le duel ; 17 h 10, Le pays d'ici : florilège de l'année ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les volcans ; 20 h, Musique, mode d'emploi : chansons et société.

20 h 30 L'éducation civique, pour quoi faire ?

21 h 30 Black and blue : Jazzy-sur-Rock, ville nouvelle.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

1 h, Les nuits de France-Musique : des sons et des costumes ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, Le matin des musiciens : Pablo Picasso et la musique (œuvres de Bizet, Granados, Ibert, Ohana, Halffter...)

12 h 10, Le temps du jazz : Sun Râ ; 12 h 30, Concert (Festival estival de Paris) : œuvres de Debussy, Schumann, par Laurent Cabasso, piano ; 14 h, Repères contemporains : la tribune internationale des compositeurs 1985 (Israël : Iranyi ; Japon : Nogawa) ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : à 16 h 30, concerts à Carnegie Hall, (Stravinski, Bartok) ; 18 h, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 10, Les muses en dialogue ; 20 h 5, Avant-concert.

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 26 septembre 1985) : « Parafrasis » (création), de Halffter ; « Symphonie nº 1 », de Bruckner, par l'Orchestre national de France, dir. C. Halffter.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » (hommage à Eugène Bigot) : œuvres de Lalo, Franck, Chabrier, Smetana. A 0 h, Musique traditionnelle.

LETTRES

LES MOTS NOUVEAUX

Après notre article sur le vocabulaire neuf proposé par le gouvernement pour les médias (*le Monde* du 12 décembre), plusieurs lecteurs nous ont écrit pour regretter que nous n'ayons pas publié — faute de place — la liste complète des mots frais émoulus.

Nous signalons donc aux amateurs de néologie que, outre les numéros du *Journal officiel* cités *en référence* dans notre article, ils peuvent se procurer le récent *Guide des nouveaux mots* (Nathan, 160 pages, 42 F), préfacé par l'écrivain Philippe de Saint-Robert, commissaire général de la langue française.

Quant à l'Association pour la promotion du français des affaires (71, rue Ampère, 75017 Paris, tél. (1) 46-22-44-90), elle nous indique qu'elle publie ces *jours-ci « sept cents mots nouveaux pour les affaires »*, qui ne sont pas seulement à l'intention des *manageurs* voulant placer leur *mercatique* (marketing) sous *parrainage* (sponsoring).

Enfin, *last but not least*, c'est le cas de le dire, un lecteur anglais, M. John Harris, nous écrit de sa résidence languedocienne pour se féliciter que le Quai d'Orsay soit revenu à l'orthographe française de la plupart des pays et villes du monde. *« Je suis fier,* dit-il, *que les Français appellent de nouveau Canterbury, Cantorbéry. Cela prouve que c'est une ville célèbre. »* Mais M. Harris regrette que *le Monde* parle de Hertogenbosch, alors que le français dispose depuis plusieurs siècle du plaisant terme de Bois-le-Duc pour désigner cette localité néerlandaise. Notre lecteur britannique serait sans doute d'accord avec ce Français d'Afrique du Sud qui nous demande de ne plus écrire Johannesburg ou alors d'être logique avec nous-mêmes et d'orthographier aussi Strasburg et Luxemburg...

J.-P. P.-H.

AUTOMOBILE

« CABRIOLETS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

Toutes les grandes marques de voitures se sont, un jour, lancées dans la construction d'un cabriolet. Peugeot, avec sa 205, s'apprête à le faire. Comment les constructeurs se priveraient-ils en effet de donner du rêve supplémentaire à ceux qui considèrent encore la conduite automobile comme un plaisir et qui, demain, seront peut-être en mesure d'acquérir ces modèles de petites séries ouverts au soleil et au vent ? Jean-Paul Thévenet, pour les textes, et Peter Vann, pour d'admirables photographies, ont regroupé dans un ouvrage intitulé simplement *Cabriolets d'hier et d'aujourd'hui*, ce qui s'est fait de mieux dans ce domaine. De la Ballot 2 T de 1926 à la Ferrari Mondial Quattrovalvole de 1985, c'est à travers l'histoire de l'automobile un merveilleux voyage à entreprendre au pays des tôles vernies, des cuirs, des chromes et des capotes de toile roulées.

Les cabriolets sont à l'automobile ce qu'est la haute couture à la confection. Voilà un bel hommage qui leur est rendu et aux carrossiers aussi, ces couturiers de l'automobile, qui ont pour nom Chapron, Scaglietti, Bertone, Ghia ou Pininfarina...

C. L.

★ *Cabriolets d'hier et d'aujourd'hui*, 210 pages, 234 photos couleur, EPA, édit., 290 F.

● L'automobile a cent ans. C'est l'histoire des marques que vient d'éditer Solar à cette occasion. Sous le titre *le Grand Livre de l'automobile*, avec plus de quatre cents photos en noir et blanc et en couleurs, cette encyclopédie constitue un panorama assez complet de la construction automobile mondiale depuis ses origines. Elle envisage aussi l'avenir.

Le Grand Livre de l'automobile, 280 pages, 220 F.

CARNET DU Monde

Naissances

— Stéphane et Isabelle GUÉRAULT

ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille,

Kelly,

le 27 décembre 1985.

Décès

— Mme Ferhat Abbas,
son épouse,
M. et Mme Abdelalim Abbas,
ses enfants et leur fille,
Les familles Abbas, Stoëtzel, Bouzdira, Seksali, Mansour, Fadel, Ben Abdelmoumene, Taïbi,
Les parents, amis et compagnons,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Ferhat ABBAS.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 25 décembre, au cimetière El Alia, à Alger.

24, rue Ben-Danoun,
Kouba (Alger).

— Mme Maurice Haccoun,
ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Haccoun, Alali, Hagège, Nizard, Kamhi, Tubiana, Issal,
et les enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice HACCOUN,

survenu le 21 décembre 1985.

Il repose désormais en Israël.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, chemin du Moulin,
94500 Champigny-sur-Marne.

— Mme Albert Tejtel,
M. et Mme Marc Tejtel
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert TEJTEL,
médaille militaire 1939-1945,
médaille de la Ville de Paris,
médaille du Mérite national
de la Fédération
des anciens combattants 1939-1945,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 31 décembre 1985, à Paris-10e.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 janvier 1986.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— *Université Paris-III, samedi 4 janvier*, à 14 heures, salle Liard, Mme Ann Pirolle, née Nicolson : « L'amour dans l'œuvre d'E. M. Forster : pulsions et créativité. »

— Université Paris-V, lundi 6 janvier, à 16 h 30, salle 245, M. Abdellah Herzenni : « L'aménagement hydro-agricole de la Moyenne-Tessaout. »

— Université Paris-II, lundi 6 janvier, à 14 h 30, salle des Conseils, Mme Martine Touchais, née Behar : « Décès du contractant. »

— *Université Paris-X, lundi 6 janvier*, à 14 heures, salle C 26, M. Jean-François Sirinelli : « Khâgneux et normaliens des années 20 : histoire politique d'une génération d'intellectuels (1919-1945). »

— Université Paris-X-Nanterre, jeudi 9 janvier, à 14 heures, salle C 26, M. Jean-Louis Vallas : « Œuvre politique d'Auguste Angellier. »

— Université Paris-IV, samedi 11 janvier, à 14 heures, salle Liard, M. René Pommier : « Racine et la nouvelle critique : le « Sir Racine », de Roland Barthes. »

— Université Paris-IV, vendredi 17 janvier, à 14 h 30, salle des Actes, M. Moujemâa El-Akhdar : « Régularités dans le lexique arabe vers une grammaire dérivationnelle. »

— Université Paris-IV, samedi 18 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Le Verrier, Mme Marie-Christine Buchi, née Jabiole : « *Catalanisme* : « *Trois siècles d'histoire, huit ans de presse* (contribution à une étude de la pensée nationaliste). »

— Université Paris-IV, samedi 18 janvier, à 14 heures, salle des Actes, M. Armand Strubel : « La rose et le Graal. Techniques de la littérature allégorique en France à la fin du douzième et au treizième siècle. »

— Université Paris-IV, samedi 18 janvier, à 14 heures, amphithéâtre annexe, Mme Jeanne Leschi : « La connaissance de l'être. Intuition. Expérience. »

— Université Paris-IV, lundi 20 janvier, à 14 h 30, salle des Actes, M. Meinrad Hebga : « Rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux et conception pluraliste du composé humain. »

— Université Paris-IV, vendredi 24 janvier, à 14 h 30, salle Liard, M. Gabriel Ladaique : « Ancêtres paternels, de Frédéric François Chopin. »

— Université Paris-IV, vendredi 31 janvier, à 9 heures, salle Liard, M. Yoram Bar David : « Le judaïsme *nissthar (secret) et l'idolâtrie subtile.* Kafka et ses protagonistes. »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT JOURNAL

cherche

Dessinateur-illustrateur

Vous avez un excellent coup de crayon.
Vous êtes capable de visualiser l'actualité.
Vous avez de l'humour.
Vous êtes créatif...

Ne vous présentez pas envoyez des photocopies de vos dessins à Société Devar 3, rue de l'Arrivée, B.P. 45 75749 Paris Cedex 15 qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS RECRUTE

JOURNALISTE

Pour informations sur les sociétés, expérience des services d'études de banque ou d'analyse financière souhaitée.

Adresser candidature S.G.P. 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

Maison d'Edition Presse féminine recherche

RÉDACTEUR CHEF DE RUBRIQUE

Expérience presse écrite édition, rewriting
Ecrire sous le n° 314.607 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

École de langues recherche

PROF. DE POLONAIS

A LYON. Ecr C.V. Mme CISZEK ISTC 194, rue de Tolbiac, 75013 PARIS, ou tél. 45-89-28-80.

École privée tourisme cherche

PROFESSIONNEL(LE)

pour enseignement technique d'agence 2 matinées/semaine. Tél. : 42-61-58-51.

traduction offres

Toutes traductions de turc. Leçons de turc et de russe. Téléphone : 43-25-95-82.

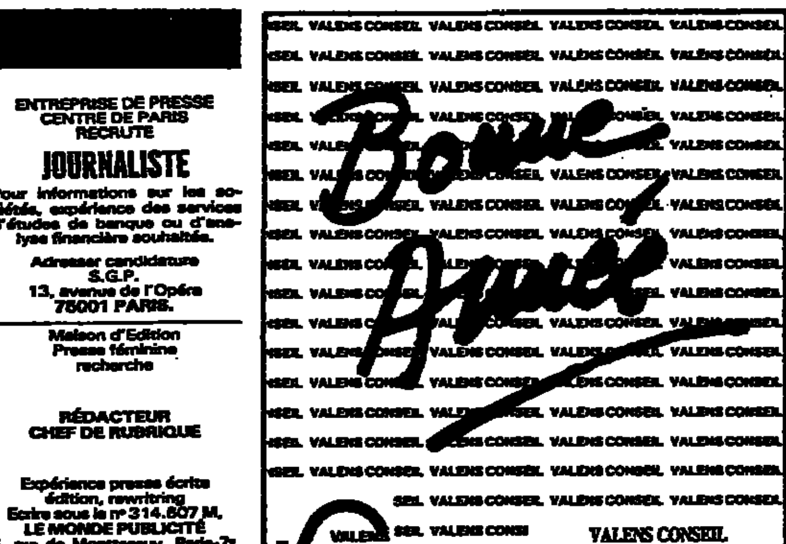
secrétaires

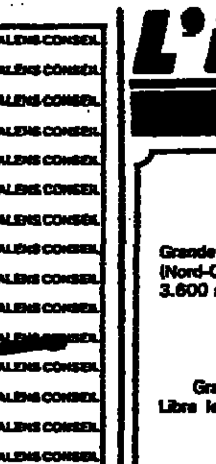
Maison d'Edition recherche

SECRÉTAIRES

bilingue, allemand, ayant expér. traitement de textes sur ordinateur

Ecrire sous le n° 314.608 M. LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.





propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Correspondante cciale, origine allem., examen passé devant la chambre de commerce à Dortmund ch. emploi mi-temps, à partir du 15 janvier, trad., lettres ccieles, dactylo.
Ecrire sous le n° 314.542 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dynamique, maîtrise sciences éco, gestion, 24 ans, commercial. Très sérieux. Libre de suite. Libéré O.M. cherche situation d'avenir. Tél. 93-45-37-37.

Premier de cuisine, avec CAP, 3 ans d'expérience, cuisine périgourdine, cherche place stable Téléphone : 60-20-07-43.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 5 TS, mil. 1981, gris métal., pneus et amortisseurs récents. Etat gén. imp. Auto-radio stéréo. 24.000 F. VOISINS (Yvelines) Téléphone : 47-70-33-89.

de 8 à 11 C.V.

VENDS DS 23 IE PALLAS 5 vitesses Beige métallisé, deux pneus neufs. 146.900 km, d'origine. Très bon état. Prix à débattre Téléphone : 64-90-76-61 après 20 heures.

Pierre Ch. Lichau et ses collaborateurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour une bonne année

1986 1986 1986 1986

Pierre Lichau
S.A. au capital de 3 519 600 F
10, rue de Louvois - 75002 Paris -
Tél. : (1) 42 60 33 44 + - Télex : 215 058 F

eurotelex system world communications

&

l'Ecole Française du Télex

vous présentent leurs meilleurs vœux

45, rue de Richelieu 75001 Paris
Tél. : (1) 42.60.33.44 + - Télex : 210 311 F

L'immobilier

échange

ÉCHANGE

Grande propriété. 470 m² habitables, à 16 km de Paris (Nord-Ouest), au bord de la forêt de Montmorency. Jardin 3.600 m², garage, piscine privée, tennis, manège... Excellent état (rénovation totale de 1980 à 1985)

CONTRE

Grand appartement à Neuilly-sur-Seine exclusivement Libre le 1er septembre 1986. Quartier : avenue du Roule, boulevard du Château, boulevard Victor-Hugo

CET ÉCHANGE

peut, au choix : être purement locatif, en toute propriété, définitif ou limité à quelques années.

Le propriétaire de la maison offre toutes garanties, notamment de discrétion, et souhaite traiter en direct. CONTACT : soir (39-60-01-84), jour (42-47-96-25).

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Imm. ancien, entièrement restauré avec ascenseur SURFACES 140-90 et 70 m² POSSIBILITÉ DUPLEX GARBI. 45-67-22-88.

5e arrdt

CENSIER STUDIO TT cft, clair, calme. 270.000 F. 43-25-97-16.

7e arrdt

Saint-Dominique, 75 m² Téléphone : 47-03-32-44

MAISONNETTE, JARD.

Rue de l'Université, 2 pces + cuis. et bns, 43 m². 650.000 F. Tél. 45-55-63-66 (Tranquille).

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés province Paris IMP. STÉ FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE rech. des appts et studios ttes catégories et villas Paris-Banlieue. 45-04-48-21.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

domaines

Achète VASTE DOMAINE préférence Sologne ou région centre, discrétion assuré Ecrire Havas Orléans, n° 204.219. B.P. 1519, 45005 ORLEANS CEDEX.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P. 2.000 F à 10.000 F. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif Ecrire APPEL 75, 7, rue Ste-Anne, 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

SCOLARITÉ :

IL NE FICHE RIEN QUE FAIRE?

L'ÉDUCATION — Le Monde — IL NE FICHE RIEN QUE FAIRE? — JEUNES : L'ARMÉE A LA COTE — ITALIE : LA RÉVOLTE DES LYCÉENS

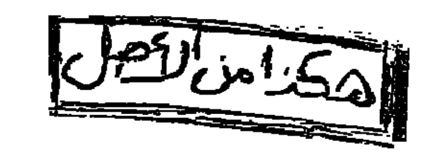
«Peut mieux faire»; «Doit se ressaisir»; «Intelligent, mais se laisse aller»... Comment affronter les difficultés scolaires de ses enfants ? *Le Monde de l'éducation* recense, évalue et critique l'arsenal des remèdes : les conseils de spécialistes, les cours particuliers, les stages de rattrapage pendant les vacances, le redoublement, l'internat, les établissements privés spécialisés...

Une grande enquête de 18 pages. A lire absolument pour ne pas rendre dramatique un zéro en «interro» ou un mauvais trimestre.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE : ● **L'armée a la cote.** Auprès des jeunes, elle a redoré son image en offrant aux diplômés du contingent la possibilité d'utiliser leurs compétences ● **Sinistres manuels de maths.** L'opinion des élèves est sévère. Mais peut-on faire court, simple et attrayant dans ce domaine? ● **Débat :** faut-il développer l'enseignement professionnel? par Antoine Prost.

Numéro de janvier, chez votre marchand de journaux

L'ÉDUCATION — Le Monde de



économie

REPÈRES

Dollar : Au-dessous de 7,50 F

Le dollar a mal commencé la nouvelle année. Sa baisse s'est poursuivie, le jeudi 2 janvier, à bonne allure sur toutes les grandes places financières internationales. Le billet vert s'est traité à 7,48 F (contre 7,5610 F lundi dernier), à 2,4390 DM (contre 2,4610 DM) et à 1,9890 yens (contre 200,60 yens). Selon les cambistes, la détérioration du déficit commercial des Etats-Unis en novembre (13,68 milliards de dollars, contre 11,45 milliards le mois précédent) ravive les craintes qu'inspirait déjà l'état de l'économie américaine et relance les rumeurs sur une baisse prochaine des taux d'intérêt outre-Atlantique. Cependant, d'une façon générale, les affaires ont été assez calmes.

Protectionnisme : Baisse des importations d'acier aux Etats-Unis

Les mesures protectionnistes décidées par la Maison Blanche, conjuguées avec la baisse du dollar, commencent à porter leurs fruits. Au cours des onze premiers mois de 1985, les importations américaines d'acier ont baissé de 7,8 % par rapport à la même période de 1984. En novembre, la porte s'est refermée encore plus étroitement avec une baisse de 23 %. Les aciers importés ont tout de même représenté 25 % du marché intérieur sur les onze mois (soit 22 millions de tonnes) contre 26,9 % en 1984. Ce taux de pénétration reste bien supérieur à l'objectif de 18 % à 20 % fixé par le gouvernement américain. Mais, selon le syndicat des importateurs, la baisse devient importante, puisque les importations sont passées au rythme mensuel de 2,2 millions à 1,5 million de tonnes entre le premier et le dernier trimestre de 1985.

Tarifs publics : série de hausses en Italie

En Italie, les tarifs des communications téléphoniques ont augmenté de 3,5 % le 1er janvier. Le Journal officiel publie plusieurs autres décrets-lois concernant les tarifs publics : création d'une taxe municipale sur la voirie, relèvement du prix des transports publics urbains. Le prix des billets d'autobus, qui avait déjà doublé il y a à peine deux ans, augmente de 50 % dans les villes de plus de 300 000 habitants et de 25 % dans les autres villes. Le 15 janvier, tous les tarifs ferroviaires spéciaux (pour les fonctionnaires, les enseignants, les journalistes...) seront supprimés. Ces mesures entrent dans l'application provisoire de la loi de finances pour 1986, qui est encore examinée par la Chambre des députés et prévoit d'autres hausses (électricité, gaz, tarifs postaux).

Transports : augmentation de 1,5 % pour les scolaires

Les tarifs des transports scolaires augmenteront de 1,5 % à compter du 1er janvier. Ceux du transport routier de voyageurs progresseront de 2,3 % le 1er mars (pour les lignes régulières interurbaines) et de 2,9 % le 1er avril pour les lignes urbaines. Ces relèvements de tarifs ont fait l'objet de trois arrêtés publiés le 31 décembre au BOCC (Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation). La FNTR (Fédération nationale des transports routiers) indique que ces hausses, « attendues par la profession depuis novembre dernier », sont « insuffisantes ». La principale organisation professionnelle de transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs estime que depuis 1982 l'évolution des tarifs de voyageurs a été nettement inférieure à celle des coûts.

LES RELATIONS PATRONAT-SYNDICATS DANS LA CEE

Le dialogue social européen se cherche encore

De notre envoyé spécial

Bruxelles. – « *Dans le domaine social, la Communauté est en mouvement* », a confié récemment M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, à des membres de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). L'optimisme mesuré de l'ancien ministre français de l'économie est fondé sur plusieurs éléments. Réunis sous sa présidence en novembre à Val-Duchesse, les partenaires sociaux de la CEE, notamment la Confédération européenne des syndicats (CES) et l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE), ont approuvé pour l'essentiel le « *rapport économique annuel 1985-1986* » de la Commission, qui vise, par une augmentation de la croissance, à réduire le taux de chômage dans la Communauté (à dix) de 11 % à 7 % d'ici à la fin de la décennie.

Les partenaires sociaux de la Communauté ont également constitué deux groupes de travail, l'un pour suivre l'« *approche à moyen terme de la politique économique* », l'autre pour examiner les répercussions dans les entreprises de l'introduction des nouvelles technologies. Autant de signes qui, pour M. Delors, montrent, après une longue période où les réunions tripartites étaient « *des grandes messes sans le latin et sans la foi* » et où la stratégire de la Commaunuté était fréquemment rejetée, qu'un « *dialogue social sans hypocrisie* » est en train de se nouer. Une évolution qui vient à point alors que, selon M. Delors, les « *économies européennes en ont terminé avec l'eurosclérose* » et « *sont sur la voie du redressement* », et qu'organisations patronales et syndicales sont d'accord avec l'idée de parvenir à un véritable marché intérieur européen d'ici à 1992.

Vice de forme

Pour autant, le dialogue social au niveau européen souffre d'un vice de forme dans la mesure où il ne débouche pas sur des résultats vraiment concrets. M. Jacques Delors avait émis l'idée de « *conventions collectives européennes* », mais un tel projet est d'autant plus prématuré qu'il ne reposerait pas sur des bases juridiques reconnues. Lors de son dernier congrès à Milan, en mai 1985, la CES, qui regroupe trente-cinq confédérations syndicales (dont FO et la CFDT pour la France), était restée elle-même très prudente, se contentant de demander au patronat européen une négociation sur les nouvelles technologies. La logique d'une telle démarche supposerait que les confédérations nationales transfèrent des pouvoirs à la CES pour qu'elle puisse négocier en leur nom...

Ainsi, si le dialogue avance, les partenaires sociaux européens ne se reconnaissent pas vraiment habilités à négocier et ne nourrissent guère d'illusions sur une véritable négociation européenne dans un proche avenir. « *Le cadre européen*, souligne M. Mathias Hinterscheid, secrétaire général de la CES, *ne peut être fixé que par une directive, car un accord entre syndicats et patronat nous semble illusoire. Il n'y a pas le cadre juridique nécessaire à une véritable convention collective européenne. Une directive oblige les gouvernements à agir.* »

Partisan d'une relance de la croissance, en développant les investissements, notamment dans la recherche, M. Hinterscheid demande une « *réduction considérable du temps de travail* » en souhaitant qu'une directive de la Commission « *fixe les normes au niveau européen* », dont les détails seraient négociés ensuite dans les branches et dans les entreprises. Mais M. Delors n'est pas favorable à une telle directive, sans exclure toutefois des initiatives sur l'aménagement du temps de travail.

« Obliger à s'écouter »

Du côté de l'UNICE, qui ne représente qu'une partie du patronat européen, le ton est encore plus *réservé. Secrétaire général* de l'UNICE, M. Tyszkiewicz se déclare « *très formellement opposé à une directive de la Commission sur la réduction de la durée du travail* » ou même sur l'aménagement du temps de travail, question qui doit être négociée « *au plus près des lieux de travail* ». « *Le dialogue social*, explique M. Tyszkiewicz, qui rend hommage sur ce point au rôle joué par M. Delors, *doit obliger les gens à s'écouter. C'est un processus continu très utile et très nécessaire mais non une négociation.* »

Mais pas question de convention collective européenne, même si certaines « *harmonisations* », comme sur les travailleurs migrants, sont utiles. « *Nous croyons*, affirme M. Tyszkiewicz, *qu'il n'y a rien à gagner mais plutôt à perdre à poursuivre un tel but. La situation économique est tellement différente d'un pays à l'autre que si on arrivait à signer quelque chose pour toute l'Europe, ce serait bon pour certains pays et certains secteurs et nuisible pour d'autres. Je me demande ce qui se passerait si la Grèce devait intégrer les normes de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne.* »

A défaut de négocier, les partenaires sociaux de la CEE ont un sujet commun de préoccupation, c'est celui de la déréglementation. Mais à Bruxelles aussi, les approches sont très différentes. « *Nous sommes pour la déréglementation en général*, souligne M. Tyszkiewicz. *Dans le social, il y a certaines réglementations qui sont peut-être à la base de notre échec pour la création d'empiois, les seuils sociaux par exemple.* » La représentation du personnel ? « *L'UNICE n'a rien contre. Nous ne préconisons pas le retour au jour où le travailleur n'avait rien à dire et où le patron était le dieu. Il faut une loi du travail. Mais nos industries n'ont pas un taux de naissance très élevé. Or c'est un bon indice du dynamisme d'une économie.* »

Vent de déréglementation

Le salaire minimum ? « *Imposé par le pouvoir central, il a des avantages et des inconvénients. Avec le SMIC, toute l'échelle salariale bouge, et c'est inflationniste. Mais le travailleur a besoin d'un minimum de protection. En Grèce, il est tellement bas que ce n'est pas un frein à l'embauche. Mais dans des pays plus industrialisés, c'est peut-être un frein à l'embauche. Nous croyons utile d'assoupiir toutes ces choses-là afin de faciliter pour les jeunes l'obtention d'un travail solide et sérieux.* »

A la CES, ce vent de déréglementation inquiète M. Hinterscheid, qui veut « *convaincre les employeurs qu'ils vivent en Europe et qu'il ne faut pas chercher de modèle américain, indonésien ou africain* ». « *A la Commission*, assure-t-il, *ils ne sont pas heureux de cette tendance : le président y est farouchement opposé, mais il a pour tâche de rechercher le maximum de consensus des Etats membres.* » M. Hinterscheid voit dans cette déréglementation la marque d'un néo libéralisme auquel il s'est à plusieurs reprises personnellement opposé. La perspective d'un changement politique en France ne le rassure pas sur ce point : « *Le gouvernement français de gauche a agi d'une manière positive pour l'Europe comme aucun gouvernement français ne l'avait fait auparavant. Au niveau européen, nous regretterions fortement s'il y avait un bouleversement de ve genre...* »

Tout entier attelé à sa tâche de président de la Commission, M. Delors se garde bien d'intervenir dans le débat franco-français. La déréglementation, explique-t-il, a deux aspects. L'un est « *consensuel* » : « *Tout le monde considère que les règlements autour de soi sont trop complexes. Chaque fois qu'il y aura une directive, nous analyserons les conséquences pour les PME. Mais, sur la marge d'assouplissement qu'il faut donner aux PME, les douze gouvernements ne sont pas d'accord.* » Dans le prochain « *gouvernement* » de la Commission, un commissaire sera chargé de cette question. L'autre aspect est de « *savoir si nous n'avons pas, avec nos systèmes législatifs, rendu la tâche impossible* » à certains employeurs. Une démarche très prudente – la dérégulation aux Etats-Unis donne lieu à réflexion... – qui pourrait nourrir un dialogue social, qui, en Europe, malgré les avancées, se cherche encore.

MICHEL NOBLECOURT.

Les syndicats s'affrontent sur la flexibilité

(Suite de la première page.)

« *La confirmation de l'abandon du projet gouvernemental constituerait un formidable coup d'arrêt* » à la mise en œuvre de mesures jugées nocives, ajoutait encore M. Viannet.

Pour autant, il apparaît de plus en plus clairement que le choix du gouvernement, délicat, se fera entre des inconvénients. Qu'il persiste ou non dans ses projets, il fera des mécontents et permettra à ses adversaires de crier victoire, aucune bonne solution ne lui étant offerte. A Matignon, où l'on ne sous-estime pas ce risque, on préférerait toutefois en revenir à la question essentielle. Le choix, dit-on, est entre une loi « *raisonnable* » qui offre aux partenaires sociaux la possibilité de négocier, permet l'aménagement du temps de travail en contrepartie d'une réduction de la durée du travail, et une « *déréglementation sauvage* » qui interviendrait fatalement en 1986 s'il n'y avait pas de texte protecteur. Mais, ajoute-t-on, le respect de la politique contractuelle conduit parfois à des impasses, surtout sur des thèmes comme la flexibilité.

ALAIN LEBAUBE.

ENTREPRISES

Union Carbide se dégage des métaux stratégiques et des plastiques

Le groupe chimique américain, Union Carbide, s'apprête à revendre la quasi-totalité de ses intérêts dans les métaux stratégiques (chrome, tungstène, vanadium). La compagnie sud-africaine General Mining reprend toutes les activités *« chrome » et un groupe* d'employés d'Umetco Minerals Corp. (filiale d'Union Carbide), conduit par son directeur général, M. William Beattie, rachète les branches « tungstène » et « vanadium ». *Cette opération, dont le coût se monte à* 83 millions de dollars (631 *millions de francs*), fait partie du plan de restructuration d'Union Carbide lancé en août 1984.

Ce n'est pas la première du genre. Union Carbide s'était déjà, en décembre, retiré des matières plastiques en revendant pour 230 millions de dollars ses fabriques d'emballages plastiques, puis, pour 210 millions de dollars, ses activités ingénierie dans les plastiques polymères à Amoco Chemicals. Le montant global de ces cessions atteint 523 millions de dollars.

Le groupe chimique dispose ainsi d'un important volant de trésorerie, dont il pourrait éventuellement se servir pour racheter *ses propres actions en vue de faire échec à l'OPA lancée par la* société américaine GAF (matériaux de construction et peintures pour bâtiment). A cet égard, un juge fédéral de New-York vient de débouter cette petite société. *GAF avait déposé une plainte en* accusant Union Carbide d'employer des moyens illégaux pour échapper à une prise de contrôle. GAF a décidé de faire appel.

Industrie pétrolière américaine : Occidental rachète Midcon

Midcon Corp., premier *constructeur américain* de gazoducs et d'oléoducs, a accepté son rachat par la compagnie *pétrolière* Occidental Petroleum. Cet accord permet à Midcon d'échapper à l'OPA « *inamicale* », *dont elle* était l'objet de la part des entreprises Freeport McRoran (spécialisée *dans les matières premières*) et Wagner et Brown (pétrole). Occidental va racheter *50 % des actions de Midcon* au comptant et offrira ses propres titres pour acquérir le reste. *Au total*, le prix payé s'élèvera à quelque 3 milliards de dollars (23 milliards de francs). Occidental est intéressée par le savoir-faire d'extraction et de transport de gaz de Midcon nécessaires pour l'exploitation de ses champs gaziers.

Les Câbles de Lyon acquièrent les Câbleries de Charleroi

Les Câbles de Lyon (filiale du groupe CGE), grand constructeur mondial dans le secteur des transmissions téléphoniques, derrière l'italien *Pirelli, renforcent leur présence* en Europe en reprenant les Câbleries de Charleroi, la plus importante société belge, en dépôt de bilan depuis le 26 décembre, a-t-on appris auprès de la CGE. La firme belge a été reprise par un holding créé à cet effet, baptisé Câblecar, où les Câbles de Lyon assurent la gestion et *détiennent* 50 % *du capital.* L'autre moitié du capital est également répartie entre *l'Union minière (holding de la* Société générale de Belgique) et la Société régionale d'investissement de la Wallonie.

Câblecar réembauchera dans un premier temps de 300 à 400 personnes, sur un effectif d'environ un millier de salariés avant le dépôt de bilan. En 1984, les Câbleries de Charleroi avaient *réalisé un chiffre* d'affaires de 3,8 milliards de francs belges (570 millions de francs français), tandis que le chiffre d'affaires de 1985 avait *été amputé par six mois* d'arrêt de production.

AFFAIRES

LES « RAIDERS » ET LA RÉGLEMENTATION AMÉRICAINE

M. Icahn avale une société tous les six mois

Le conseil de la Réserve fédérale américaine a décidé de reporter au 8 janvier prochain la décision qui devait intervenir initialement dès le début de cette année, à propos d'un emploi plus restrictif des « junk bonds », ces obligations à haut risque mais à rendement élevé qui ont largement contribué au développement des OPA sauvages aux Etats-Unis. Ce renforcement éventuel de la règlementation en vigueur (*le Monde* du 27 décembre 1985) se heurte à une vive opposition, notamment de la part du département de la justice et de la commission boursière américaine (Securities and Exchange Commission). La SEC estime notamment que les nouvelles dispositions pourraient encourager le rachat de firmes américaines par des groupes étrangers via des sources de financement étrangères, donc échappant au contrôle des autorités boursières des Etats-Unis. Sur le terrain, une autre polémique se développe entre les sociétés visées par les OPA en cours et les attaquants, les fameux « raiders ». Ainsi, l'un des plus célèbres d'entre eux, Carl Icahn, éprouve quelques difficultés à réunir les capitaux nécessaires au rachat de l'une des sociétés convoitées : la compagnie aérienne TWA.

Correspondance

Pour ses admirateurs, Carl Icahn est un « *grand artiste* » de l'OPA, qui s'est donné pour mission d'éliminer les administrateurs et les gestionnaires incompétents des sociétés, dans l'intérêt des actionnaires. Pour ses détracteurs, il est un « *pirate d'entreprises* », un « *bandit de grand chemin* » animé seulement par la recherche de bénéfices rapides. Et lui-même se considère comme un « *loup solitaire* » rôdant dans Wall Street.

Un loup à l'appétit insatiable. Entre 1968 et 1985, il a « dévoré » une société tous les six mois. Cette chasse lucrative (selon certaines estimations, elle lui a déjà rapporté plus de 100 millions de dollars) demande beaucoup de travail. Il ne s'agit pas seulement d'avoir du flair. La recherche d'une nouvelle proie exige une préparation intensive, une étude approfondie des rapports annuels, une enquête détaillée sur les dirigeants des entreprises convoitées pour déterminer leur degré de vulnérabilité.

La stratégie de ce champion de l'OPA « inamicale » est simple : acheter une partie des actions d'une compagnie en difficulté ou mal gérée ; attendre que leur valeur augmente pour les revendre avec un gros bénéfice à un acquéreur rival ou à l'entreprise elle-même, pressée de *racheter ses propres actions.* C'est ainsi que M. Icahn a procédé pour les actions de Gulf et Western, passant en trois mois de 16 à 29 dollars l'unité, pour les actions de Marshall Field, qui ont doublé en six mois... Il a acheté Saxon Industries au prix de 7 dollars l'action, pour la revendre, quatre mois plus tard, à la compagnie, pour 10,5 dollars. Bref, même quand elles échouent, ses tentatives d'acquisition lui rapportent beaucoup d'argent.

Mais, curieusement, plutôt que de revendre 45,5 % des actions qu'il détenait de TWA (l'opération *lui* aurait rapporté 127 millions de dollars), M. Icahn a préféré s'assurer le contrôle de la grande compagnie aérienne. Ainsi, il honorait l'accord inattendu passé avec les pilotes et le personnel au sol, ayant fait d'importantes concessions salariales en échange d'une promesse d'obtenir 20 % des actions et des revenus de la compagnie.

L'appât du gain n'est pas *sa seule* motivation. M. Icahn se considère un peu comme une sorte de Robin des Bois, défenseur des malheureux actionnaires luttant contre des managers avides ou incompétents. « *Le système actuel est féodal*, a-t-il dit, *un PDG ne choisit pas un homme capable qui pourrait être un rival, mais lui préfère un copain sur lequel il garde son emprise.* » Ce qui détermine M. Icahn, c'est la lutte, la conquête. « *Je me demande parfois pourquoi je me bats... J'ai suffisamment d'argent* », a-t-il dit, ajoutant : « *Ce qui me plaît, c'est de gagner.* » Sa fierté de vainqueur, il l'affiche avec puérilité. Ainsi, dans son bureau de Manhattan, il a fait encadrer et placer sur le mur les rapports annuels des compagnies qu'il a achetées, comme s'il s'agissait de trophées de chasse. Il a baptisé son chien Shiloh (le nom d'une bataille décisive remportée par les Nordistes sur les Sudistes) pour célébrer sa conquête d'une compagnie de textile du Sud. Et sa grande propriété dans l'Etat de New-York s'appelle Foxfield, le nom du code secret employé dans une tentative d'OPA.

Pour M. Icahn, une OPA « inamicale » n'est pas un acte de piraterie mais une démarche normale et utile. Quand la performance d'une compagnie est insuffisante, « *il faut faire quelque chose pour assurer des bénéfices aux actionnaires* », écrivait-il en 1983 dans le *New York Times*. Cet article est également encadré sur le mur de son bureau avec le chèque de 100 dollars envoyé par le journal mais qu'il n'encaissa jamais. Quelquefois, cependant, il n'est pas bien reçu, comme dans l'Oklahoma, où des actionnaires de Phillips mirent le feu à un paquet de ses demandes de pouvoirs.

Un « intello »

Bourreau de travail, il exige beaucoup de ses collaborateurs... Sa secrétaire dit qu'il lui fait peur lorsque, fronçant ses gros sourcils sur ses yeux noirs et perçants, il est saisi d'une colère subite. Mais dans sa demeure de Foxfield, construite sur le modèle d'un château français et à l'abri des regards indiscrets (il a acheté les maisons voisines pour être tranquille), il se délasse en compagnie de sa femme, Liba, d'origine tchécoslovaque. Il nage, joue au tennis et se contente au déjeuner d'un simple sandwich qu'il prépare lui-même.

Il vit sans ostentation. Certes, il a accumulé les signes extérieurs de la richesse : un appartement somptueux dans Manhattan, une Cadillac, une Mercedes, un avion particulier. Mais à la différence d'autres self-made men, il était au départ un « *intello* » *que le génie des affaires* entraîna sur d'autres voies.

Son père, grand amateur de livres et de musique classique, chantait à la synagogue locale du pauvre faubourg de Queens. Sa mère enseignait. Au lycée, il fut assez brillant pour entrer à Princeton où il obtint une maîtrise de philosophie. Sa thèse, *Une explication du critère empirique de la pensée*, lui valut un prix, mais il prétend ne pas la comprendre. Il fit ensuite des études de médecine qu'il abandonna rapidement pour entrer comme stagiaire chez un agent de change. Dans l'armée, il avait gagné au poker quelques milliers de dollars, qu'il employa dans d'heureuses spéculations boursières. Mais, en 1962, il perd toute sa petite fortune et est obligé de vendre sa voiture pour joindre les deux bouts. Progressivement, il refait surface, se spécialisant dans les opérations du marché à primes, avant d'emprunter 400 000 dollars pour créer sa propre compagnie, où il fera fortune, notamment dans l'arbitrage.

« *Je ne suis pas un joueur*, dit-il. *Je prends des risques, mais ils sont toujours calculés.* » Sa réputation *est telle que la simple rumeur de son* intervention provoque une hausse des actions qu'il détient. Parfois, une compagnie, sans savoir qu'il dispose d'un paquet d'actions important, prospère soudainement ; alors il les vend, empochant en silence les bénéfices. « *Ils ont eu de la chance*, dit-il en souriant, en parlant des dirigeants de la société. *Ils ont évité d'être éliminés sans même s'en rendre compte...* »

HENRI PIERRE.

ÉTRANGER

EN CHINE

Revers cuisants dans l'agriculture

De notre correspondant

Pékin. — Après six années d'augmentation consécutive, la production chinoise de céréales aura connu, en 1985, un important recul. Il est encore difficile de le chiffrer en raison des informations contradictoires fournies par Pékin. Le 15 décembre, l'Agence Chine nouvelle avait indiqué que la production céréalière (1) régresserait au niveau de 1982, soit 352 millions de tonnes. Lundi 30, cette même agence parlait de 380 millions de tonnes (le montant de 1983), contre une production-record de 407 millions de tonnes en 1984.

Quel que soit le chiffre finalement retenu, il s'agit du premier recul depuis le lancement de la réforme de l'agriculture par M. Deng Xiaoping en 1979. S'il ne faut pas craindre de pénurie alimentaire pour cette année, en raison des stocks importants accumulés en 1984, une poursuite de cette tendance pourrait avoir de très sérieuses conséquences tant économiques et sociales que politiques.

C'est la raison pour laquelle, ces dernières semaines, s'est tenue à Pékin une conférence nationale sur le travail agricole. Celle-ci a rappelé les objectifs fixés pour 1990 : 450 millions de tonnes de céréales. Ce qui signifie que, compte tenu de l'augmentation de la population, la production continuera d'être de 400 kilos par Chinois.

Des activités plus rentables

Plusieurs raisons expliquent ce revers. D'abord, les calamités naturelles : les inondations ont causé une perte de 10 à 12 millions de tonnes de céréales en Mandchourie ; la sécheresse a dévasté les terres à riz du centre du pays (Sichuan, Hubei et Hunan). En tout, 21 millions d'hectares ont été sinistrés (en moyenne à 30 %) sur une superficie totale de 131 millions. La négligence de certains paysans explique, d'autre part, un mauvais entretien du système hydraulique, mais aussi peut-être la plus sérieuse recrudescence des maladies — en particulier de la « peste des blés » — depuis 1975. Le Henan, principale province productrice de blé, a perdu 11 % de sa récolte, dont la moitié pour cause de maladie.

A cela s'ajoute une diminution de la surface emblavée de 4,7 millions d'hectares en un an au profit des cultures de rapport, de l'élevage et de l'aquaculture, mais aussi de la construction. La construction sauvage de millions de maisons paysannes, les usines et entrepôts nés de l'industrialisation rurale, l'extension des villes et des bourgs, dévorent les terres fertiles. Des mesures ont été annoncées, en particulier dans la province de Canton, où la surface arable est passée, en trente ans, de 0,1 à 0,05 hectare par habitant.

De plus en plus de paysans négligent l'agriculture, et avant tout les céréales, au profit d'activités plus rentables : élevage ou maraîchage, mais aussi artisanat et industrie. Ils sont désormais soixante millions, soit 16 % de la main-d'œuvre rurale, à avoir quitté l'agriculture pour l'industrie. Ceux qui restent attachés à la terre ne sont plus obligés comme jadis de fournir à l'Etat un certain quota de céréales et préfèrent souvent se lancer dans des cultures de rapport, voire de spéculation (élevage du lapin angora...). Car un des points principaux de la réforme rurale est de soumettre la production à la loi du marché, afin de lui donner plus de vigueur.

Il n'est toutefois pas question de revenir en arrière, a réaffirmé la récente conférence. Les vice-premiers ministres, MM. Wan Li et Tian Jiyun, ont insisté sur la nécessité de poursuivre la réforme. Il n'y a aucune contradiction entre la production de céréales et le développement d'une économie diversifiée, toutes deux sont complémentaires, a dit M. Tian. La politique de réajustement de la structure agricole s'est montrée correcte. Il ne faut pas la remettre en cause en raison d'une baisse temporaire de la production de céréales.

Cette déclaration s'adressait avant tout à ceux qui, comme l'économiste Chen Yun, membre du bureau politique du PCC, s'inquiètent de la diminution des céréales, et insistent sur les risques de troubles sociaux qu'elle pourrait occasionner. M. Chen avait été clair à ce sujet lors de la conférence nationale du Parti en septembre. Pour avoir voulu abandonner trop rapidement la stratégie maoïste de production à tout prix des céréales, les dirigeants actuels prêtent le flanc à la critique des conservateurs. D'autant que la réforme de l'industrie et des prix connaît parallèlement de sérieuses difficultés.

Le gouvernement tente donc de mettre en place le plus rapidement possible des mesures pour renverser la tendance : liaison plus étroite entre industrialisation rurale et production céréalière, la première aidant la seconde, subventions à certains producteurs de blé ou de riz, qui auront la priorité pour les crédits, encouragement aux « familles spécialisées » dans les céréales. Il faut rendre la culture des céréales plus attrayante, a expliqué dans le *Quotidien des paysans* le bureau de prospective du ministère de l'agriculture. Sinon, il est à craindre que la Chine ne soit obligée à terme de reprendre ses achats massifs de céréales à l'étranger (2) pour nourrir ses citadins. Avec les conséquences que l'on imagine sur ses maigres ressources en devises, mais aussi sur la crédibilité de la politique de réformes de M. Deng, qui enregistre aujourd'hui un échec spectaculaire.

PATRICE DE BEER.

(1) Ce chiffre comprend aussi les tubercules (pomme de terre, patate douce, manioc...).

(2) Les importations de blé français ont augmenté de 361 % au cours des neuf premiers mois de 1985, passant de 37 à 173 millions de francs par rapport à la même période de 1984.

SINGAPOUR VEUT CONTROLER LES BANQUES ÉTRANGÈRES

Le gouvernement de Singapour va continuer d'exercer un contrôle strict sur les banques et institutions financières du pays, notamment étrangères, afin de ne pas compromettre l'avenir économique du pays, a indiqué le ministre des finances de Singapour, M. Richard Hu, dans une interview au quotidien *Business Times*. M. Hu, qui dirige également l'Autorité monétaire de Singapour (MAS), laquelle joue le rôle de banque centrale, a écarté toute possibilité d'internationalisation du dollar de Singapour, l'économie du pays n'étant pas suffisamment développée pour en bénéficier à l'heure actuelle, a-t-il estimé.

Les banques étrangères dominent le système bancaire « offshore » du pays, et elles représentent 55 % des crédits bancaires intérieurs — « *probablement la plus forte proportion au monde* », selon M. Hu. Le ministre a indiqué que cette présence étrangère ne devait pas s'accroître à l'avenir. Des critères stricts ont été imposés aux banques « offshore », la préférence étant donnée à celles dont les maisons-mères figurent parmi les trois cents plus grandes banques du monde, afin qu'elles puissent venir en aide à leurs unités locales en cas de besoin, a précisé M. Hu. D'ailleurs, a-t-il ajouté, 77 % de ces trois cents grandes banques sont déjà présentes à Singapour. L'ouverture prévue d'un centre bancaire « offshore » à Tokyo pourrait faire de la capitale japonaise un grand centre financier, qui ferait concurrence à la place financière de Singapour mais lui apporterait également de nouvelles occasions de développement, en attirant vers cette région du monde une partie des activités de l'euromarché, a ajouté M. Hu au *Business Times*. — (AFP.)

VITALITÉ ET INCERTITUDES A TAIWAN

Quand un tigre perd quelques griffes

De notre envoyé spécial

Taipeh. — Ancien mannequin et dessinateur de mode, la ravissante Mlle Lilian Hsu dirige, à l'âge de trente-cinq ans, le Sunrise, l'un des grands magasins — six cents employés — les plus prospères de la capitale taiwanaise, racheté récemment par Chung-Hsin, une société de produits textiles. Son chiffre d'affaires — plus de 200 millions de francs en 1984 — augmentera de 10 % cette année. « *Je m'attends à un nouveau progrès de mes bénéfices en 1986* », dit-elle. Ses atouts ? « *Les produits de luxe, les nouveautés, une promotion agressive et un gros effort dans les deux semaines précédant Noël, époque à laquelle je réalise habituellement 10 % de mon chiffre d'affaires annuel* », répond-elle. Mais elle reconnaît que, sur les dix-neuf grands magasins de Taipeh, une agglomération de plus de deux millions d'habitants, trois seulement font de bonnes affaires, les autres se contentant de maigres bénéfices ou d'équilibrer leur budget.

M. Stan Shih, représentatif de la génération montante d'ingénieurs et de cadres formés par les universités locales, est également un homme heureux. Lors de la création, il y a neuf ans, à une heure d'autoroute de Taipeh, du parc industriel Hsinchu, réservé aux industries de haute technologie, il s'est lancé dans l'assemblage et l'exportation de micro-ordinateurs. « *J'ai débuté avec 25 000 dollars et me retrouve à la tête d'un groupe dont le chiffre d'affaires est de 128 millions de dollars et qui emploie mille cinq cents personnes* », dit-il. « *En 1986, notre chiffre d'affaire s'élèvera à 200 millions de dollars* », ajoute-t-il, pressé, entre deux coups de baguettes. Agé de quarante et un ans, M. Shih est l'un des cinq patrons du groupe MSC, formé de cinq sociétés, dont il détient 21 % des parts, contre 50 % au départ.

« Tigres » et « dragons »

Mais lui aussi admet que tout ne va pas si bien dans son secteur. L'aménagement du parc industriel de Hsinchu, une zone franche qui symbolise une volonté de reconversion dans la haute technologie, n'a pas coûté moins de 400 millions de dollars. Sur les cinquante-huit entreprises approuvées, trois ont déjà fait faillite en dépit des avantages fiscaux accordés. Il y a deux ans, une société soutenue par le gouvernement a dépensé au moins 1 million de dollars pour mettre au point un ordinateur personnel, refusé par les douanes américaines, qui lui reprochaient d'être une copie. M. Wei Kuo Wu, jeune ingénieur formé aux Etats-Unis, s'est lancé sur le marché des transistors peu de temps avant que ce dernier plonge. Son créancier, une banque gouvernementale, lui réclame aujourd'hui le remboursement de 3,5 millions de dollars au lieu d'appuyer un projet de reconversion dans les circuits intégrés.

Avec la Corée du Sud, Singapour et Hong-Kong, Taiwan fait partie des « tigres », ou des « dragons », ces économies asiatiques qui ont connu une expansion exceptionnelle pendant deux décennies. Depuis deux ans, la récession mondiale les oblige à marquer le pas. La Corée du Sud est aux prises avec une importante dette extérieure. Hong-Kong s'interroge sur un avenir entièrement tributaire des humeurs de Pékin, la rétrocession de la colonie britannique étant prévue en 1997. Singapour connaît pour la première fois, en 1985, la douloureuse expérience d'une croissance négative. Taiwan est sans doute mieux loti, avec plus de 20 milliards de dollars de réserves de devises. Mais le ralentissement de la croissance économique y est déjà très net. « *Nous tablons sur un taux de croissance de près de 5 % cette année, contre 10,9 % l'an dernier. Pour 1986, compte tenu de notre dépendance de l'extérieur, il faut être réaliste : ce sera plutôt 4 % que les 6 % espérés* », estime M. Mo Li, vice-ministre de l'économie.

Sans véritables ressources naturelles, la « petite Chine », qui compte près de vingt millions d'habitants, a bâti une économie orientée vers les exportations, qui représentent la moitié du produit national brut. L'île est parsemée de « zones franches », où les matières premières sont transformées en produits finis. Mais, en l'espace de dix ans, le niveau de vie a triplé à Taiwan, et la main-d'œuvre y est devenue chère. Le resserrement du marché mondial et la percée de nouveaux concurrents — des Etats moins développés de la région, où la main-d'œuvre est encore relativement bon marché — contraignent les Taiwanais à opérer une reconversion dans la « *high tech* », la haute technologie, à la fois slogan et mode du jour. Une opération peu aisée.

A Kaohsiung, le grand port du Sud, les responsables d'une triple zone franche, réservée aux étrangers et qui emploie soixante-quinze mille personnes, estiment qu'ils sont en train d'y parvenir. L'électronique représente aujourd'hui 65 % de leurs exportations alors que cette zone franche, au départ, abritait avant tout des industries textiles et de plastiques.

Le tableau n'est, cependant, pas partout si rose. Les chantiers navals de Kaoshiung connaissent de graves difficultés et viennent de décider le licenciement de mille quatre cents salariés, soit près de 20 % de leurs effectifs. En l'espace de cinq ans, leur chiffre d'affaires a chuté de 40 % en ce qui concerne la construction navale et de 60 % dans le domaine des réparations de navires. Refusant de réduire leur capacité de production, les chantiers ont amorcé une reconversion « terrestre », surtout dans le domaine de la construction. Sur leur tableau de commandes figurent désormais un centre hospitalier, une usine pétrochimique et la fabrication de grues, selon M. Joseph Tuan, directeur adjoint des ventes, qui se déclare cependant « *optimiste* ».

Un risque politique

Les banques étrangères qui se sont installées à Taiwan depuis 1980 — 32 sur un total de 42 — portent des jugements plus nuancés. Quelques-unes d'entre elles, peu familières des habitudes locales, se sont, il est vrai, fait « *plumer* » au passage. En tout, ces banques comptent aujourd'hui 600 millions de dollars de créances douteuses, « *dont 80 à 100 millions de créances frauduleuses* », estime un directeur d'une banque occidentale, avant d'ajouter, cependant : « *Ici, une fois que vous savez éviter les pompes à fric, le risque n'est pas financier mais politique, car Taiwan se caractérise par sa vitalité et sa souplesse économiques, même quand le développement repose sur des équilibres toujours précaires.* » Plusieurs banques occidentales, un peu échaudées, n'en ont pas moins annoncé, début décembre, la réduction de leurs effectifs locaux.

Sans statut international, reconnu seulement par une vingtaine d'Etats, Taiwan demeure, en effet, un risque politique. Les autorités, d'autant plus soucieuses de ménager leur image de marque à l'étranger, ont donc sanctionné sévèrement deux scandales, l'un politique et l'autre financier, qui ont défrayé la chronique au printemps dernier (*le Monde* des 13 et 14 août). En outre, la dépendance des exportations, surtout sur le marché nord-américain, explique l'énergie déployée, en ce moment, par les entrepreneurs locaux pour se reconvertir et trouver de nouveaux débouchés. Il faut faire tout à la fois : le ministère des finances a demandé, début décembre, à la fonction publique de réduire de 5 % ses dépenses en 1986 et de geler les salaires en 1987 ; le plus grand centre de commerce extérieur asiatique sera inauguré, fin décembre, à Taipeh, où l'on se démène notamment pour réussir une difficile percée sur le marché européen, qui ne représente que 10 % des exportations.

« *Nous sommes des conservateurs sur le plan financier. Nous préférons le jogging à la course de vitesse, mais cela ne nous a pas mal réussi jusqu'ici* », estime M. C.-Y. Wang, vice-président de la puissante China Steel Corporation, la plus grosse aciérie d'Asie, qui prévoit de faire passer sa capacité de production actuelle de 3,25 millions de tonnes à 5,60 millions de tonnes en 1988. « *Dans trois ans, nous emploierons dix mille personnes, contre huit mille en ce moment. Il est vrai que les prix, sur le marché mondial, ont baissé et que nous exportons le tiers de notre production, pour moitié au Japon. Mais nous avons nettement amélioré notre productivité et nos bénéfices sont en nette augmentation* », ajoute-t-il.

La présence d'une direction politique vieillissante — qui s'accroche, faute de choix, à la fiction d'un gouvernement légal de toute la Chine — et l'existence d'un système bancaire obsolète ne doivent, cependant, pas cacher les acquis de Taiwan. L'île est plus riche qu'on ne le pense. « *Le tiers des transactions financières ne figurent pas dans les statistiques officielles* », estime un banquier occidental. Tontines, accords verbaux, liens familiaux, sont de vieilles habitudes bien ancrées du monde chinois. Plusieurs experts pensent que le chiffre officiel du revenu annuel *per capita* — un peu plus de 3 000 dollars — est sous-évalué, probablement d'un tiers. Chaque foyer dispose de l'électricité et d'un récepteur de télévision.

Même si la couverture sociale demeure légère — il n'y a pas d'indemnité de chômage, seulement de licenciement, — la solidarité familiale joue le rôle d'un tampon. Les universités de Taiwan comptent parmi les plus cotées d'Asie et la scolarité est obligatoire pendant neuf ans.

« *Nous disposons du capital nécessaire, notre problème est affaire de mentalité et de cerveaux* », résume M. Y.-T. Chao, ancien ministre de l'économie et actuel président du conseil pour la planification économique et le développement. « *Nous devons miser*, ajoute-t-il, *sur la valeur ajoutée. Nous pouvons le faire. Nous produisons, chaque année, plus de soixante-dix mille diplômés de « collèges » et d'universités* ». Taiwan s'est déjà remis de deux graves chocs : son exclusion de l'ONU, en 1971, et la reconnaissance de la Chine populaire par les Etats-Unis en 1979. Cette fois-ci, le choc est économique. « *L'un des plus gros fabricants locaux de contre-plaqué vient de se reconvertir, en deux ans, dans l'électronique. Les Taiwanais ont une telle vitalité qu'ils se remettront du choc, mais il leur faudra quelque temps* », conclut un directeur de banque française. « *Une confiance à long terme* », dit-il, dans ce petit pays déjà devenu la vingtième puissance économique mondiale avec, comme épée de Damoclès sur la tête, l'immense point d'interrogation que constitue son devenir politique.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LE PRIX DE L'INDUSTRIALISATION

Pollutions

De notre envoyé spécial

Taipeh. — « *N'oubliez pas que ce que vous avez réalisé en deux siècles, nous l'avons accompli en trente ans.* » Quand ils évoquent le développement de leur île, les officiels taiwanais ne manquent pratiquement jamais de rappeler, avec une évidente fierté, le miracle opéré depuis que le Kuomintang y a trouvé refuge en 1948-1949. Mais l'industrialisation rapide du pays, plus récente, a son prix. Taipeh, la capitale, est une ville dont les trottoirs sont envahis, de nuit, par des sacs d'ordures, souvent percés, dans l'attente de camions-poubelles débordés. Dans le Nord, l'océan a changé de couleur avec les déchets de raffineries de cuivre.

Ces dernières années, trois cas graves de pollution industrielle ont été relevés. La population de Tat-An, village septentrional, a été victime d'empoisonnements provoqués par du cadmium dont étaient porteurs les déchets d'une usine de plastique qui, à l'occasion d'une fuite, se sont répandus dans des canaux d'irrigation : six morts, 100 hectares de récoltes condamnées et des volailles perdues.

A Wanli, dans le Sud, — une région où quelque soixante-dix sociétés déposent des métaux usés que de petites entreprises locales brûlent pour récupérer le métal, on a trouvé des taux de dioxine nettement supérieurs à ce que l'organisme humain peut tolérer. Une enquête a révélé des naissances d'enfants difformes et un taux inhabituel de cancers parmi les habitants. La dioxine aurait pu être émise par les enveloppes de plastique dans lesquelles étaient livrés les déchets.

Près de la ville de Taichung, enfin, il y a eu, en 1979, un cas d'empoisonnement par le PCB — biphényle polichlorinate — qu'on a retrouvé dans l'huile de cuisine vendue par une petite entreprise qui a, depuis, fermé ses portes. Plus de deux mille personnes ont été victimes d'une intoxication alimentaire, et, six ans plus tard, certaines d'entre elles en souffrent encore.

Mais ces cas semblent isolés, et, pour Eve Ma, universitaire et membre du Conseil pour l'environnement de Taiwan, la priorité demeure la préservation de la nature sur une île où la densité de la population est déjà supérieure à six cents habitants par kilomètre carré. « *Nous avons obtenu, en 1978, la préservation d'une petite forêt de mangroves ; puis, en 1981, l'interdiction de la construction d'une autoroute à travers un parc national ; enfin, en 1983, l'annulation de l'établissement d'une cimenterie sur la partie la plus belle de la côte orientale* », raconte-t-elle.

Les écologistes taiwanais, aux prises avec une opinion apathique, se battent surtout pour éviter que les centrales nucléaires posent un risque et dénaturent leur pays. Taiwan en compte déjà trois en activité, gérées par une société nationale, qui fournissent 46 % de l'énergie électrique nationale. L'objectif des autorités est d'en construire une quatrième afin que l'énergie nucléaire couvre, au tournant du siècle, la moitié des besoins de l'île. « *Le site retenu se trouve en bordure de la dernière plage de sable blanc de Taiwan. Notre campagne nous a permis d'obtenir un report d'une année. Mais les travaux commenceront en mars 1986* », se lamente Eve Ma. Ce projet, d'un coût de 4,69 millions de dollars, a été approuvé par le gouvernement en février 1985, les deux réacteurs devant rentrer en service en 1993 et en 1994.

Les écologistes ne se sentent pas pour autant battus même si, dans ce pays soumis à la loi martiale, « *la seule façon d'opérer est de jouer les administrations les unes contre les autres* », ainsi que l'explique Eve Ma. Elle s'apprête à lancer, en janvier 1986, une revue mensuelle, *New Environment*. « *Les autorités prétendent avoir une politique de l'énergie. Mais elles feraient mieux de commencer par éduquer les consommateurs pour éviter le gaspillage actuel* », explique-t-elle, en ajoutant : « *Je n'ai rien contre l'énergie nucléaire, mais encore faudrait-il épargner l'environnement.* » A ses yeux, les officiels surestiment la croissance des besoins d'énergie et ne prennent pas les précautions indispensables, surtout sur une île sujette aux tremblements de terre et surpeuplée.

J.-C. P.

Le Nigéria décide de plafonner le remboursement de sa dette

Le Nigéria vient de décider de plafonner le remboursement de sa dette à 30 % de ses recettes d'exportation. C'est ce qu'a annoncé le général Ibrahim Babangida en présentant un budget de particulière austérité pour 1986.

Dans un discours à la nation, le chef d'Etat nigérian a indiqué que ce budget, à un moment où le pays se débat dans de graves difficultés économiques, devait être considéré comme « *le point de départ d'une ère de reconstruction économique, de justice sociale et d'autosuffisance* » au cours de laquelle la population devrait faire des sacrifices.

Le budget présenté prévoit des dépenses totales limitées à 10,9 milliards de nairas (une devise à parité avec le dollar) soit une baisse de 3 % par rapport au projet de budget pour 1985, et des revenus de 15,6 milliards de nairas en augmentation forte par rapport à 1985 (+ 4,4 milliards). Pour ce faire, le gouvernement de Lagos va créer des impôts nouveaux, taxer toutes les importations à hauteur de 30 % supplémentaires et réduire fortement ses subventions. Les subventions sur les produits pétroliers seront les plus touchées avec une baisse prévue de 20 % qui entraînera de fortes hausses des prix à la consommation, notamment sur le gazole, ce qui risque de renchérir les transports intérieurs. Les dépenses militaires seront aussi réduites de 19 %.

Les autorités ont aussi décidé de continuer de laisser flotter le naira, qui a déjà ainsi perdu 20 % de sa valeur par rapport au dollar. M. Babangida, qui a en outre annoncé que les militaires ne resteraient pas au pouvoir plus longtemps que nécessaire et prépareraient dès la fin 1986 l'accession des civils aux commandes de l'Etat, a aussi justifié l'utilité des accords de compensation dans le cadre d'une stratégie à court terme de redressement. Son prédécesseur avait été renversé en août 1985, notamment parce que les accords de compensation favorisaient trop les importateurs.

Le Nigéria escompte 9,6 milliards de nairas de recettes d'exportation (dont 83 % de pétrole), ce qui amènerait les remboursements à 3 milliards de dollars pour un service de la dette (20 milliards) que l'on estime à 5 milliards de dollars.

Le Nigéria est ainsi le second pays débiteur, après le Pérou, à plafonner, sans l'accord de ses créditeurs, ses remboursements. (Le Pérou a fixé ce plafond à 10 % de ses recettes.) L'austérité de son budget, très proche des vœux du FMI, lui permet cependant de ne pas risquer de soulever de trop fortes critiques de ses créanciers.

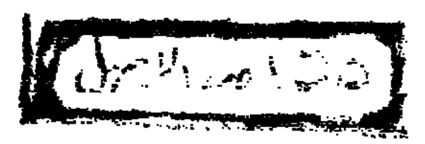
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,4740	7,4770	+ 55	+ 70	+ 113	+ 143	+ 385	+ 485
$ can.	5,3386	5,3434	− 22	− 3	− 49	− 16	− 53	+ 37
Yen (100)	3,7577	3,7611	+ 54	+ 69	+ 125	+ 150	+ 442	+ 503
DM	3,0663	3,0687	+ 107	+ 120	+ 205	+ 224	+ 637	+ 692
Florin	2,7213	2,7234	+ 72	+ 81	+ 134	+ 150	+ 417	+ 464
F.B. (100)	14,9840	14,9960	− 160	− 85	− 298	− 164	− 515	− 139
F.S.	3,6361	3,6393	+ 155	+ 175	+ 290	+ 318	+ 866	+ 954
L. (1 000)	4,4902	4,4947	− 421	− 333	− 728	− 607	− 1640	− 1485
£	10,9233	10,9351	− 249	− 212	− 479	− 413	− 1406	− 1225

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 5/16	8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8
DM	4 13/16	4 15/16	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	9 3/8	10 1/8	9 8/16	10 1/16	9 9/16	10 1/16	9 1/4	9 5/8
F.S.	2 3/8	2 5/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
L. (1 000)	15 1/2	20 1/2	16 1/2	19 1/2	16 1/4	19 1/4	16	17
£	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 11/16	11 13/16	11 3/4	11 7/8
F. franç.	8 7/8	10 1/8	12	13 1/2	12 1/4	13 1/4	11 1/4	12 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 décembre

Le bouquet final

L'année 1985 s'est achevée mardi à la Bourse de Paris dans l'euphorie générale. Malgré la fermeture des banques à midi, les courants d'affaires ont été encore très étoffés et les cours ont continué de monter allégrement. Pour la première fois depuis sept ans, l'action Peugeot a franchi la barre des 500 F. CSF a choisi de passer celle des 800 F. Mais, là, il s'agissait d'un événement historique. Dans le peloton de tête figuraient, d'autre part, Dassault, Printemps, Schneider, Lafarge, Nord-Est, Elf, Sanofi, Béghin, pour ne citer que ces quelques valeurs. Mais il y eut néanmoins des ventes bénéficiares, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané, un moment en hausse, de 0,6 %, limitait son avance à 0,11 %. Les monoristes de la dernière heure étaient là. Les étrangers aussi. Mais les « zinzins », pas philanthropes, ont calmé le jeu en rendant du « papier ». Le jeu, c'est bien le mot. Pour cette dernière séance, les cotillons ont fait leur apparition annuelle. Pas tout de suite.

Car il fallait d'abord travailler. Le bouquet final avec confettis, serpentins, poil à gratter, chapeaux pointus en tout genre et casquettes de marin eut lieu avec l'arrivée des caméras de télévision. Cela faisait plus chic.

Dans l'affaire Providence, les autorités boursières ont décidé que la contre-offre formulée par Paribas et la Compagnie bancaire ne serait recevable qu'après le dépôt officiel de celle faite par Midi, qui devrait intervenir en fin de semaine.

La devise-titre s'est échangée sans grand changement, entre 7,58 F et 7,62 F (contre 7,57 F-7,60 F).

Statu quo *sur l'or, à Londres : 327 dollars l'once, contre 326,80 dollars.*

A Paris, le lingot a regagné 550 F, à 80 350 F, mais le napoléon a reperdu 8 F, à 521 F.

SICAV court terme

LES ENCOURS ONT BAISSÉ DE 3 % EN DÉCEMBRE

D'après la société Technique de gestion financière, filiale de la Caisse des dépôts, les actifs des SICAV à court terme ont baissé de 6,1 milliards de francs en décembre (environ 3 %) par rapport au mois précédent, pour revenir à 208 milliards de francs.

Cette baisse est due, pour l'essentiel, à des opérations d'« habillage » de bilan de fin d'année et peut-être à des réalisations de plus-values. Elle est aussi à rapprocher de la création des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et de l'accès des entreprises aux bons du Trésor.

Cette diminution, la seconde depuis le début de 1985, mais la plus importante, intervient malgré la création de cinq nouvelles SICAV en décembre.

Cependant, les encours des SICAV de trésorerie ont progressé de 55 % dans l'année, passant de 134,3 milliards à 208 milliards.

Selon les données de TGF, les évolutions sont très différenciées. Les encours des SICAV à réméré n'ont diminué que de 1 milliard de francs à 32,5 milliards. Les encours des SICAV dites régulières ont diminué de 0,6 milliard de francs, à 85,5 milliards, tandis que les SICAV, dites sensibles, perdaient 4,5 milliards de francs, à 90 milliards.

D'après ces statistiques, on constate que depuis août les SICAV à réméré ont gagné près de 8 milliards de francs, les SICAV régulières sont quasiment stables et les SICAV « sensibles » ont perdu 10 milliards.

Selon TGF, les SICAV des grands réseaux ont reculé : de 1,6 milliard pour le Crédit agricole (29,7 milliards à la fin décembre) et, surtout, de 2,9 milliards pour le Crédit lyonnais (à 15,6 milliards). Seules les SICAV de la Société générale progressent de 0,6 milliard de francs à 20,9 milliards. En revanche, les SICAV de la Midland Bank ont progressé de 1,1 milliard de francs en décembre à 2,9 milliards, et celles de la Citibank de 400 millions à 0,9 milliard.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BEECHAM DÉMENT LES RUMEURS D'OPA. – Le groupe pharmaceutique britannique Beecham dément catégoriquement les rumeurs persistantes circulant au London Stock Exchange, selon lesquelles il ferait incessamment l'objet d'une OPA par Unilever ou tenterait lui-même de prendre le contrôle de la grande brasserie anglo-irlandaise Guinness.

M. George Stuart-Clarke, un des directeurs de la banque d'affaires Hill Samuel, conseiller de Beecham, a nié que le groupe alimentaire anglo-néerlandais Unilever ait fait la moindre démarche auprès de Beecham, ni que Beecham envisage d'absorber Guinness.

Selon ces rumeurs, Unilever aurait déjà pressenti des compagnies pharmaceutiques américaines en vue de leur revendre quelques-unes des filiales américaines de Beecham, dont les produits s'accorderaient mal au sien. De son côté, Beecham souhaiterait s'allier à Guinness pour déjouer les projets d'Unilever.

LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE VA LANCER UN EMPRUNT DE 5 MILLIARDS DE FRANCS. – Le Crédit foncier de France va lancer, le 6 janvier, un emprunt de 5 milliards de francs. Ce sera la première opération de ce genre pour l'année 1986, dont la BNP et Paribas seront les chefs de file. Les modalités complètes de cet emprunt n'ont pas encore été publiées.

COOP-AG PRÉPARE SON ENTRÉE EN BOURSE. – Le groupe allemand Coop-AG (commerce de détail) va profiter du retrait de son principal actionnaire – la puissante confédération des syndicats DGB – pour préparer son introduction en Bourse dans les deux ans à venir. Le président du directoire de la Coop, M. Bernd Otto, a précisé que le paquet d'actions (39 %), détenu par DGB, soit 146 millions de deutschemarks nominal, avait été vendu, le 31 décembre, à un consortium de coopératives et de banques mutuelles ouest-allemandes et suisses et non à la DG-Bank de Francfort, comme initialement prévu.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	142	141,9
Valeurs étrangères	101,2	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 déc.	31 déc.
Indice général	264,3	265,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 2 janvier .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 déc.	2 janv.
1 dollar (en yens)	200,60	clos

BOURSE DE PARIS – Comptant – 31 DECEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 31/12

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1460	1475	1475	+ 1 02
4150	C.N.E. 3%	4200	4250	4230	+ 0 71
1038	B.N.P.	1038	1038	1038	....
1053	C.C.F.	1042	1050	1050	+ 0 76
195	Elf-Aquitaine	195	201 40	201 40	+ 3 2[illegible]
191	– (certific.)	190	190	190	....
1590	Epeda-B-Faure	1550	1590	1590	+ 2 5[illegible]
2100	Essilor	2100	2130	2130	+ 1 4[illegible]
42	Gd Metropolitan	43 15	42 85	42 25	– 2 08
68	Harmony	67 40	68	70 50	+ 4 59
28	Hitachi	28 90	28 90	28 90	....
925	Hoechst Akt.	899	925	922	+ 2 55
225	West Deep	218	220 50	227 60	+ 4 35
155	West Hold.	151	154 50	154	+ 1 98
455	Xerox Corp.	445	456 80	456	+ 2 47
1 33	Zambia Corp.	1 36	1 36	1 36	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 581	....	7 200	7 850
ECU	6 693	....	....	....
Allemagne (100 DM)	306 800	....	297	312
Belgique (100 F)	15 003	....	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 410	....	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 160	....	79	87
Norvège (100 k)	99 810	....	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 859	....	105 500	105 500
Grèce (100 drachmes)	5 091	....	3 700	5
Italie (1 000 lires)	4 495	....	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	364 100	....	353 500	370 500
Suède (100 krs)	99 400	....	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 660	....	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 912	....	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 715	....	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 402	....	5 150	5 600
Japon (100 yens)	3 762	....	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	79300	79700
Or fin (en lingot)	79800	80350
Pièce française (20 fr)	529	521
Pièce française (10 fr)	489	.....
Pièce suisse (20 fr)	514	518
Pièce latine (20 fr)	476	475
Souverain	620	620
Pièce de 20 dollars	3380	3380
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1345	.....
Pièce de 50 pesos	3075	3070
Pièce de 10 florins	507	508
Or Londres	326 15	327
Or Zurich	327 50	327
Or Hongkong	327 20	327 20
Argent Londres	5 77	5 86

Le Monde

LA BATAILLE POUR LE GROUPE PROVIDENCE

M. Pagezy fait monter les enchères

La Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagezy, a fait connaître, ce jeudi 2 janvier, les termes de l'offre d'échange qu'elle lance sur les actions de la société La Providence SA, maison mère du groupe d'assurance Présence. Comme on pouvait logiquement s'y attendre après l'introduction, au marché hors-cote de la Bourse de Paris, de sa filiale d'assurance AGP SA, ce sont les actions de cette filiale que la Compagnie du Midi offre à l'échange à raison de sept actions AGP SA pour cinq à Providence SA, assortie d'une garantie, valable un mois, de rachat en espèces des titres AGP à 1 050 F par action.

Au cours indicatif de 1 260 F de l'action AGP SA atteint en Bourse le 31 décembre dernier, cette parité fait ressortir une valeur de 1 760 F pour chaque titre Providence SA, c'est-à-dire très au-dessus des 1 100 F offerts par M. Claude Bébear au nom du groupe Axa (*le Monde* du 4 décembre). Un pareil bon ne va pas faciliter la tâche du groupe Paribas et de son président, M. Jean-Yves Haberer, qui, dans nos colonnes (*le Monde* daté 22-23 décembre 1985), avaient manifesté leur intention de surenchérir sur l'offre de la Compagnie du Midi. Leur surenchère avait été déclarée irrecevable par la Commission des opérations de Bourse tant que les termes de celle de M. Pagezy ne seraient pas connus.

C'est fait maintenant, et M. Haberer devra offrir réglementairement, 5 % au-dessus du prix de la dernière offre, c'est-à-dire, vraisemblablement, plus que ce que valent réellement les actions de la Providence SA. Il est très probable en tout cas que l'offre publique du groupe Paribas sera présentée par deux de ses filiales, la Compagnie bancaire et Opfi-Paribas, pour essayer d'éluder le reproche de nationalisation rampante. Par ailleurs, il n'est pas acquis que tous les partenaires du pacte majoritaire qui, avec Paribas (25 %) détiennent 52 % de la Providence s'associent à cette offre publique.

On remarquera enfin que la Compagnie du Midi a confié à deux établissements bancaires le soin d'assurer la logistique de son offre d'achat, à savoir la Banque Worms, qui appartient au premier groupe d'assurance français, l'UAP (nationalisé) et la Banque Lazard, également présente dans l'assurance par sa filiale La France. Il n'est pas exclu que ces deux établissements jouent un rôle dans l'opération par la suite.

FRANÇOIS RENARD.

En Nouvelle-Zélande

LE CUISINIER DE L'« ILE-DE-LUMIÈRE » ARRÊTÉ ET INCULPÉ

Auckland. – Le cuisinier du cargo français *Ile-de-Lumière*, soupçonné de faire de la contrebande avec la Nouvelle-Calédonie, a été arrêté, ce 2 janvier, et inculpé de détention illégale d'explosifs, a déclaré la police.

Selon des enquêteurs de la brigade criminelle néo-zélandaise, le cuisinier, âgé de vingt-neuf ans et de nationalité française, comparaîtra devant un tribunal vendredi. Il encourt une peine maximale de trois mois de prison ou 1 000 dollars néo-zélandais d'amende (environ 4 000 F). Cette arrestation fait suite à la découverte, dimanche, par les douaniers, de munitions à bord de l'*Ile-de-Lumière* (*le Monde* des 31 décembre et 1er janvier). – *(AP.)*

Echecs

KASPAROV DEVANCE KARPOV DE 20 POINTS AU CLASSEMENT DE LA FIDE

On prend les mêmes, mais on inverse. Devancé de 20 points par Karpov après l'annulation du premier championnat du monde (*le Monde* du 29 juin 1985), Kasparov est repassé en tête du dernier classement mondial établi deux fois par an par la Fédération internationale des échecs (FIDE) sur les bases des compétitions internationales qui se sont déroulées pendant l'année 1985.

Le jeune champion du monde obtient exactement le score qu'avait atteint son rival, qui redescend, lui, à l'ancien score de Kasparov.

Hommes. – 1. Kasparov (URSS), 2 720 pts ; 2. Karpov (URSS), 2 700 ; 3. Timman (Pays-Bas), Vaganian (URSS), Youssoupov (URSS), 2 645 ; 6. Kortchnoï (Sui.), Beliavski (URSS) et Huebner (RFA), 2 625 ; 9. Anthony Miles (Angl.), Portisch (Hong.) et Spassky (France), 2 610, etc.

Femmes. – 1. Tchiburdanidze (URSS), 2 455 pts ; 2. Cramling et Polgar (Hong.), 2 400 ; 4. Gaprindachvili (URSS), 2 350 ; 5. Levitina (URSS), 2 340, etc.

● *Diwan s'adresse au président de la République.* – L'association Diwan, qui scolarise en Bretagne trois cents enfants dans des écoles en langue bretonne, demande au président de la République d'intervenir pour que le gouvernement présente avant le mois de mars un projet de loi permettant l'intégration au sein de l'Education nationale d'une filière d'enseignement bilingue. Cette démarche fait suite à la décision du Conseil constitutionnel déclarant non conforme un article de la loi de finances pour 1986 prévoyant l'intégration de membres d'associations de langues régionales, dans le corps des instituteurs (*le Monde* du 31 décembre 1985).

A NOS LECTEURS

La chronologie des événements de l'année 1985 sera publiée dans « le Monde Aujourd'hui » daté 5-6 janvier.

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1986 a été tiré à 332 002 exemplaires

LA COMPAGNIE DU MIDI ET AGP SA

Une constellation de cent sociétés

Héritière de l'ancienne Compagnie des chemins de fer du Midi, fondée en 1852 pour exploiter les lignes de chemins de fer à construire dans le sud-ouest de la France, la Compagnie du Midi est devenue en 1977 une société holding du groupe Paternelle en absorbant diverses sociétés de ce groupe. Plus récemment, en 1985, une restructuration est intervenue aux termes de laquelle toutes les filiales d'assurances françaises et étrangères ont été apportées à une société holding spécialisée qui a repris la dénomination Assurances du groupe de Paris, AGP SA. Quant aux banques et établissements financiers du groupe, ils ont été, de leur côté, filialisés auprès d'une autre société holding, la Compagnie financière de Paris.

Rassemblant plus de cent sociétés, le groupe de la Compagnie du Midi constitue aujourd'hui le premier groupe financier privé français avec une capitalisation boursière dépassant les 13,4 milliards de francs. Le capital de la société est détenu par environ soixante mille personnes physiques. Le nombre d'actions Midi appartenant à des sociétés de son groupe représente moins de 9,5 % du capital, avec un droit de vote double comme toutes les actions immatriculées depuis plus de deux ans.

Présidée par M. Bernard Pagezy, la Compagnie du Midi dont les bénéfices consolidés (part du groupe) ont atteint 730 millions de francs en 1984, opère dans cinq secteurs d'activité : l'assurance avec les Assurances du groupe de Paris, AGP SA, la banque et les établissements financiers avec le Crédit parisien, Agébanque, Cecico, Soficrédit, l'immobilier locatif avec la Compagnie des immeubles de la plaine Monceau, Parimmo, Parigest ; la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières (cinq SICAV, la Société de placements sélectionnés, Penhoët...) et l'industrie (Brasseries et glacières internationales, Graines Clause, Entrepôts et magasins généraux de Paris, Compagnie auxiliaire du Midi, Chemins de fer et transports automobiles, Société immobilière des allumettes...), rappelle la charge Puget, qui a consacré une étude à ce groupe.

Introduite le 27 décembre dernier au marché hors cote de la Bourse de Paris sur la base d'un cours indicatif de 1 000 francs par action, AGP SA regroupe sept sociétés françaises (cinq opérant en branche dommages et deux en branche vie) et dix sociétés exerçant leur activité en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne fédérale. L'ensemble représentait un volume de primes d'assurances de 6,8 milliards de francs en 1984, dont 20 % à l'étranger. Cette société au capital de 557 millions de francs n'a pu être cotée le premier jour de son introduction en raison d'une demande excessive (8,7 millions d'actions). Il en a été de même le 30 décembre avec plus de 12 millions d'actions AGP demandées, seul étant déterminé un prix indicatif de 1 165 francs. Le lendemain, 5 % des demandes ont pu être satisfaites sur la base d'un cours de 1 260 francs, soit environ 526 000 actions.

APRÈS LA REPRISE DU TRAVAIL

Sacrifices pour les salariés des transports en commun de Saint-Etienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. – Après quinze jours d'arrêt total, les traminots de la STAS (Société de transports de l'agglomération stéphanoise) ont repris le travail le mercredi 1er janvier, après avoir passé un accord avec les représentants de la direction le 31 décembre.

La STAS avait été paralysée le 10 décembre, à l'appel des sections CGT, CFDT, FO, qui refusaient de consentir aux sacrifices que demandait la direction : à savoir, une économie de 5 millions de francs en deux ans, réalisée en rognant sur certains avantages acquis, ou trente-deux licenciements dans un avenir proche.

Les syndicats ne voulurent ni de l'une ni de l'autre... Mais leurs signatures ont néanmoins avalisé, mardi, un compromis. Contre la promesse qu'il n'y aura aucun licenciement « sec », ils ont en effet lâché du lest.

Ils ont été d'accord en effet pour accepter dès 1986 la diminution de 40 % de la « *dotation d'habillement* » (de près de 2000 F annuels pour certains) ; la suppression de la prime de chaussures (près de 190 F) ; la suppression de deux heures annuelles d'information syndicale, payées à l'ensemble du personnel ; l'augmentation de dix minutes, du temps de conduite du personnel roulant par jour (effet au 1er septembre). S'y ajouteront, en 1987, le retour à trois jours de carence en cas de maladie ; un repos pour cinq dimanches ; trente et un jours de congés annuels ; un aménagement du temps de travail des agents de maîtrise, à définir. En revanche, le protocole prévoit l'abandon de toute action en justice de la part du maire de Saint-Etienne, M. Dubanchet, pour entrave à la liberté du travail. Le maire de Saint-Etienne avait demandé l'intervention de la police, mais le préfet l'avait refusée. Le conflit avait été marqué par deux votes : l'un, au début, organisé par M. Dubanchet, avait donné 159 voix pour la reprise du travail, contre 59. Le deuxième, le 29 décembre, organisé par les syndicats, avec 445 votants (sur un effectif de 730), avait enregistré 226 voix pour la continuation de la grève.

GUY ROUGIER.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

JEUDI 2 JANVIER
ÉMISSION SPÉCIALE
présentée par
PIERRE-EMMANUEL SUDRES

VENDREDI 3 JANVIER
Guy Bedos
sera
Face au « Monde »
avec
CHRISTINE FAUVET-MYCIA et CHRISTIAN VILLAIN

ACCORD ENTRE LA DIRECTION ET LES SYNDICATS DU GROUPE MIRROR

M. Robert Maxwell, PDG du Mirror Group Newspapers (MGN), et les syndicats du Livre – National Graphical Association (NGA) et Sogat 82 – sont parvenus, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 janvier, à un accord sur le plan de restructuration du groupe présenté par la direction en novembre dernier (*le Monde* du 8 novembre).

M. Maxwell a accepté de conserver une soixantaine d'emplois supplémentaires par rapport au plan initial. L'accord prévoit désormais 2 100 licenciements (sur un total de 7 100 emplois) qui se feront sur la base de départs volontaires. Ils ont été acceptés par soixante-neuf des soixante-treize sections syndicales du groupe.

Cet accord a été qualifié par M. Maxwell de « *changement historique dans les pratiques en cours à Fleet Street* », cette rue de Londres qui abrite les grands quotidiens britanniques. Le magnat de la presse en Grande-Bretagne, dont le groupe représente un tirage global de 10 millions d'exemplaires (3,4 millions pour le seul *Daily Mirror*, proche de l'opposition travailliste), avait pourtant annoncé dans la soirée du 1er janvier que les négociations avec les syndicats du Livre avaient échoué. Il avait alors menacé d'arrêter la publication de tous les journaux du groupe pendant dix-huit mois.

L'accord passé entre direction et syndicats intervient à la suite de nombreux conflits.

M. PIERRE CASALTA EST NOMMÉ A LA TÊTE DE LA SOMERA

M. Pierre Casalta, directeur général de Radio-Méditerranée Internationale (Médi 1), vient d'être nommé directeur général de la SOMERA (Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion). Cette société, filiale de Radio-Monte-Carlo et de Télédiffusion de France, diffuse des programmes en ondes moyennes à destination du Proche et du Moyen-Orient à partir d'un émetteur situé à Chypre. M. Casalta remplace M. Gérard Pruvost, conseiller des affaires étrangères, qui a pris la direction d'Air Waves Ltd., une société de régie publicitaire tournée particulièrement vers les organes de presse du monde arabe.

[*Né en 1936, M. Pierre Casalta est entré à RMC en 1964, d'abord au secteur des variétés, puis à la rédaction, avant d'être chargé en 1968 de la mise en place du bureau RMC de Marseille et de l'extension de la zone de diffusion et d'écoute de la station. Détaché auprès de la SOFIRAD pour étudier la création à Tanger d'une station de radio franco-arabe, il est devenu en octobre 1980 directeur général de Radio-Méditerranée Internationale, poste qu'il conserve parallèlement à ses nouvelles fonctions. Il est également, depuis octobre 1985, PDG de la Compagnie libanaise de télévision.*]

LES VŒUX EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Wibaux : « L'équité impose de meilleures répartitions »

Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Fernand Wibaux, a adressé ses « *vœux d'un bonheur pacifique* » pour 1986 à tous les habitants de ce territoire, en les invitant à « *oublier un instant les discours politiques* » pour réfléchir sur des considérations relevant du « *simple bon sens* », au cours d'une intervention à la télévision locale, mardi soir 31 décembre.

« *Vous vous trouvez dans un pays magnifique, propice à la douceur de vivre, où il y a de la place pour tous, et plus encore* », a-t-il déclaré. « *Nul doute que les récents désordres que vous avez subis ne se seraient pas produits s'il avait été tenu compte en son temps des impératifs d'une évolution normale et nécessaire. Les réformes structurelles qui viennent d'être mises en œuvre visent à combler ce retard (...). Il importe maintenant que chacun, à tous les niveaux, assure sa propre responsabilité* », a-t-il poursuivi.

« *Sur cette terre qui est la vôtre, l'équité impose de meilleures répartitions* » et « *aussi une coexistence paisible dans la diversité des origines* », a lancé M. Wibaux à l'adresse des Calédoniens de toutes ethnies.

En matière de sécurité et de paix publique, sans lesquelles il n'est « *pas d'avenir possible (...), au cours des derniers mois, nous avons progressé de façon appréciable, mais les résultats demeurent encore insuffisants* [et] *l'effort sera donc poursuivi* », a annoncé le haut commissaire. M. Wibaux a souligné que « *le retour à la sécurité nécessite aussi le sang-froid dans les réactions, la méfiance à l'égard des rumeurs exagérément alarmistes, mais rarement innocentes, un effort de compréhension de la sensibilité de l'autre* ».

De son côté, dans un message télévisé enregistré à Paris, où il se trouve actuellement, le président du Congrès du territoire, M. Dick Ukeiwé (RPCR, anti-indépendantiste) a annoncé « *avec certitude* » que la Nouvelle-Calédonie allait « *enfin sortir des ténèbres* » en 1986.

L'allocution de M. Mitterrand

« L'EXERCICE D'UN ATHLÈTE DE FOIRE » selon « l'Humanité »

Après un délai de réflexion de vingt-quatre heures, *l'Humanité* de ce jeudi 2 janvier consacre son éditorial aux vœux présentés par M. Mitterrand le 31 décembre. « *Quoique présentés sur un air de tout va mieux, Madame la marquise* », ces vœux « *n'enrichiront pourtant pas l'histoire du music-hall* », écrit Serge Leyrac. « *L'acteur a peut-être manqué son effet pour en avoir comme on dit trop rajouté* », ajoute-t-il.

Pour l'organe central du PCF, « *François Mitterrand a assuré nos concitoyens qu'ils avaient tout lieu d'être satisfaits de son action. C'est vrai des boursicoteurs et du grand patronat (...). Leurs profits se sont bien arrondis. Il se targue d'avoir assaini la situation économique dans certains de ces aspects. Ce qui s'est traduit par le massacre de nombre de nos industries essentielles ainsi que du savoir-faire de millions de nos travailleurs* ».

Bien que le président de la République ait souligné que « *pour la première fois depuis seize ans, le chômage a cessé de croître* », Serge Leyrac note que par « *distraction ou souci de ne pas affliger le public, le mot chômage ne figurait pas dans son message* ». En conclusion, l'éditorialiste communiste écrit que M. François Mitterrand « *s'est livré à un exercice qui n'est pas sans rappeler ces athlètes de foire soulevant, tous biceps bandés, des fontes creuses* ».

M. Chirac : « Solidarité retrouvée »

Le président du RPR, M. Jacques Chirac, dans un télégramme adressé, mardi, aux habitants de la Nouvelle-Calédonie a souhaité, pour sa part, que cette nouvelle année soit pour eux « *celle de l'amitié et de la solidarité retrouvées* » et que 1986 « *soit marquée par la victoire des forces de progrès et de liberté sur les tenants du sectarisme et de l'intolérance* ».

Soulignant l'attachement « *plus profond, plus fort* » ressenti au fil des mois par les métropolitains pour leurs compatriotes du bout du monde, M. Chirac poursuit : « *Cet attachement qui vient du cœur, c'est votre dignité et votre mesure qui l'ont renforcé et qui en ont fait le meilleur garant, aussi longtemps que vous le souhaitez, d'un avenir solidaire au sein de la République française.* »

En conclusion, M. Chirac, citant la phrase souvent inscrite sur les murs de Nouméa : « *Ni nous sans vous, ni vous sans nous* », a souligné : « *J'ai été frappé qu'avec des mots si simples on puisse exprimer si fortement l'amitié et la solidarité, et c'est pourquoi, ce soir, je vous dis simplement, au nom de tous vos amis d'ici : ni « nous sans vous, ni vous sans « nous, afin que cette nouvelle « année soit pour la Nouvelle- « Calédonie celle de l'amitié et de « la solidarité retrouvées.* »